

MA
26

Justin de PAS
Centre Régional d'Etudes
historiques
Université de Lille III
9, Rue A. Angelier - Lille

A travers

Le Vieux Saint-Omer

000



CE LIVRE
provient de la Bibliothèque
de

Georges ESPINAS

(1869 1948)

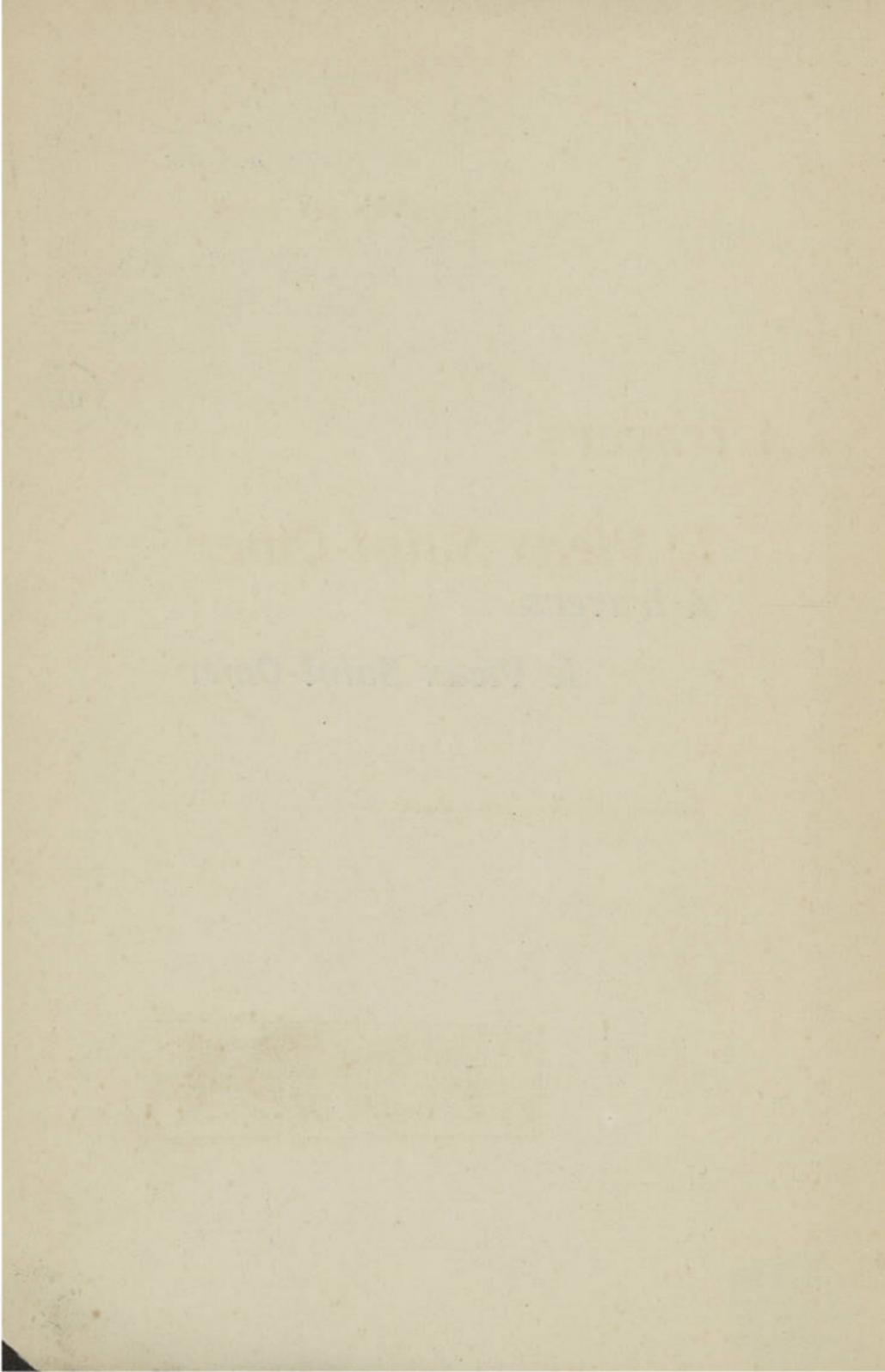
Ancien élève de l'École des Chartes
Archiviste
au Ministère des Affaires Étrangères
Docteur *honoris causa*
de l'Université de Gand
Membre associé de l'Académie Royale
de Belgique

Centre Régional d'Études
historiques
Université de Lille III
9, Rue A.-Angellier - 59-Lille



A travers

le Vieux Saint-Omer



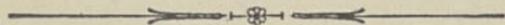
Centre Régional d'Études
historiques
Union des
JUSTIN DE PAS Lille III
9, Rue A. Angellier - 59-Lille

RET 28



A travers

le Vieux Saint-Omer



♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ SAINT-OMER
♦ ♦ ♦ ♦ Imp. de l'Indépendant
♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ 1914

LETTRE DE PAU

A travers

le Vieux Saint-Omer

.....
.....
.....

LÉGENDE

du plan de Saint-Omer en 1560

d'après J. DE DEVENTER

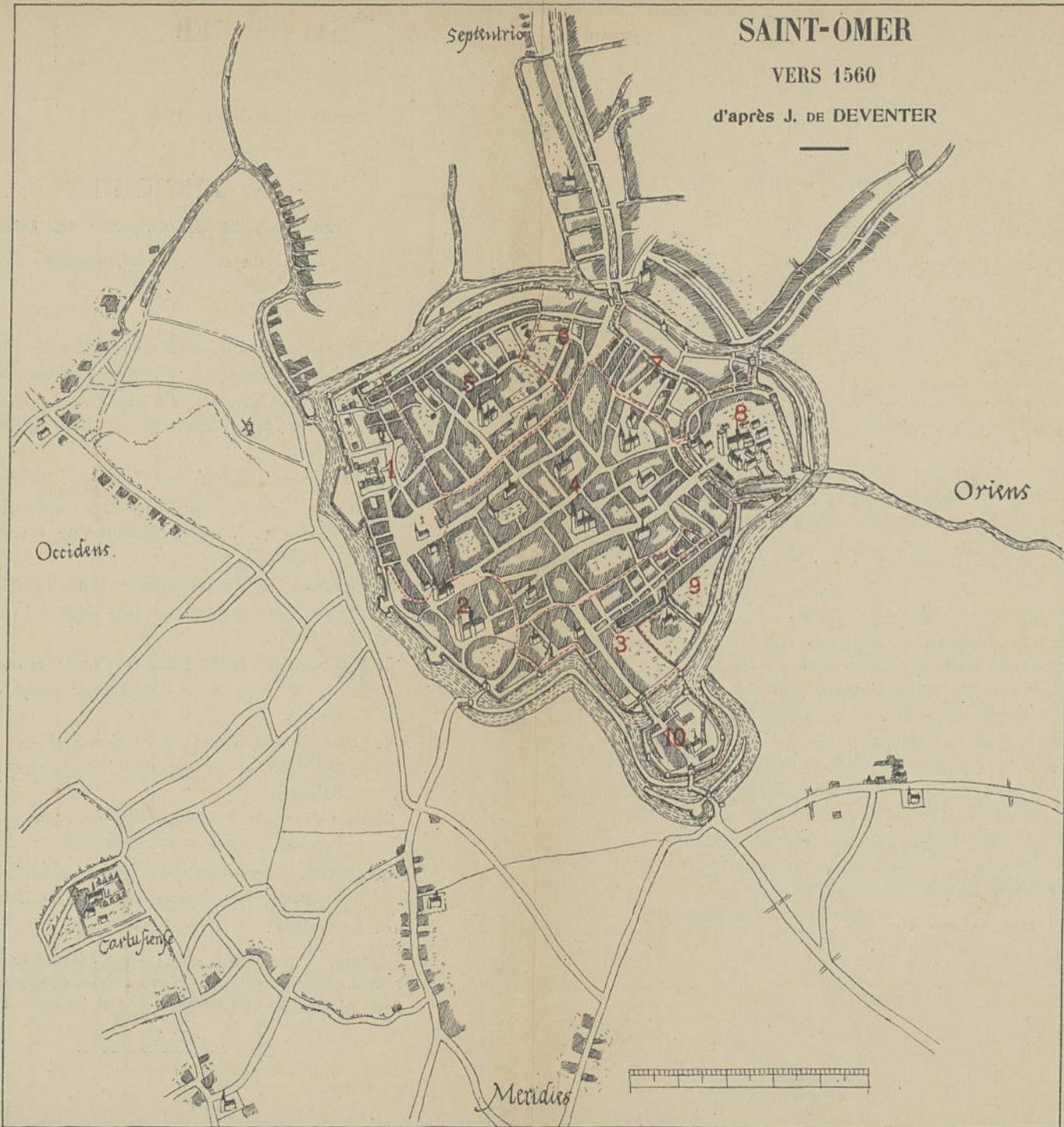
1. *Quartier du Grand-Marché* (Grande-Place, rue de Calais, Esplanade, Marché-aux-Poissons).
2. *Le Vieux-Marché, l'Enclos de la Collégiale, la Motte-Châtelaine* (rues de l'Écusserie et Sainte-Croix).
3. *Quartier du Brule* (rues Gambetta, Thiers et d'Arras).
4. *Centre de la ville* (rues Saint-Bertin, Carnot et Faidherbe, Wissocq, Allent, de l'Arbalète et de Dunkerque).
5. *Paroisse du Saint-Sépulcre* (rues Taviel, de Courteville, des Corroyeurs, place Suger et rue Édouard-Devaux).
6. *Quartier du Haut-Pont intra-muros* (rue du Soleil, bas de la rue de Dunkerque jusqu'à l'ancienne porte).
7. *Quartier du Grushouc et des Salines* (rues Robert-le-Frison et du quartier de Cavalerie, quai des Salines).
8. *Quartier de l'Isle intra-muros* (Vinquai, rue de l'Arsenal, abbaye de Saint-Bertin).
9. *Quartier du Vinkebrouc* (rue des Chats, Marché-aux-Bestiaux, rues Sainte-Claire et de Théroouanne).
10. *Le Colhof*.

Nota. — Le pointillé rouge marque la délimitation des différents quartiers ci-dessus. — Les hachures obliques indiquent les pâtés de maisons ; les hachures droites les cours d'eau.

SAINT-OMER

VERS 1560

d'après J. DE DEVENTER



A TRAVERS

LE VIEUX SAINT-OMER

« La Ville aux beaux clochers a perdu sa parure. »

Ce médiocre vers d'un poète local ne mériterait certes pas d'être tiré de l'oubli où il est depuis longtemps plongé, s'il ne répondait d'une façon aussi précise à l'idée que nous pouvons nous faire de la distance qui sépare l'aspect du vieux Saint-Omer de celui d'aujourd'hui.

Il n'entre pourtant pas dans ma pensée de vouloir dénigrer notre cité modernisée, belle avec ses grandes rues régulières s'ouvrant directement sur une campagne verdoyante, la symétrie et le confort de ses habitations et la propreté digne des villes flamandes. Il n'en est pas moins vrai que l'ancienne ville, renfermée dans sa ceinture de fortifications et de fossés de défense, traversée par des cours d'eau recouverts aujourd'hui, sillonnée de nombreuses ruelles, avec de multiples ponts, des rues inégales, bordées de façades originales à cachets variés, mais jamais banales, devait offrir un tableau autrement pittoresque.

Les plus anciens de nos concitoyens se rappellent bien des détails que l'on chercherait vainement aujourd'hui, des entrées à vastes perrons s'avancant sur la chaussée, des vieux hôtels qui sont transformés depuis en maisons de commerce ou de banque, des enseignes curieuses que l'on a saccagées sans pitié, des façades en bois qui, faute de consolidation, n'ont pu résister à l'action du temps, et enfin les pignons, les fameux pignons « espagnols » dont Arras a conservé un si bel ensemble, et qui à Saint-Omer diminuent d'année en année. Ces souvenirs s'en vont, il en reste bien peu; dans un temps, peut-être peu éloigné, ils disparaîtront. *Habent sua fata!*

Il est juste toutefois de reconnaître que, plus heureuse que d'autres, Boulogne par exemple, notre ville a conservé encore quelques beaux joyaux : l'église Notre-Dame; la tour, d'un style si pur, de l'église Saint-Denis; l'imposante église des Jésuites; et enfin, le principal, la belle tour Saint-Bertin, si malencontreusement flanquée d'une cloche à gaz gigantesque qui semble avoir été dressée à cet endroit pour masquer le monument aux yeux des voyageurs sortant de la gare du chemin de fer.

Toujours est-il que l'on peut constater d'une façon absolument certaine que plus ces souvenirs se font rares, plus il se rencontre de curieux pour les rechercher et les aimer. Un mouvement indéniable s'est dessiné, depuis un certain nombre d'années, vers les études archéologiques. Ce mou-

vement s'accroît d'année en année, les Sociétés savantes locales se multiplient et rencontrent des adhérents plus nombreux ; la prospérité et l'influence de la Société des Antiquaires de la Morinie en sont ici un témoignage.

Ce n'est pas que les monographies aient manqué à notre ville : leur bibliographie en formerait dès à présent un volume compact ; mais on sait que, suivant le courant de l'école moderne, nos écrivains tendent à se spécialiser dans des travaux abstraits. Dès lors comment chercher une vue générale en des sources si disséminées ?

Des études vulgarisatrices en ont pourtant déjà été tentées : elles remontent à cinquante, d'autres à plus de soixante ans. Or, depuis ce temps, l'activité des chercheurs a exhumé bien des documents, précisé bien des points restés obscurs ; ils suffisent dès à présent à renouveler nos guides archéologiques, dont les principaux avaient été écrits par des érudits qui méritent à juste titre la reconnaissance des travailleurs audomarois : MM. Piers, Eudes, Derheims, Courtois, L. Deschamps de Pas.

Je ne crois donc pas qu'il y ait quelque présomption à prétendre recommencer une publication de ce genre. Ceux qui peuvent profiter des découvertes récentes pensent qu'ils ont véritablement œuvre utile à accomplir en présentant au public, en un exposé d'ensemble, les souvenirs anciens et peu connus évoqués par nos historiens et archéologues. Qui pourra dire d'ailleurs, en écrivant un travail, que ses conclusions n'en seront

pas modifiées ou renouvelées par des recherches postérieures ?

Combien n'en reste-t-il pas de ces points restés obscurs dans l'origine de nos étymologies urbaines ? Qui a pu nous dire jusqu'à présent, pour n'en citer que quelques-uns, la signification des mots : *Tenne Rue*, *Liste Rue*, *Brule*, *Œil* ou *Oille* (rue de l'), ainsi que de *Avaine* ou *Avoine* (rue de l') (nom français tiré péniblement du flamand *Levenstraet*, qui d'ailleurs n'a jamais eu ce sens) ?

Plusieurs auteurs l'ont essayé et ont proposé des explications que l'on peut au moins qualifier ingénieuses. Hélas ! on nous apprend maintenant qu'on ne fait pas de l'histoire ou de l'archéologie avec l'imagination, mais avec des documents précis. Ceux-ci font complètement défaut dans l'espèce !

De même, j'ai rencontré, dans les chartes du quatorzième siècle, nombre de noms flamands de rues et ruelles dont la traduction a paru aux philologues flamands eux-mêmes un problème insoluble. Nous sommes évidemment en présence de déformations dont nous ne pouvons reconstituer la forme d'une façon exacte. *Reperstraet*, choisi au hasard entre vingt autres que j'aurai occasion de citer, est un mot déformé qui ne correspond à aucun sens précis.

Enfin, dans la détermination même des anciennes dénominations, je trouve dans ces mêmes textes des données non seulement obscures, mais encore absolument contradictoires : par exemple, un même nom appliqué à deux ruelles différentes ou plu-

sieurs noms différents à une même ruelle. Ces confusions sont probablement imputables aux scribes eux-mêmes, qui se sont trompés sur la désignation des rues faisant l'objet des actes qu'ils rédigeaient. Ils nous ont laissé, de ce fait, bien des problèmes à résoudre.

Mais il n'y a pas lieu de s'arrêter ici davantage, relativement aux anciens noms de rues et d'enseignes, à des considérations générales que j'ai d'ailleurs développées ailleurs (T. XXX des Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie, pp. 1 à L), et je tiens, sans plus tarder, à entreprendre la promenade à travers les anciens quartiers de la ville.

La « ville aux beaux clochers », ainsi que la nommait déjà Froissart à la fin du quatorzième siècle, pouvait porter ce nom à juste titre quand elle se parait de six églises paroissiales, dont quatre (Sainte-Aldegonde, Sainte-Marguerite, Saint-Jean et Saint-Martin) ont été démolies lors de la Révolution ; de son église Collégiale, depuis Cathédrale, de la splendide abbaye de Saint-Bertin et des multiples couvents qui vinrent peu à peu couvrir certains quartiers. D'anciens plans ou « vues cavalières » nous ont conservé cet aspect, au moins à partir du dix-septième siècle ; nul ne le reproduit d'une façon plus exacte que le magnifique plan en relief, conservé au Musée des Invalides, que beaucoup de nos concitoyens connaissent, au moins par les photographies remarquables qu'en a obtenues M. Boitel.

Ces établissements religieux, alternant avec les maisons bourgeoises, et les écrasant d'ailleurs par leur importance, donnaient un cachet original et imposant à la cité, enfermée dans les murailles que l'on a connues jusqu'à la fin du siècle dernier; ils étaient pour elle, il n'est pas besoin de le dire, la source d'une activité religieuse intense; il est piquant de rappeler seulement ce détail que le Magistrat dut intervenir à plusieurs reprises, et spécialement en 1636, pour limiter le nombre des sonneries qui émanaient des différents clochers, et, en cas de multiplicité des services religieux, aboutissaient à un carillon incessant et assourdissant, contre lequel nombre d'habitants protestaient¹.

Aussi loin que l'on peut remonter dans les textes qui nous ont documentés sur la topographie urbaine, c'est-à-dire au treizième siècle, l'on constate que l'enceinte de la ville et la disposition de ses rues n'ont guère notablement varié. Les *fortifications*, refaites par Vauban, se sont augmentées au dix-septième siècle de nombreux ouvrages extérieurs, mais l'enceinte intérieure, telle qu'elle fut tracée du temps de Philippe-Auguste, n'a pas subi de modifications. Les issues seules ont été changées. Tandis que les portes d'Arras (dite anciennement du Brule) et du *Haut-Pont* (anciennement de Mallevaut) ont été conservées, les portes *Sainte-Croix* et *Boulenisienne* furent fermées au

1. V. Bull. Soc. Antiq. Mor., XII, p. 592.

dix-septième siècle. Les portes de *Calais* et de *Lyzel* étaient d'anciennes portes d'eau donnant passage aux rivières d'*Erbostade* ou *Everbostade* (rivière des Tanneurs) et de l'Aa : la première n'a été ouverte à la voirie qu'en 1665, sous le nom de Porte Neuve, puis Saint-Sauveur ; la seconde en 1785. Une autre porte, qui était déjà fermée au quatorzième siècle, nous est signalée par les anciens textes entre les portes Sainte-Croix et Boulénisienne : elle se trouvait dans l'axe d'une voie conduisant directement à la Chartreuse du Val de Sainte-Aldegonde. On ne la trouve baptisée que d'un nom vulgaire et grossier¹, qui fait allusion au commerce clandestin qu'elle favorisait. Peut-être même, en raison de son exigüité, n'était-elle qu'un passage réservé aux piétons. Dans la ligne de défense de Vauban, il y avait encore, non loin de là, mais plus au sud, une poterne qui s'ouvrait sur les glacis des fortifications.

Enfin, la porte d'entrée des eaux de l'Aa aux Moulins de Saint-Bertin était doublée d'une petite porte réservée au service exclusif de l'abbaye, sous le nom de « Porte l'Abbé ». Elle servait aux religieux pour se rendre dans leurs pâtures et leurs propriétés d'Arques.

De l'enceinte, due à Foulque, abbé de Saint-Bertin, et qui entourait l'ancien bourg de Sithieu aux temps carolingiens à la suite des invasions des Normands, on n'a aucune notion précise. On a dit qu'elle en-

1. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., XXX, pp. 366-367.

globoit toute la partie ouest de la ville actuelle avec les portes Sainte-Croix et Boulenisienne comme issues principales et une troisième porte présumée être vers le haut de la rue Saint-Bertin. Cette hypothèse est aussi vraisemblable que peut l'être une donnée sur laquelle on n'a aucun document certain. En tout cas on ne peut se baser sur un plan publié par Malbrancq en 1630 de « *Sitiu Antiquum* », plan fantaisiste où l'auteur fait même arriver la mer jusqu'aux pieds des fortifications. Or, soit dit en passant, il est bien prouvé à présent que la mer n'est jamais venue jusqu'à Saint-Omer. La rivière d'Aa, non endiguée ni canalisée, formait bien jusqu'à son embouchure un delta qui s'élargissait après Watten et dans lequel certaines marées pouvaient se faire sentir. C'était le *Sinus Itius* : on ne peut l'appeler un bras de mer.

Je suivrai, pour le parcours des différents quartiers, le plan adopté dans le répertoire que j'ai publié des « Vieilles Rues et Enseignes » de la ville¹, en donnant la description de la cité au quatorzième siècle :

1^o Le quartier du *Grand Marché* d'abord, avec les rues contiguës, limité à l'est par les rues de Calais et des Clouteries, au nord et à l'ouest par les anciennes fortifications, au sud la place Victor Hugo.

1. Tome XXX des *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*.

2^o Le *Vieux Marché* (Place Victor-Hugo), la Motte Châtelaine et l'enclos de la Collégiale, comprenant tout le quartier à l'ouest des rues de l'Ecusserie et de Sainte-Croix.

3^o L'ancien quartier du *Brule*, limité par les rues Sainte-Croix, Gambetta, des Béguines, Thiers et l'ancienne rivière Sainte-Claire.

4^o Le *centre* de la ville, les quatre grandes artères parallèles (rues *a*) Saint-Bertin, *b*) Carnot et Faidherbe, *c*) Wissocq et Allent, *d*) de Dunkerque), et les rues adjacentes.

5^o Le quartier de la *paroisse du Saint-Sépulcre* et des Tanneurs, limité par les rues de Calais, de Dunkerque, Hendricq et les fortifications.

6^o L'ancien quartier du *Haut-Pont intra-muros* (nord-est de la ville entre les fortifications, le bas de la rue de Dunkerque et la rue Hendricq) et *extra-muros* (faubourg actuel).

7^o Le quartier du *Grushouc* et des *Salines*. Limites : bas de la rue de Dunkerque, rues Robert le Frison et du Quartier de Cavalerie, la rivière d'Aa depuis le Vinquai jusqu'au bas de la rue de l'Arsenal.

8^o Quartier de l'*Isle* ou *Lysel intra-muros* (île formée par les bras de l'Aa qui se divisent en dessous du Moulin de Saint-Bertin) comprenant l'abbaye de Saint-Bertin.

9^o Quartier du *Vinkebrouc*, limité par la rue des Moulins, les anciennes rivières de l'Etat et de Sainte-Claire, jusqu'à l'ancienne porte d'eau par laquelle cette dernière entrait en ville, un peu à l'est de la porte d'Arras.

10° Enfin le quartier du *Colhof*, sorte de forteresse située en dehors de la porte du Brule, et qui a été démoli pour les besoins de la défense entre 1565 et 1568.

Ces différents quartiers étaient, bien entendu, d'une importance inégale; les notes qui leur seront consacrées auront, par suite, des développements très variables.

Toutefois, il faut remarquer que cette division de notre ancienne ville n'était pas arbitraire, du moins au point de vue historique. Aux différents quartiers correspondaient des *Connétablies* ou centres des compagnies de la milice urbaine; d'autre part, certains quartiers étaient inféodés, et relevaient d'une juridiction féodale, sous le nom d'*amanies*. L'*aman* (du flamand *ampt*, office, et *man*, homme, ministre de l'office) représentait le seigneur, au même titre que le bailli d'un fief, et avait ainsi qualité pour comparaître en son nom dans les exploits de mouvance féodale.

I. Quartier du Grand Marché

Le *Grand Marché* (Grande Place actuelle) pouvait être appelé le cœur de la cité. La réunion sur cette place de la *Halle Echevinale*, de la *Chapelle de Notre-Dame des Miracles*, de la *Scelle* ou siège de diverses juridictions inférieures, de la *Boucherie*, où étaient tous les « étaux » des bouchers de la ville, de la *Halle aux Draps*, du *Poids public*, de la *Halle des Cordonniers*, etc... enfin la place elle-

même, où convergeaient toutes les manifestations de la rue, faisaient de cet endroit le centre de la vie communale.

Le nom de « Grand Marché » se trouve dans les chartes, au moins à partir du treizième siècle. A cette époque reculée, il était employé concurremment avec celui de « Nouveau Marché », par opposition au « Vieux Marché » (place Victor Hugo).

C'est dans les bâtiments de la *Halle Echevinale* que se concentraient, au moyen-âge, l'activité commerciale et l'administration urbaine. Il convient de bien rappeler d'abord que l'origine de notre organisation communale fut la *gilde* ou association des marchands. Cela a été bien prouvé par les travaux récents de MM. Pirenne, Giry et Pagart d'Hermansart¹. La première Halle, la *Ghildhalle*, bâtie très anciennement et citée dans les premières chartes des comtes de Flandre concédant des privilèges à la ville au douzième siècle, fut donc exclusivement le centre de cette association ; c'est là que se faisaient les transactions, s'élaboraient les statuts, se réglementaient les corporations des métiers, etc... De l'association des marchands est issue l'organisation du Magistrat ou Echevinage. Il est dès lors naturel de concevoir que le corps administratif fut installé dans le bâtiment de la Halle ; il y resta définitivement, gagnant

1. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., XVI, et GIRY. *Histoire de la Ville de Saint-Omer et de ses Institutions jusqu'au XIV^e siècle.*

d'ailleurs une influence et une suprématie de plus en plus prépondérantes sur les corps de métiers.

La *Nouvelle Halle*, qui subsista jusqu'en 1832, fut construite à la fin du quatorzième siècle, après que la place eut été débarrassée des nombreuses *échoppes* et *hobettes* qui encombraient les alentours de l'ancienne Ghild-Halle. Elle fut agrandie du côté de la Liste-Rue (rue Wissocq), au seizième siècle, par l'adjonction de la Halle aux draps et du Poids public, en flamand « Waghe », qui se trouvaient antérieurement dans un bâtiment situé sur la face nord de la Place, à côté de l'hôtel des sires de Sainte-Aldegonde, qui l'achetèrent en 1565 pour agrandir leur demeure. Cette opération s'explique par ce fait qu'en 1565, l'industrie drapière, autrefois la plus florissante de la ville, était alors en pleine décadence et ne nécessitait plus pour la halle des locaux aussi importants.

La Halle échevinale fut donc le témoin et le siège d'une activité incessante. A la vie commerciale s'y joignait la vie administrative et judiciaire, car les mayeurs et échevins réunissaient en leurs mains les deux pouvoirs, et cela dans les limites les plus étendues, puisque, outre la juridiction contentieuse, ils exerçaient la juridiction gracieuse, (droit de recevoir les contrats et d'authentifier les actes). C'est là que se faisaient également, à la fête de l'Épiphanie, les élections annuelles pour le renouvellement du Magistrat, élections qui entretenaient une certaine agitation et donnaient lieu à des intrigues et compétitions

les plus diverses. Là aussi, le Corps du Magistrat dûment réuni en cette circonstance, entendait la messe dans la chapelle luxueuse qui y était aménagée ; là enfin avaient lieu les fêtes et, en particulier, les banquets annuels qui étaient l'accompagnement obligatoire, et payé par la ville, de ces élections annuelles.

Rappelons ce seul souvenir du banquet offert en halle, le 11 mai 1461, par le Duc de Bourgogne Philippe le Bon, lors du tournoi représenté devant lui, à l'occasion du Second Chapitre de la Toison d'Or, et auquel il avait fait convoquer un grand nombre de dames et demoiselles de la ville. Par suite de circonstances et de froissements dont malheureusement nous ignorons la cause, les dames et demoiselles répondirent à l'invitation par une abstention générale, d'où mécontentement bien compréhensible de Monseigneur le Duc. Le Magistrat effrayé ne chercha qu'à en pallier les effets et décida de lui offrir, ainsi qu'à sa suite, un grand banquet. La dépense, dont le détail nous a été conservé, s'éleva à 126 livres, somme considérable pour l'époque ; mais cette largesse produisit son effet : le Duc y répondit en offrant le lendemain, également en halle, un grand bal auquel assistèrent cette fois, avec un grand empressement, les dames et demoiselles de la ville¹. La réconciliation était complète !

Nous connaissons, par les descriptions qui en

1. Cf. Bull. Soc. Ant. Mor., XII, pp. 46 et suiv.

ont été données¹, l'intérieur du monument qui contenait, outre la grande salle à usage de halle, des salles affectées aux divers services de l'échevinage : chapelle, chambres de délibérations, d'audiences judiciaires, de l'argentier (argenterie), du greffe, magasins à poudres, etc. Que désignait aussi ce mot *Mendabouc* que l'on voit cité dans quelques pièces d'archives comme se rapportant aux services judiciaires de la Halle, et dont aucun auteur, à ma connaissance n'a précisé le sens? Du flamand *maandag*, lundi, et *boek*, livre : *livre du lundi*, il désignait, au sens strict le livre où étaient consignés les jugements rendus par la justice scabinale dans les plaids du lundi, et, par extension servit à désigner également la chambre même où se tenaient ces audiences, qui était, paraît-il, à côté de l'Argenterie.

L'extérieur de la Halle nous est plus connu que l'intérieur, grâce aux reproductions que de bons dessins nous en ont conservées, et qui sont de jour en jour plus répandues. Nous n'en sommes donc que plus documentés pour en déplorer la perte.

Par quelle aberration des hommes des plus honorables de notre ville, animés des meilleures intentions, d'une intelligence incontestable, ont-ils laissé démolir en 1832 l'église de l'abbaye de Saint-Bertin, qui était encore debout et privée seulement de sa toiture? Par quelle aberration ont-ils pu provoquer cette démolition pour bâtir, avec

1. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., IV, p. 281.

les matériaux, un hôtel de ville hideux, reconnaissons-le, en livrant aux démolisseurs l'ancien qui menaçait ruine ?

Hélas ! il est superflu d'accuser les personnes. Il y avait à cette époque un courant opposé aux idées de conservation et de restitution archéologiques, une dépravation de goût, pourrait-on dire, qui entraînait les meilleurs administrateurs.

En 1903, une question analogue s'est posée. Devait-on laisser démolir l'ancienne église des Jésuites, qui également menaçait ruine ? L'opinion de la restauration a prévalu ; il n'est que juste de proclamer que ce fut un acte heureux dont la municipalité d'alors doit garder l'honneur. Mais ne peut-on dire aussi que l'opinion publique avait changé et que les actes de vandalisme archéologique n'avaient plus chance d'être approuvés en notre ville ?

Maintenant, si tant est qu'on puisse les excuser, pourrait-on encore dire à la décharge des administrateurs de 1834 que le nouvel hôtel de ville fut conçu d'un aspect différent de celui que nous voyons : il devait comporter un étage supplémentaire. Tel qu'il est, nous n'avons devant nous qu'un édifice tronqué et inachevé. Pourrait-on soutenir encore que son achèvement soit désirable et, comme on dit vulgairement, vaudrait la dépense ?

La Halle échevinale, devenue hôtel de ville lors de la Révolution, tenait toute la face est de la place ; il occupait la partie, dite communément « rue des Arts », et s'avancait jusqu'à l'alignement

de la rue des Clouteries, tenant par derrière aux immeubles des rues de Dunkerque et Wissocq. Notons qu'il dépassait l'alignement des maisons de la rue de Dunkerque, dont l'ouverture sur la place se trouvait étranglée. Toute la partie rétrécie devant les numéros 50 et 51 de la Grande-Place a même porté au dix-huitième siècle le nom de *rue des Vierscaires*, venant de ce que la juridiction des Vierscaires, qui se tenait auparavant à la Scelle, avait été transférée dans une salle de cette extrémité de la Halle Echevinale.

La vaste superficie qui s'étendait vis-à-vis la Halle se trouvait donc plus considérable encore que notre place actuelle. Elle servait naturellement aux réunions et réjouissances populaires, aux principaux marchés, aux proclamations d'actes publics qui devaient se faire dans la rue.

Parmi les réjouissances dont cette place fut le témoin, il y a lieu de rappeler les joutes et tournois, si en faveur au quinzième siècle¹, les feux de joie², les représentations de jeux scéniques en plein air³, défilés de processions et cortèges de Souverains et Gouverneurs entrant dans leur bonne ville, enfin les jeux populaires analogues à ceux qui animent nos ducasses.

Les *marchés* étaient plus disséminés qu'à pré-

1. Cf. A. D'HERMANSART. *Tournois et Fêtes de Chevalerie à Saint-Omer aux XIV^e et XV^e siècles*. St-Omer. D'Homont, 1888. 62 p. in-12.

2. Cf. Bull. Soc. Ant. Mor., XI, p. 147.

3. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., XXXI.

sent ; ils avaient d'autre part une importance plus grande, et étaient pour la plupart cantonnés, par les règlements municipaux, dans les principales rues de la ville. Il serait difficile de dire, d'une façon complète, ceux qui étaient réservés au Grand Marché, car les emplacements ont varié. Les plus anciens cités sont le marché au poisson de mer ou *Poissonnerie* qui au xiv^e siècle est à l'extrémité de la Liste Rue et s'étend jusque vis-à-vis la Scelle, la *Heuzerie* ou marché aux bottes en face la *Boucherie* où nous trouverons ce même nom indicateur appliqué à la rue du *Houzel*, la *Lormerie* ou marché des selliers et éperonniers, à l'ouest de la place.

Les proclamations publiques se faisaient par criée, du haut de la *breteque* ou tribune couverte adossée extérieurement à la Halle, des règlements et édits municipaux, convocations de milice, jugements extraordinaires, et, en général, des actes dont la connaissance était d'un intérêt commun et urgent. L'affichage s'en faisait également à la porte du bâtiment échevinal. Cette publicité se fit primitivement en français et en flamand ; nous constatons des exemples de persistance de cet usage jusqu'au commencement du seizième siècle.

Dans les actes de publicité, on peut comprendre les expositions au gibet, qui se faisaient également devant la Halle. Les exécutions extraordinaires comportaient souvent une exposition infamante du condamné. Elle n'était pas seulement réservée aux criminels humains : les animaux y

étaient aussi envoyés. Nous avons des exemples d'expositions au gibet de corps de pourceaux qui avaient subi un jugement de condamnation pour méfaits commis dans la rue, ainsi que de corps de loups que l'on avait tués dans la banlieue de Saint-Omer. Ces animaux exercèrent longtemps des ravages dans nos environs les plus proches : je trouve en effet ¹ des mentions de primes payées pour massacres de loups auprès de la porte Sainte-Croix, dans le bois de Loo (actuellement la *Malassise*), dans les prairies au delà du faubourg du Haut-Pont, etc... Les mentions, toutes du quinzième siècle, nous font connaître que le corps de la bête a été exposé devant *les degrés de la halle*, suivant la coutume ; cela se faisait, bien entendu, sans condamnation préalable ; ces animaux étaient considérés comme malfaiteurs permanents.

La face méridionale de la place était occupée en partie par le bâtiment de la *Scelle*, qui devenu à la fin du dix-huitième siècle propriété particulière, est absorbé actuellement par les cafés de *Belle-Vue* et de *l'Harmonie*. Je ne serai pas affirmatif sur l'origine du mot *Scelle*. (Était-ce là qu'étaient gardés les sceaux communaux??) Quelques auteurs ont été la chercher dans le mot latin *cella*, cellier, parce que là étaient les caves de la ville. J'objecterai à cette explication 1^o que l'orthographe que l'on rencontre dans les textes d'une façon constante est *Scelle* et non *Celle*, 2^o que pour le sens de cave, le mot français

1. Cf. Bull. Soc. Ant. Mor., XII, p. 14.

employé couramment était *Cellier* ou *Chelier* et non *Celle*. Nous avons des textes nombreux à l'appui ; citons seulement le *Chelier de Berghes*, lieu dit que nous retrouverons plus loin et dont l'appellation est au moins aussi ancienne que le mot *Scelle* appliqué ici.

Toujours est-il que la principale affectation de ce bâtiment fut d'être le siège de juridictions inférieures, du petit auditoire et du tribunal des Vierscaires.

Le *petit auditoire* connaissait des causes inférieures à dix livres parisis ; il était confié à deux échevins : un greffier de police et deux *escarweltes* (sergents subalternes) chargés de la signification des sentences en complétaient la composition.

Le tribunal des *Vierscaires* (vierschaire, troupe de quatre personnes, à savoir : l'aman, le juge, le demandeur et le défendeur) connaissait des questions de saisine et désaisine dans la transmission des propriétés, d'arrêts à la loi, de saisies et appositions de scellés. L'origine de ce tribunal, confié à des échevins spéciaux et aux amans des fiefs de la ville, était féodale ; c'est à lui que vinrent se centraliser, dès 1424, les juridictions des divers seigneurs de la ville et de la banlieue ; il conserva jusqu'à la Révolution les affaires relatives aux fiefs et mouvances féodales ; mais, ainsi qu'on l'a vu plus haut, le siège en fut transféré dans le bâtiment du nord de la halle.

La Scelle contenait une salle où le Magistrat se réunissait en certaines occasions, et en particulier

pour voir les spectacles de la rue; on voit que c'est de la scelle qu'il assiste au passage des processions, à des représentations scéniques qui se donnaient sur le Grand Marché; s'il y a tenu des délibérations, ce ne fut pas avant la fin du dix-septième siècle. Cette salle était en somme une salle de réunions *récréatives*. Je n'en donnerai pour preuve que l'article des comptes de 1446¹ relatant l'achat fait par Messieurs du Magistrat à Paris d'un jeu d'échecs « rapportez de Paris pour juer et esbatre mesdisssgrs en le chambre de le scelle. . . XXI solz. »

Enfin le bâtiment renfermait le Cellier, c'est-à-dire les caves à vin de la ville, à la disposition du Magistrat. C'est ce qui a fait rechercher l'étymologie de « Scelle » dans le mot *Cella*; mais il faudrait encore savoir, ce qui est douteux, si l'installation de ces caves est antérieure à l'emploi du mot Scelle.

L'ancien bâtiment fut reconstruit en 1670; il s'augmenta d'une maison voisine, à l'enseigne de la *Poulouche*, appartenant aux héritiers de Guillaume de Canteleu, sr de Contes. C'est à dater de ce moment qu'on l'appelle officiellement *Maison de Ville*, et, à la fin du dix-huitième siècle, *Conciergerie*.

Si l'origine du mot « Scelle » est douteuse, celle du mot « Conciergerie » est beaucoup plus simple. Bien entendu, contrairement à ce qu'ont prétendu certains auteurs, ce bâtiment n'a jamais servi de

¹ Cf. Compte de l'argentier 1445-46, f^o 83 r^o.

prison. De plus, le mot ne se rencontre dans aucun des actes de nos archives ni de nos délibérations municipales, qui emploient exclusivement le nom de « scelle », et, après 1670, de « maison de ville ». Les Tables seules des Archives, dressées en 1784, ont inauguré dans les textes cette appellation bizarre, qui vraisemblablement était courante dans le langage populaire. Or nous savons que la ville confia la garde du monument à un préposé nommé « hoste » ou « concierge » de la Scelle, qui prenait cette charge à bail, en tirait certains revenus, en particulier pour le service des caves, et y avait de plus son logement, d'où le nom de *Conciergerie*. Comme cette explication nous est donnée en 1784 par un contemporain, le greffier Gaillon¹, auteur de la Table des Archives, nous pouvons la considérer comme admissible.

Le même Gaillon, dans une des mentions qu'il nous a laissées, nous parle de la *Scelle* contiguë à la *Conciergerie*. Un règlement échevinal de 1598² nous dit déjà que le « concierge » occupait le petit corps de logis de la Scelle. Alors ce mot ne devait s'appliquer primitivement qu'à une partie du monument? En tout cas il paraît avoir plus tard englobé le tout. Quoi qu'il en soit, il n'en a pas moins persisté, à l'exclusion des deux autres

1. Cf. *Table des Délibérations Echevinales*, aux Archives de Saint-Omer, au mot « Conciergerie ».

2. Arch. de Saint-Omer. Registre aux délibérations échevinales M, f^o 266 r^o.

appellations qui ont été oubliées, et, encore après la désaffectation du monument, devenu en 1794 propriété particulière, il continua à être désigné ainsi. Nos grands-parents avaient grand plaisir à évoquer devant nous le souvenir des beaux bals qui se donnèrent encore, au commencement du siècle dernier et sous la Restauration, dans les « salons de la Conciergerie », salons qui occupaient tout l'étage des deux cafés actuels de *Belle-Vue* et de *l'Harmonie*.

C'est encore le bâtiment de 1670 que nous avons sous les yeux, simple, mais de belles proportions. On y remarque, sur le pignon ouest, une curieuse cheminée à encorbellement. Dans la cour intérieure, on relève encore les traces d'une ancienne ruelle; ce devait être un fléguard qui desservait plusieurs héritages; aucun plan ne nous en donne le tracé, mais nous verrons plus loin, en parlant de la rue des Clouteries, que certain texte nous autorise à conclure à son existence.

Vis-à-vis de la Scelle s'élevait la célèbre chapelle de Notre-Dame des Miracles, élevée en 1270, démolie en 1785, dont l'histoire et la description ont fait récemment l'objet d'une étude très complète, écrite et vulgarisée par le savant auteur de *l'Histoire des Évêques de Saint-Omer*¹. Rappelons seulement que tandis que la chapelle elle-même était propriété du Chapitre de la Collégiale, le rez-de-chaussée et le sol étaient restés propriété de la ville,

1. Cf. Bull. Soc. Ant. Mor., XII, p. 768.

qui utilisait cette partie du bâtiment soit en magasin pour services municipaux, soit en aménagement d'échoppes qu'elle louait à des petits marchands.

La description du Grand Marché se complètera ici par la nomenclature des maisons portant des enseignes ou rappelant des souvenirs connus.

FAÇADE MÉRIDIONALE. — La maison formant le coin *est* de la rue des Clouteries et de la Liste Rue haute, était à l'enseigne de la *Bouteille* (1393-1661)¹, devenue au dix-huitième siècle « *aux Armes du Roy d'Espagne* » (1760-1787). A vrai dire, si l'on tient compte de ce que la Halle était à l'alignement de la rue des Clouteries, cette maison devrait plutôt être considérée comme terminant la Liste Rue haute.

Après le coin *ouest* de la rue des Clouteries, où nous voyons encore une enseigne de 1714 « *Au Chapeau de Cardinal* », on trouve la maison du *Saumon* (1427-1758), qui était peut-être un rendez-vous des Poissonniers dont le marché s'étalait en face, ainsi qu'on l'a vu. Puis venaient la *Halle des Cordonniers* (jusqu'au XVIII^e siècle), la *Scelle*, la

1. Les millésimes indiqués entre parenthèses, après les désignations des maisons, font connaître les deux dates extrêmes entre lesquelles on trouve mention de l'enseigne dans les archives. Toutes les références de textes sont données d'une façon précise dans le Répertoire alphabétique des « Vieilles Rues et Enseignes de Saint-Omer », publié dans le tome XXX des Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie, et le Supplément (*Ibid.* tome XXXI).

maison de la *Poulouche* (1420), incorporée à la Scelle en 1670 ; le *Noir Lion* (1489), dont un médaillon du dix-huitième siècle encore existant nous a laissé l'inscription ; la maison dite successivement l'*Escu de Flandre* (1374-1463), puis *Pater nostre* (1481-1565), puis *les Armes du Roy* (1590-1606) ; à côté le *Pied de Bœuf*, en flamand *Coevoet* (1374-1787), enfin la *Verde Maison* (1604-1787) formant le coin est de la rue du Change (rue Louis Martel actuelle).

Le coin ouest était occupé par l'enseigne du *Changeur*, que nous retrouverons en décrivant la rue du Change ; puis venait la façade latérale de la Boucherie.

La place devant la Boucherie (actuellement place du Marché aux Poissons), doit trouver sa description ici, car, dans les anciens textes, elle était toujours désignée comme faisant partie du Grand Marché. La *Nouvelle Boucherie*, bâtie au quatorzième siècle¹ pour remplacer la *Vieille Boucherie* que nous trouverons sur la partie nord du Marché, occupait toute la face orientale de cette petite place. Elle fut rebâtie entièrement en 1655. Les boucheries n'étaient pas disséminées comme à présent : chaque boucher avait là son étal ; l'adjudication des offices se faisait au profit de la ville, à qui ils appartenaient. Le nombre des étaux était de 45 en 1409 ; en 1665 il n'y en avait plus que 35, et, en 1765, 28.

Le marché aux poissons, au XIV^e siècle vis-à-vis

1. On a cru jusqu'à présent que la Nouvelle Boucherie ne remontait pas au-delà des premières années du quinzième,

la Scelle, fut transféré au xvi^e siècle à l'endroit où il est à présent. Un abri fut construit pour le *minck*¹, et, au dix-huitième siècle, un cabaret voisin reçut le nom de *petit minck*, ainsi que la petite rue qui y aboutissait et porte encore le nom de rue du *Minck*. On a vu plus haut que le marché aux bottes, « heuzerie », était également devant la Boucherie, mais antérieurement au transfert du marché aux poissons.

Dans la rangée de maisons qui s'allongeait devant la Boucherie, on trouve les maisons du *Rouge Chevalier* (1620-1787) et de la *Heuze* (1545-1707), formant les deux coins de la rue du *Houzel*, appelée plus tard et encore actuellement *Saint-Eloi*, du nom de la chapelle *Saint-Eloi* bâtie en face au xv^e siècle par la corporation des « fevres », ouvriers travaillant le fer. Plus loin, en allant vers la place, les hôtelleries de *Saint-Jacques* (1383-1664) et du *Noir Mouton* (1380-1602), la *Blanche Chèvre* ou *Chevrette* (1380-xviii^e siècle), la *Double Croix Blanche* (1390-1687), le *Moulin* (1376-1567), la *Bourse Close* (1394-1597), l'*Escu de France* (xviii^e siècle), *Sainte-Barbe* (xviii^e siècle) et l'hôtel du *Cerf* « ostel au Cherf » (1365-1455) formant le coin sud de la ruelle de l'Ermitte (rue Fermentel actuelle).

siècle : mais des mentions précises de maisons qui étaient voisines montrent que dans le dernier tiers du quatorzième siècle elle était déjà construite.

1. Pour l'institution du *Minck* et l'origine du mot, Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., II, 2^e part. p. 431, et XVI, p. 441 à 421.

La face ouest du Grand Marché, à partir de la ruelle de l'*Ermite*, comprenait les maisons de la *Nieulle* (1385-1706), origine du nom, donné au xviii^e siècle à la rue Fermentel, de rue *Delmieule*, corruption de « de l'Nieulle »¹ ; de l'*Ange* (1383-1623), de la *Rouge Clef* (1389-1677), de la *Coupe d'Or* (1391-xviii^e siècle) ; les hôtelleries de la *Vigne* ou de la *Grande Vignette* (1379-xviii^e siècle), de la *Couronne* (1365-1654) où naquit le chroniqueur Jean Hendricq, la *Croix de Saint-André* (1531-1573), la *Double Croix Noire* (1427-1787), nom qu'a conservé l'hôtellerie jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, et où pendait en 1601 pour enseigne *Saint Vaast* ; la *Haute Maison* (1520-1556) qui est peut-être la maison devenue plus tard l'hôtellerie du *Château de Versailles* (1695-1774) (ces deux dernières maisons formaient les deux coins de l'ancienne ruelle du *Lion*), les *Trois Etriers d'or* (1555-1787), l'*Echiquier* (1524-1557), l'*Epée* (1554), l'hôtellerie du *Duc de Bourgogne* ou des *Trois Porcelets* (1527-1787) « maison des trois Pourchelets ou pend pour enseigne le Duc de Bourgogne » ; la *Petite Natte* (1545-1762) et la *Grande Natte* (1385-xviii^e siècle). Cette dernière hôtellerie formait le coin de la place nommée actuellement Cronstadt, auparavant du Casse-

1. GODEFROY, dans son savant *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, dit que le mot *Nieulle*, *Niule* signifie tantôt nuage, tantôt une sorte de pâtisserie formée de feuilles légères de pain non levé, tantôt (et il cite l'exemple de notre maison de la Nieulle) pain à cacheter servant au scel des chartes.

Tête; le coin lui-même portait au quatorzième siècle le nom flamand *Bayart*, *Bogart* ou *Baghart houc* qui, en raison de la variété des formes orthographiques qu'il a subies, devient d'une traduction impossible à préciser.

Les maisons de la *face nord* du Grand Marché nous sont également en grande partie connues par leurs enseignes et les souvenirs qui y sont attachés. En partant du coin du Casse-Tête opposé à celui que nous venons de quitter, nous trouvons le *Maillet* (1545-1756), la *Cloche d'Or* (1385-1770), le *Chevalet* ou *Rouge Chevalet* (1396-1748); plus loin, le *Pot d'Etain* (1477-1661), héritage séparé par une ruelle ou flégard de la *Vieille Boucherie*, qui fut la Halle de la Boucherie avant la *Nouvelle Boucherie*, établie au quatorzième siècle au sud-ouest de la place. Ce nom de « Vieille Boucherie » a subsisté jusqu'au quinzième siècle concurremment avec celui de l'*Ane rayé*, enseigne que l'on trouve déjà dans un texte de 1391. La maison appartenait alors à Baudin Wasselin, échevin, puis mayer de la ville en 1368; au quinzième siècle elle est à la famille de Walleran de Fiennes et, au milieu du dix-septième siècle, acquise par Robert Hendricq, fils du chroniqueur Audomarois.

Après l'*Ane rayé* venait le *Cygne Blanc* (1322-xviii^e siècle), formant le coin de la ruelle du *Cygne* (rue du *Château*) où l'on voit encore, encastré à la hauteur du deuxième étage, un beau cygne sculpté dans la pierre (xviii^e siècle). La maison du *Cygne Blanc* ou *Blanc Cygne* appartenait, au milieu du

seizième siècle, à Pierre d'Haffrenghes, apothicaire, grand-père de Charles d'Haffrenghes, devenu, sous le nom de Dom Bruno, Général de l'Ordre des Chartreux. En 1534, Pierre d'Haffrenghes et Jeanne Lemoisne, sa femme, obtiennent l'autorisation de construire, contre leur maison du Cygne, une « hobette » empiétant sur la voie publique. Une redevance annuelle leur est assignée pour cela à payer à l'argentier de la ville¹.

Il ne serait pas superflu de revenir sur la maison de l'*Ane rayé*, pour rappeler ses destinées à partir du dix-septième siècle. En 1661, les officiers royaux obtinrent d'acquérir la maison « à usage d'hôtellerie connue sous le nom de Anne Royez », pour y transférer la cour du bailliage. La nouvelle installation, aménagée en 1662, portait sur le pignon les armes du Comté d'Artois; le peuple crut y reconnaître les armes de France, à cause des fleurs de lys qu'il y voyait, et appela l'hôtel « Les Armes de France », nom qui lui resta. En 1758, l'hôtel menaçant ruine et devenu, au dire d'experts, inhabitable, l'Intendant le fit évacuer. La Cour du Bailliage tint une résidence provisoire au Couvent des Dominicains, pendant que l'on construisait le nouvel hôtel. Ce dernier fut achevé en 1786 et servit au Bailliage jusqu'en 1790; il fut ensuite affecté au tribunal de district de 1790 à l'an VIII, au Tribunal

1. Cf. DUFATELLE. *Etude archéologique sur la topographie ancienne de Saint-Omer*. Arch. du Nord de la France, 3^e série, T. 2.

de Commerce jusqu'en 1844, au Musée de la ville jusqu'en 1904, date où il fut acquis et restauré par la Caisse d'Épargne, qui y est actuellement installée.

L'auteur de l'*Histoire du Bailliage de Saint-Omer* nous dit, qu'avant 1660, la Cour du Bailliage siégeait dans une maison de modeste apparence, sise également sur le Grand Marché; mais il n'a pu déterminer exactement sa situation. Ne pourrait-on supposer que c'était la maison citée plus haut sur la face méridionale des *Armes du Roi*, dite anciennement de l'*Ecu de Flandre*, et appelée, dans un texte de 1606, « maison du Roy » ?

La maison du *Schotkin*, *Scotquin* ou *Tête d'Or* formait l'autre coin de la rue du Cygne (1391-1714). Elle était suivie de celle du *Bleu Capelet* (1391-1787), appelée aussi *Chapelet*, *Chapelet rouge*, puis *Rouge Chapeau*, maison qui a conservé de belles caves voûtées s'avancant sous la voie publique. Puis venaient la taverne de la *Grue* (1512-xviii^e siècle), la *Blanche Fleur de Lys* (1381-1719), le *Renard* (1376-1554) et *Saint-Georges* (1500-xviii^e siècle), appartenant également à la famille d'Haffrenghes, et enfin, à l'embouchure de la Tenne Rue, la *vieille Halle aux Draps*, annexée en 1565 à l'hôtel de la famille de Sainte-Aldegonde, formant le coin de la rue des Bouchers (rue de Calais).

La famille de Sainte-Aldegonde était une des premières familles échevinales au xiv^e siècle. Déjà, à cette époque, elle avait doté la ville de fondations importantes : la Chartreuse du Val de Sainte-

Aldegonde, sise dans la banlieue, non loin de la porte Boulenisienne, et l'hôpital de Notre-Dame-du-Soleil, hors la porte du Haut-Pont.

Il reste encore de leur ancien hôtel, qui est déjà cité dans une charte de Robert I, comte d'Artois, de 1248, une belle salle voûtée du XIII^e siècle avec deux colonnes à curieux chapiteaux. Suivant une opinion assez vraisemblable, mais qui n'est confirmée par aucun document précis, il existait une arcade qui reliait l'hôtel de Sainte-Aldegonde à la Halle Echevinale ; primitivement elle reliait, à vrai dire, les deux portions de cet hôtel coupé par la rue, dont une partie, la chapelle, fut incorporée au XIII^e siècle aux bâtiments de la Halle ¹. MM. Eudes et Derheims, qui reproduisent cette assertion, disent que cette arcade a porté le nom de *Porte de Berghes*. Il y eut effectivement, au haut de la Tenne Rue, une maison portant ce nom : il serait intéressant de savoir si une véritable porte traversait la voie publique.

Avant de quitter le Grand Marché, il reste à rappeler que ce nom a persisté jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Déjà, à ce moment, on l'appelait également Grande-Place. Au dix-neuvième, elle fut nommée successivement *place Royale*, du *Gouvernement*, puis *Grande-Place*. L'histoire de la ville nous apprend qu'après le siège de 1677 on braqua des canons devant le côté nord de la Halle, et que, de ce fait, on appela une partie de la place, *place*

1. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., IV, 2^e part. p. 301.

des Canons. En tout cas, cette dénomination n'est pas passée dans l'usage et n'a pas persisté.

Nous avons maintenant à parcourir les rues avoisinant le Grand Marché.

La première au nord est la *rue des Bouchers* (rue de *Calais*) qui descendait vers la rivière d'Erbostade et n'avait pas d'issue en dehors des remparts, car la rivière seule avait sa porte d'eau (*Waterporte d'Erbostade*), un peu à l'ouest de l'axe de la rue.

Le nom de cette longue artère n'a pas varié, du moins pour la partie haute, depuis le treizième siècle jusqu'au dix-neuvième. La partie basse s'est appelée rue des *Bouchers basse* ou rue des *Trois Têtes*, mais cette dernière dénomination n'était pas communément employée. Elle n'était pas aussi passagère que de nos jours, jusqu'au moment du moins où la porte construite sur le *Bolleverch* (on appelait ainsi le chemin de ronde longeant le rempart) *d'Erbostade* fut ouverte à la voirie en 1665 sous le nom de *Porte Neuve*.

C'était la plus monumentale des portes de la ville : elle était ornée d'un fronton avec l'inscription : « SOLI DEO GLORIA ». Un système compliqué de herses la défendait. Mais, au commencement du dix-neuvième siècle, on sacrifia une partie du monument, qui tombait de vétusté, et les vieux Audomarois qui l'ont vue dans son dernier état ne peuvent se rappeler qu'un monument tronqué qui n'offrait rien de saillant.

En haut de la rue des Bouchers, la maison de la *Reine* (1379-1447) formait le coin de la Tenne Rue opposé à l'ancien hôtel de Sainte-Aldegonde; plus loin était la *Gerbe de Blé* (1429-1565). Mais ces immeubles ont disparu avec l'installation, en 1627, de l'important couvent des Carmes, qui avait absorbé tout le pâté de maisons compris entre les rues actuelles de Dunkerque, des Carmes, des Corroyeurs et de Calais.

Plus bas, je relève au coin de la rue des Corroyeurs, le cabaret de la *Ville* (sic) de *Brédenarde* (1771) au coin de la rue des Chasseurs, l'enseigne de *Saint-Honoré* (1671-1722), de l'autre côté, le cabaret du *Comte de Bucquoy* (1698-1722). Enfin, dans la partie basse, le *Cocquelet* ou les *Cocquelets* (1394-1497), les *Trois Fers à Cheval* (1767), le *Tueur de Bêtes* (1453), la *Tête d'Argent* (1774), le *Pied de Bœuf* (1661-1765); les hôtelleries de la *Pierre Bleue* (côté ouest, 1695-1745) et de la *Ville de Calais* (1772) complètent la liste des enseignes dont les noms nous ont été conservés.

L'enseigne du *Pied de Bœuf*, de 1661, existe encore au dessus de la porte d'entrée de la brasserie de M. Dumez, au fond de l'impasse formant une petite place que traverse la rivière, aujourd'hui recouverte. Elle a, bien entendu, été déplacée par suite de réfections successives dont l'immeuble a été l'objet.

La rue de Calais communique avec l'Esplanade par une rue qui forme un coude brusque, appelée de l'*Ecu d'Artois*. Cette voie semble avoir existé

assez anciennement ; seulement, telle qu'elle existe à présent, elle est formée de deux tronçons de rues qui se prolongeaient l'une du sud au nord dans la direction de la rivière d'Erbostade, à l'endroit où nous venons de trouver le « Pied de Bœuf » ; l'autre, de l'est à l'ouest, dans la direction des remparts avoisinant le Château. La construction de la Caserne a englobé les deux parties qui ne servaient plus ; il en est resté une seule rue, coudée.

Le nom d'*Ecu d'Artois* donné à la rue, remonte au moins au dix-septième siècle. Comme dénomination antérieure, je trouve aux XIV^e et XV^e siècles une rue de la Petite Boucherie, nom qui, peut-être, était appliqué à la partie qui descendait vers la rivière.

A défaut de maisons bourgeoises, on relève dans ce quartier un grand nombre d'étuves : *Etuves à Hommes*, *Etuves de Femmes* (1341-1415), *Etuves d'Erbostade* (1545), *Etuves du Château* (XVI^e siècle). On sent que nous sommes dans un quartier excentrique, où, sous prétexte de bains, un commerce interlope pouvait se donner cours.

La partie de l'Esplanade occupée par la caserne actuelle d'infanterie, semble avoir été bâtie très anciennement : l'on croit qu'il y eût là, à une époque reculée, la première *Boucherie* concédée par le Comte d'Artois en 1211 à Guy Florent, bourgeois de Saint-Omer. Quelques textes du quatorzième siècle nous citent encore, à cet endroit, le lieu dit la *Petite Boucherie*, la rue de la *Petite Boucherie* ;

mais déjà elle semble, comme on a vu tout à l'heure, ne plus servir de halle à la corporation.

Est-ce de cette origine que vient le nom ancien de la rue que des vieux textes latins appellent déjà *Carnificum vicus* ?

En tout cas, c'est à cet endroit que fut élevée en 1675, sur des jardins et constructions alors peu importantes, la caserne qui actuellement est à l'usage d'un régiment d'infanterie.

On sait que la plus grande partie de l'Esplanade était occupée par le château des Comtes d'Artois, bâti au treizième siècle, qui a remplacé le vieux château de la Motte Châtelaine, et, après bien des modifications, a subsisté là jusqu'à la Révolution. Des dessins nous en ont été conservés, qui le montrent tel qu'il était au dix-huitième siècle, bien diminué et déchu de son ancienne splendeur, adossé au rempart à l'endroit où se trouve encore un magasin à poudres ; mais au moyen-âge il était bien plus important, forteresse entourée de fossés et de murs de défense. Primitivement on y avait accès par le front sud, à l'extrémité d'une rue venant du coin de la Grande-Place (du Bayart Houc) et que l'on retrouvera plus loin sous le nom de rue du *Château* (première de ce nom). Au seizième siècle, l'entrée fut reportée sur le front est ; dès lors l'on y eut accès plus facilement du Grand Marché, par la rue actuelle du *Château* (deuxième du nom) qui ne fut appelée ainsi qu'au XVIII^e siècle, et dont l'ancien nom était ruelle du *Cygne*.

Au moment de sa construction, c'est-à-dire au XIII^e siècle, le Château de l'Esplanade servit de résidence aux Comtes quand ils venaient à Saint-Omer, mais cela ne dura pas longtemps. On voit que dès le commencement du XIV^e siècle la Comtesse Mahaut avait *extra muros*, au-delà de la porte Boulenisienne, l'ancien château des Comtes de Guînes qu'elle donna en 1324 aux Dominicains, et, dès la fin du XIV^e siècle les Souverains venant à Saint-Omer logent à l'abbaye de Saint-Bertin qui avait un *quartier des Princes*.

On peut penser aussi que le Grand Bailli, représentant du Prince à Saint-Omer, tint la cour du Bailliage dans ce Château : mais cette attribution ne persista pas davantage. Au XV^e siècle, le Bailli n'y a plus sa résidence officielle : la cour du Bailliage, ainsi qu'on l'a vu, se tient dans une maison sur le Grand Marché. Dès lors le Château ne fut plus qu'une Citadelle occupée par les troupes du Souverain. Il contenait le logement de plusieurs officiers, dont le Commandant qui y habita jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. On y avait aménagé aussi une chapelle à la disposition de la garnison : enfin il contenait une prison du Bailliage.

Une rue qui longeait la partie nord des fossés du château nous est connue aux XIV^e et XV^e siècles sous le nom flamand *Recquebedestraet* ; le long du rempart sud, on trouvait la rue du *Maillet* où l'on relève les maisons du *Maillet* (1756) et de *Calais* (XVI^e siècle).

Le pâté de maisons compris entre l'Esplanade et

la Grande-Place était traversé, comme aujourd'hui, de l'est à l'ouest, par la rue du Comte de Luxembourg, appelée du XIV^e au XV^e siècle *Appelstraet*, en français rue des *Pommes* ou des *Fruitiers*, aux XVII^e et XVIII^e siècles rue du *Lait Battu*, puis du *Comte d'Issembourg* : une hôtellerie y avait pris le nom du gouverneur d'Artois de ce nom qui rendit de signalés services à la ville lors du siège de 1638.

Au XVIII^e siècle, le nom de *Comte d'Issembourg* se trouve déjà déformé en *Comte de Luxembourg*, et la rue continue à s'appeler ainsi, après avoir reçu toutefois, en 1793, le baptême révolutionnaire de *rue de la Nation*.

La rue actuelle du *Château*, telle qu'elle existe encore actuellement, mais beaucoup plus étroite, reliait directement le Grand Marché à l'Esplanade, coupant perpendiculairement la précédente voie dans son milieu. Elle nous est connue le plus généralement dans les anciens documents sous le nom de ruelle du *Cygne*, du nom de l'enseigne que j'ai relevée plus haut sur la maison faisant le coin de la Place, à l'entrée ouest de cette rue ; mais, dans un texte latin de 1425, je relève le nom énigmatique *Balbure*, qui est appliqué à la seconde partie qui conduit de la rue du Comte de Luxembourg à l'Esplanade. Dans la première partie, l'on trouvait près de la place, la maison du *Cranequin* (cranequin, arbalète à pied) 1391-1408 ; au n^o 17, on remarque encore une jolie enseigne de la *Sainte Famille*, bas-relief daté de 1693, restauré en 1848.

Enfin les maisons du *Petit Dauphin* (1781), du

Grand Monarque (1762-1769) et de la *Tour Blanche* (1765-1780) nous sont indiquées par différents textes.

Parallèlement à cette rue du *Cygne*, partait du coin de la Grande-Place l'ancienne rue du *Castel* ou du *Château*, qui, ainsi que je l'ai dit plus haut, aboutissait à l'entrée primitive du château. Il n'en existe plus que la face est, car elle a été englobée dans la place qui fut formée près de l'ancienne porte Boulénisienne. Elle avait d'ailleurs perdu son importance depuis que l'on avait changé l'accès du château, car elle n'aboutissait plus qu'au fossé qui le défendait. On y relevait la maison de la *Nef* (1485-1498) et l'hôtellerie du *Lion d'Or* (1500-1770) qui a donné au dix-huitième siècle son nom à la rue, au moment où l'ancienne rue du *Cygne* fut baptisée à son tour de rue du *Château*.

La voie qui partait du coin nord-ouest de la place vers le rempart, perpendiculairement à la rue que nous venons de quitter, conduisait directement à la porte Boulénisienne, ainsi que nous le montrent clairement les plans du XVII^e siècle. Nous la connaissons très anciennement sous le nom de rue du *Bayart Houc*, nom flamand qui, comme il a été dit, désignait le coin de la place; plus tard, elle s'est appelée rue *Boulénisienne* (1498)¹. Mais, à la fin du XVII^e siècle, pour permettre, a-t-on dit, à l'artillerie du rempart de commander le centre du marché où l'on redoutait des rassemblements tumul-

1. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., XXX, p. 303.

tueux, on abattit le pâté de maisons compris entre cette rue et l'ancienne rue du Castel. La place ainsi formée fut appelée du *Casse Tête*, nom qu'elle a porté jusqu'au démantèlement des fortifications, et qu'elle a changé pour celui de *Cronstadt*, dans les dernières années du XIX^e siècle, en souvenir de la mémorable manifestation franco-russe. Un auteur a dit que la dénomination de *Casse-Tête* tire son origine de ce que l'une des rues qui se trouvaient là conduisait au lieu où autrefois l'on fusillait les militaires condamnés à mort. N'en déplaise aux amateurs d'oubliettes, je serais plutôt disposé à voir simplement dans ce mot une déformation du mot *Castel*, qui était le nom couramment adopté pour l'une des rues supprimées.

La porte Boulenisienne eut, jusqu'au dix-septième siècle, une grande importance, car c'était l'amorce de la route qui se dirigeait vers Boulogne, par Tatinghem. Il y eut le long de cette voie, qui portait encore le nom de rue Boulenisienne *extra muros*, un vaste faubourg, siège de la paroisse Saint-Martin-hors-les-Murs, faubourg qui se dépeuplait déjà au quinzième siècle, par suite des guerres continuelles et de la difficulté de vivre hors de l'abri de fortifications. C'était là aussi que furent fondés, au XIII^e siècle, l'hôpital Saint-Louis et le couvent des Dominicains. L'hôpital, détruit à la fin du XIV^e siècle, au cours de la Guerre de Cent Ans, fut transféré en ville dans la maison du *Cheval d'Or*, en la rue du Brule (d'Arras) et devint l'hôpital de l'Ecoterie au Brule.

Les Dominicains, qui étaient installés dans un terrain dépendant de l'ancien château des Comtes de Guînes et de Mahaut d'Artois, furent forcés, en 1477, de laisser livrer leur maison aux démolisseurs pour les nécessités de défense de la place, et se réfugièrent au centre de la ville¹.

Un des principaux souvenirs de la porte Boulenisienne² est relatif à la reprise, par les troupes Bourguignonnes, de la ville sur les troupes du maréchal d'Esquerdes, le 11 février 1489. Quelques conjurés, bourgeois de Saint-Omer, s'étaient assuré le service du guet et, de connivence avec leurs alliés Bourguignons, convinrent d'un signal qui correspondrait au moment où ils pourraient faciliter à ceux-ci l'assaut à un point du rempart proche de la porte. Ce signal était tout simplement le cri d'un chat que l'on fit « braire », suivant l'expression du chroniqueur Molinet, au moment propice. La tentative réussit, et les troupes de l'archiduc Maximilien reprirent possession de la place qui était restée, pendant un an, sous la domination française du maréchal d'Esquerdes. En commémoration de ce fait d'armes, les bourgeois de Saint-Omer qui y avaient pris part se constituèrent en association qui célébrait par des réunions joyeuses chaque anniversaire de leurs prouesses, le 11 février, jour de St Désiré. Leurs

1. Cf. Abbé BLEU. *Démantèlement de Saint-Omer. Autour du Casse-Tête*. Saint-Omer 1893. Extr. de l'*Indépendant du Pas-de-Calais*.

2. Cf. COURTOIS. *La Paroisse Saint-Martin hors les murs*. Mém. Soc. Ant. Mor., XIII.

descendants continuèrent cette tradition, sous le nom de confrères de Saint-Désiré ou du Chat. Le héros de la journée historique y tenait une place importante : la promenade à travers la ville et au son du tambour de l'effigie d'un *chat*, escorté des membres de l'association, précédait chaque année les agapes confraternelles.

La disparition de la porte n'a pas entraîné celle de la grosse tour des fortifications, dite *Paielle*, qui était voisine et dont on reconnaît très bien la silhouette dans le grand plan en relief de 1758.

De la porte Boulenisienne partait, le long des remparts, à l'emplacement du boulevard Vauban actuel, une longue rue, appelée anciennement de *l'Ermite*, ou, plus exactement, *derrière l'Ermite*, du nom d'une maison qui s'y trouvait et faisait le coin de la rue Fermentel. Ce nom est surtout usité aux quatorzième et quinzième siècles ; je trouve aussi l'appellation de *l'Ermite au Cornet*, puis, à la fin du quinzième, de *rue des Merciers*. Elle suivait le bollewerch jusqu'à la rue Saint-Venant actuelle et obliquait à gauche pour aboutir vis-à-vis le portail de l'église de Sainte-Aldegonde, sous la dénomination de ruelle de *l'Estival* ou du *Four*, nom d'une maison qui se trouvait au quatorzième siècle (1342-1405) près du débouché de la ruelle Saint-Eloi sur le boulevard.

Au XVIII^e siècle, la rue de l'Ermite, élargie et plantée d'arbres, fut transformée en une vaste promenade qui reçut le nom de *Place Dauphine*.

Le *Grand Marché* était relié à la rue de l'Ermite

par plusieurs ruelles qui n'existent plus toutes aujourd'hui, et dont les dénominations sont assez difficiles à déterminer, d'autant plus que, pour l'époque reculée du XIV^e siècle, nous n'avons ni plan ni document topographique précis, et que l'on doit se contenter d'actes d'aliénations immobilières que les archives nous ont heureusement conservés, mais dont les indications ne sont que trop souvent approximatives.

C'est ainsi que nous trouvons, en suivant la voie du nord au sud, d'abord une ruelle appelée successivement de la *Vieille Lormerie* (quartier des *lormiers*, ouvriers selliers ou éperonniers) 1324-1530 ; et du *Lièvre* (1545-1557). Elle passait derrière les *Porcelets*, et par conséquent peut être identifiée avec la petite impasse actuelle des *Ouvriers*, qui en est probablement un vestige. Elle renfermait une maison du *Lièvre* (1497) et paraît avoir été reliée par une ruelle à la rue suivante, qui faisait communiquer également le Grand Marché et la rue de l'Ermitte ; cette seconde voie s'est appelée successivement et même simultanément du *Lion* (1354-1511), de la *Vacque* (1501-1628) et de la *Double Croix* (1592-XVIII^e siècle). Elle débouchait sur la place entre les hôtelleries de la *Double Croix Noire* et de la *Haute Maison* ; on y trouvait une maison de la *Vacque* (1418-1511) et une à l'enseigne de *Sainte-Barbe* (XV^e siècle). Il ne reste plus trace aujourd'hui ni de la rue ni de ces maisons.

Plus loin, la rue *Fermentel*, très ancienne également, reçut comme premier nom celui de *Sire*

Gille Mantel, nom d'un propriétaire du xiv^e siècle. Il semblerait que le mot actuel *Fermentel* ou *Fro-mentel*, dont on recherche en vain l'origine, dût être un souvenir et une déformation de cet ancien nom ; mais on peut objecter à cette assertion que celui-ci devait être bien oublié après les changements de noms que subit cette ruelle ; en effet, on la trouve sous le nom de *ruelle de l'Ermite* (1329-1571) à cause de la maison de l'*Ermite* qui se trouvait à son extrémité et qui a donné également son nom à la grande rue qui longeait le rempart ; au xviii^e siècle, et peut-être au xvii^e, sous le nom de rue *Delmieule*, corruption de « *de l'Nieule* », enseigne de la maison qui, ainsi qu'on l'a vu, en formait le coin sur le Grand Marché.

Une maison de cette rue, voisine du boulevard Vauban, et qui occupe peut-être l'emplacement de l'ancienne maison de l'*Ermite*, a conservé encore de jolis motifs sculptés de la fin du dix-huitième siècle. Ce sont des attributs de boucher et, au dessus de la porte, une enseigne au *Bœuf Tambouré* avec la date de 1787, qui rappelle la promenade annuelle des *bœufs tambourés*, organisée par les bouchers le mercredi de la semaine sainte, jour où ils conduisaient à travers la ville, parés de rubans et de guirlandes de buis, les bœufs qu'ils se préparaient à tuer pour les fêtes de Pâques. Le cortège était précédé d'un homme battant le tambour, d'où l'expression « *bœuf tambouré* ».

Devant la Boucherie, la petite rue *Saint-Eloi*, parallèle aux précédentes, appelée anciennement

rue du *Houzel* (xiv^e à xvi^e siècle), marque bien le lieu dit la *Heuzerie*, dont il a été parlé plus haut. Lors de la fondation de la chapelle St Eloi, elle prit le nom qu'elle porte encore aujourd'hui, sauf que la Révolution n'oublia pas, en passant, de la baptiser rue du *Marteau*.

Enfin la rue actuelle *Saint-Venant*, nom qu'on doit avoir emprunté à Maximilien de Lières, *comte de Saint-Venant*, grand bailli de la ville en 1653, a porté le nom de rue du *Four* dès le treizième siècle (1290-1326), à cause de la maison du *Four* qui se trouvait à la jonction de cette voie et de la grande rue de l'*Ermite*, puis de ruelle de l'*Estival* (1377-1455). L'identification de ces deux noms est bien corroborée par les mentions qui spécifient que la rue débouche vis-à-vis de l'église Sainte-Aldegonde. Les maisons du *Bœuf* ou du *Veel* (1380-1397) et de l'*Estival*, plus tard de la *Blanche Rose* (1387-1447), en formaient les deux coins à cet endroit.

Derrière la Boucherie, la rue du *Change* (rue Louis Martel) reliait le Grand au Vieux Marché. C'était le quartier des *changeurs*, et, au commencement du quatorzième siècle (1322-1326) le débouché de cette rue sur la Grande-Place portait le nom d'*Enganerie*, qui a un sens ironique puisqu'il vient du mot *engan*, ruse, tromperie, mais répond plus exactement à l'idée de « lucre avec ruse ». Ce mot se trouve d'ailleurs rarement employé ; l'on rencontre beaucoup plus communément celui de rue

du *Change*, qui fut remplacé au dix-huitième siècle par celui de rue des *Cuisiniers*, comme étant le lieu où cette corporation avait son centre.

La maison formant le coin ouest de cette voie et du Grand Marché était à l'enseigne du *Changeur*. On y voit encore un joli bas-relief représentant, autour d'une table, trois personnages en costume Louis XIV ; l'un d'eux tient une balance, au moyen de laquelle il pèse des pièces de monnaie. Sur l'autre façade de la maison, un écusson du même style porte la date 1689. C'est là peut-être une des plus curieuses et certainement la plus jolie de nos vieilles enseignes.

Au milieu et du même côté de la rue, le cabaret du *Tripot* (xvii^e-xviii^e siècles) se forma de la réunion des anciennes maisons le *Cerf Volant* (1431-1547) et le *Quillet* (1482-1524) ou le *Grand Quillet* (1482-1654).

A côté du *Tripot* débouchait un passage, sorte de fléguard qui reliait la rue du *Change* à la *Boucherie* ; il donnait accès aux halles des merciers et des lingiers qui s'étendaient du nord au sud parallèlement et entre les maisons de la rue du *Change* et la *Boucherie*. En 1663, le Magistrat fit convertir ces locaux en magasins à usage de l'artillerie.

Après le *Tripot*, on relève dans la même rangée les maisons voisines du *Pot Lavoir* (1490-fin xvii^e s.) près des *Prescheurs* ou *Predicans* (1431-1583), le *Flajollet* (1545-1654) et l'*Eglise* (1553-1708) ainsi nommée pour sa proximité de l'église de Sainte-Aldegonde.

Du côté est, je trouve la *Verde Maison*, déjà si

gnalée dans les maisons du Grand Marché, comme formant le coin de la place et de la rue du Change, elle porte actuellement l'enseigne du *Soleil*; à côté, la *Monnaie* (1384-1481), la *Rouge Auwe* ou *Rouge Oie* (1409-1767), le *Singe* ou *Homme sauvage*, le *Rouge Lion* (1481-1531), la *Chapelle* (1492-1545), le *Chuine* ou la *Cigogne* (1454-1528), le *Tilleul*, en flamand *Linde* (1377-1545), hôtellerie appelée plus tard *Loup Garou* (1552-1768), enfin le *Tambour* (1385-1610).

On a cru à tort que la rue des Cuisiniers fut appelée du mot flamand *Cockeenestraet*. On trouve, à la vérité, dans plusieurs textes des XIV^e et XV^e siècles, le nom *Cokinstraet*, mais ce mot est toujours appliqué à une ruelle du quartier de la paroisse Saint-Sépulcre que nous retrouverons plus loin.

Hendricq, et, après lui, Eudes dans ses « Recherches Etymologiques », racontent sérieusement une histoire extraordinaire de *revenant* qui se serait passée en 1601¹ dans la maison attenante à l'*Homme Sauvage*, chez les héritiers de Jérôme Ricart. Le bon chroniqueur, qui d'ailleurs était le propre beau-frère de ce dernier, aura sans doute été frappé de ce que cette maison était proche de celle du *Loup Garou*, et il nous aura fait souvenir que nous sommes dans le quartier de l'*Enganerie*, mot qui, en bon français veut dire : quartier des trompeurs.

La rue des *Clouteries*, qui relie également la

1. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., II, 2^e part. p. 126.

Grande Place à la Petite (actuellement place *Victor Hugo*), est également très ancienne et a toujours été, par suite de sa situation entre les deux Marchés, un centre de commerce et d'activité très intenses.

Son premier nom est *Vakestraet*, qui se trouve déjà dans des textes du XIII^e siècle et se répète jusqu'au milieu du quinzisième. On a dit que ce mot vient du mot *waghe*, poids, parce que non loin de là était le poids de la ville ; mais cette traduction ne me paraît ni admissible ni satisfaisante parce que, d'une part, le mot a toujours été écrit *Vakestraet* ou *Vacquestraet*, forme éloignée du mot *waghe* ; d'autre part, au moment où la rue s'appelaient ainsi, le poids de la ville était, ainsi qu'on l'a vu précédemment, de l'autre côté du Grand Marché, près de l'hôtel de la famille de Sainte-Aldegonde et n'a été transféré du côté de la Liste Rue (rue de *Wissocq*) qu'à une époque postérieure.

En 1432, la rue porte déjà le nom de rue des *Clous*, des *Claux*, de le *Cleuterie*, des *Clouteries*, *Cleustraet*, provenant évidemment du rassemblement à cet endroit de marchands de clous.

Une enseigne de 1714, « Au Chapeau de Cardinal », semble indiquer aussi, qu'à une époque plus récente, ce fut la rue des chapeliers.

Au débouché de la rue sur le Grand Marché, se trouvait, sur le coin est, la maison de la *Bouteille*, enseigne relevée plus haut parmi les maisons du Marché ; ensuite, en allant vers la place *Victor Hugo*, on rencontre le *Vanekin* ou *Vanequin d'Or*

(1385-1639), c'est peut-être la même qui est dite, au XVIII^e siècle, aux *Armes du Roy d'Espagne* (1784); plus loin, le *Platel* ou *Plat d'Etain* (1390-1489), le *Faucon* (1390-1481), la *Croix de Fer* (1432-1567), le *Paon* ou *Petit Paon* (1427-1530), le *Carolus d'or* (1564-1616) et la maison de *Saint-Nicolas* (1383-1568), formant le coin de la place Victor Hugo.

A l'ouest, on trouve d'abord, à l'entrée de la Grande-Place, l'enseigne encore existante au *Chapeau de Cardinal* (1714), mais cette enseigne a dû être déplacée; elle n'était certainement pas encastree à la hauteur où on la voit aujourd'hui. Plus loin se trouvaient l'*Haubergon* ou *Haubregon* (1356-XVII^e s.), le cabaret de l'*Hôpital* (1412-1536), la *Ville de Mons* (XVIII^e s.) et la *Balance* ou *Porte de la Balance* (1376-XVIII^e siècle), formant le coin de la place Victor-Hugo opposé à la maison de Saint-Nicolas.

Je dois ajouter à cette liste l'enseigne de *Saint-Eloy* (1426) dont je n'ai pu trouver l'emplacement, non plus que de la maison des imprimeurs Geubels, Pierre Geubels qui était à l'enseigne de la *Bible d'or*, de 1618 à 1632; son fils, Thomas, de 1632 à 1672, à l'enseigne de *Saint-Ignace, rue des Clouteries*, marque qu'on retrouve sur les ouvrages sortis de ses presses pour le compte des Jésuites wallons, ce qui explique le patronage sous lequel il avait mis ses impressions. Outre les Geubels, on connaît encore l'imprimeur Philippe Delobel, « rue de la Clouterie, proche le marché » en 1632.

A l'est de la rue des Clouteries s'amorce une impasse désignée aujourd'hui sous le nom d'*impasse*

des Clouteries, et, au dix-huitième siècle, *cul-de-sac du Bon Pasteur* (1786). Cette indication ne remonte pas à une époque antérieure, aussi n'est-il guère possible de dire si l'impasse est percée d'ancienne date, si elle se continuait au delà des limites où elle s'arrête aujourd'hui, ou si elle a remplacé d'autres passages ou flégards voisins. Notons, une fois pour toutes, que si l'on peut reconstituer à peu près l'ancienne topographie des principales rues, les changements nombreux apportés aux immeubles rendent impossible de retrouver bien des flégards, allées particulières servant à diverses maisons, qui constituaient autrefois un réseau de servitudes d'autant plus compliqué que les héritages étaient plus restreints, moins réguliers et plus enchevêtrés les uns dans les autres.

Nous trouvons précisément un exemple de cette difficulté dans cette rue des Clouteries, au sujet de l'indication donnée par plusieurs textes¹, d'une ruelle ou allée commune appartenant à la ville et traversant le pâté de maisons compris entre les rues du Change (Louis Martel) et des Clouteries. Un de ces textes, un article des comptes de l'argentier, parle expressément de la rue qui mène de la Boucherie à la rue des Clouteries; il semble donc qu'il ne doive y avoir aucun doute sur son existence aux quinzième, seizième et dix-septième siècles, dates des textes. Et pourtant cette petite rue n'est indiquée sur aucun plan.

1. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., XXX, pp. 122 et 126.

J'en dirai autant du flégard que j'ai signalé plus haut, reliant la rue du Change à la Boucherie, près du cabaret le *Tripot*. On peut penser que ce flégard se continuait vers la rue des Clouteries, en passant derrière la Scelle, et conclure que dans les quartiers populeux nombre de flégards de ce genre ont existé qui n'ont pas été considérés comme faisant partie de la voirie publique.

II. Quartier du Vieux Marché, Enclos de la Collégiale, Motte Châtelaine

Le *Vieux Marché* (place *Victor Hugo*) mérite de passer après le Grand Marché pour l'importance que lui a donnée la concentration du commerce et de l'activité de la ville. Moins étendu que le Grand Marché, il a toujours été aussi passager, d'autant plus qu'il servait de débouché direct à deux des plus grandes voies : la *Grosse Rue* (rue *Carnot*) et la rue *Saint-Bertin*.

Bien que sa superficie n'ait pas changé, son aspect devait certes être plus pittoresque qu'aujourd'hui quand les regards s'y portaient sur des façades et des pignons d'architecture flamande au lieu des devantures nues et banales que l'on voit à présent, et quand le fond se garnissait du chevet de l'église *Sainte-Aldegonde*, qui devait tout de même produire un effet plus imposant que la fontaine de *Nézot*, bien que je ne dénigre pas cet ornement apporté à notre place par le dix-huitième siècle, en remplacement des anciennes échoppes,

parasites misérables des églises et monuments religieux du moyen-âge.

Le nom de *Vieux Marché* (*vetus forum*) donné de tout temps à cette place, par opposition au *Nouveau Marché*, nom donné au xiv^e siècle au Grand Marché, nous fait naturellement penser à une antériorité du premier sur le second. Comme les textes nous font défaut pour des renseignements aussi anciens, nous en sommes réduits à nous baser sur des considérations tirées de l'histoire du développement de la ville. Sans vouloir entamer sur ce sujet une longue dissertation, j'émettrai brièvement l'hypothèse que cette place, se trouvant plus proche que l'autre de la Motte Châtelaine, considérée comme le berceau de l'ancien bourg de Sithiu et de la ville de Saint-Omer, aura été également bâtie plus tôt ; dès lors elle aura pu être choisie comme siège du premier marché qui se tenait dans cette agglomération. Nous connaissons, par un acte de Charles-le-Chauve de 874, qu'un marché se tenait tous les vendredis à Sithiu ; la place où il se trouvait avait certes bien droit, au xiii^e siècle, de s'appeler *Vieux Marché*.

Au xviii^e siècle, ce nom est encore usité, mais concurremment avec celui de *Marché-au-Bois* que l'on trouve employé dès 1725. Avant la Révolution, la dénomination de *Petite Place* est déjà adoptée ; elle subsista sans interruption jusqu'à la mort du grand poète français qui, alors, donna son nom à nombre de rues ou places dans tout le pays.

Le Vieux Marché fut aussi anciennement choisi

comme centre de réjouissances publiques ; le cadre d'ailleurs y prêtait. Nous voyons particulièrement qu'au quinzième siècle on y donna des représentations dramatiques en plein air. En 1413, le mystère du « Miroir de l'Homme » ; en 1419, celui des « trois mors et des trois vifs » y sont représentés ¹ devant l'hôtellerie renommée de l'*Aigle d'Or*, qui se trouvait au sud-ouest de la place, à l'endroit du n° 7 actuel.

De même, je trouve dans les comptes de l'Argentier ², qu'en 1432 et 1447, des joûtes furent organisées sur le Vieux Marché, et que les nobles seigneurs qui y assistèrent occupèrent également l'hôtel de l'*Aigle d'or*.

Les maisons particulières que j'ai pu relever sont :

Sur la *face nord*, de l'ouest à l'est, la *Morianne* (1386) auprès de la rue du Change (rue Louis Martel), la *Chaielle* ou le *Siège d'Or* (1524-1716), la maison de *Saint-Jacques* (1566), la *Noire Teste* (1385), le *Rouge Corail* (1661-xviii^e siècle), la *Balance* ou *Porte de la Balance* (1376-xviii^e siècle), au coin ouest de la rue des Clouteries ; au coin est, la maison de *Saint-Nicolas* (1393-1568), le *Constantin* (1393), qui pourrait bien être la même maison que le *Valentin* (1586), le *Bon Rencontre* (1761), le *Collet* aliàs *Rollet* (1570-1763), les hôtelleries du *Sarrazin*

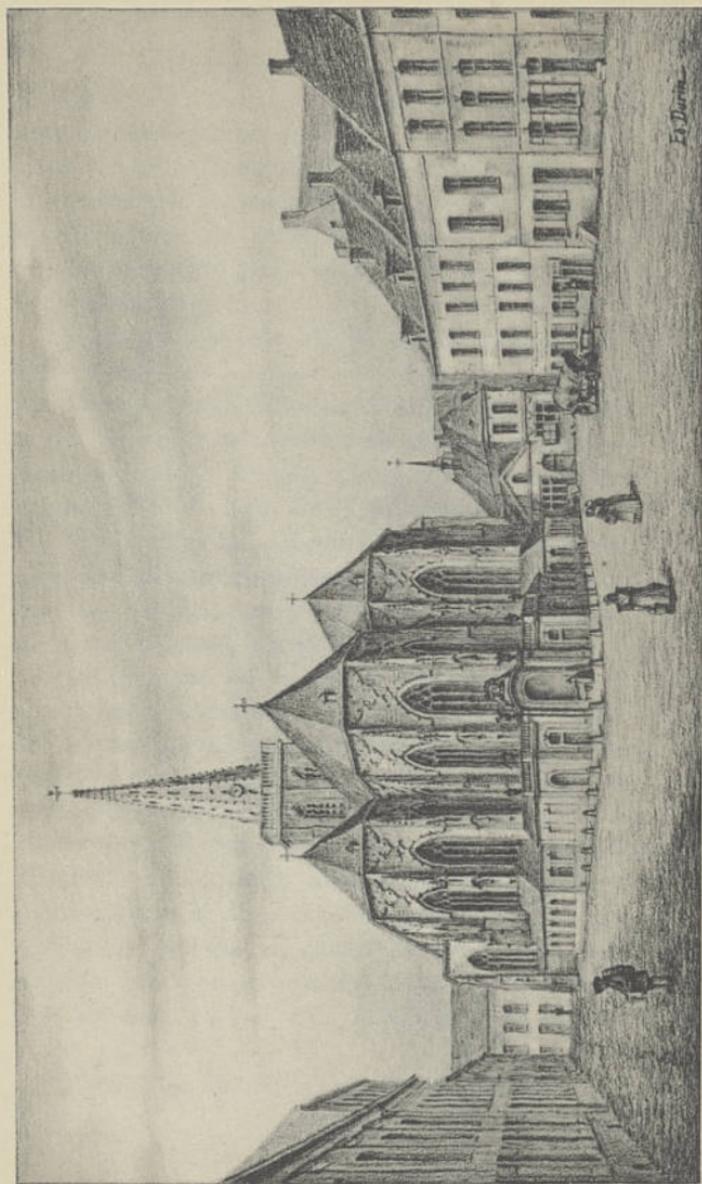
1. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., XXXI, p. 371.

2. Cf. Compte 1431-32, page 3 du Chapitre de la Dépense commune, et Compte 1446-47, même chapitre.

(1379-1718) et du *Chevalier au Cygne* (1385-xviii^e siècle).

Cette dernière maison fut convoitée, vers 1675, par les Religieux Minimes, qui avaient l'intention de s'y installer ; mais le Magistrat qui s'occupait en ce moment de la construction de casernes, ne favorisa pas ce projet et se rendit acquéreur de l'immeuble en juillet 1675, au prix de 7.000 florins. Après quelques aménagements, on y fit loger de suite un certain nombre d'hommes de troupe. Quelques années plus tard, des ressources obtenues par l'impôt sur les casernes, permirent de procéder à une installation plus définitive et d'y adjoindre l'hôtellerie du *Sarrazin*. La caserne fut dès lors appelée *Pavillon du Cygne*, nom qu'elle a conservé jusqu'à la fin du siècle dernier.

Sur la *face méridionale* : en face le *Chevalier au Cygne*, et près du débouché de la rue de l'Écusserie, la maison du *Ciel* ou du *Bleu Ciel* (1380-xviii^e siècle), derrière laquelle se dresse encore une tourelle ronde du seizième siècle, malheureusement invisible de la rue. Deux écussons portant les mots « anno » et « 1681 » se voient encore sur le mur extérieur, ainsi qu'un ange tenant un tableau sur lequel devait être peint un ciel bleu, aujourd'hui effacé. La maison suivante, formant le coin de la rue des Tribunaux, était à l'enseigne du *Cygne Noir*. Un bas-relief sculpté sur pierre au xviii^e siècle qui existait autrefois sur la façade, est encore encastré sur un mur intérieur de la maison où il a été transféré.



Le Vieux Marché (Place Victor-Hugo) et l'Eglise Ste-Aldegonde, d'après le Plan en relief de 1758.

La rue des *Tribunaux* s'est appelée d'abord du *Prévôt* ou de la *Prévôté* (1386-xvi^e siècle), nom qui indique bien qu'elle conduisait à l'enclos du Chapitre et à la maison du Prévôt de la Collégiale, par une porte qui se trouvait non loin de la place, avant l'entrée de notre Palais de Justice, ancien évêché construit par les évêques de Valbelle et auparavant prévôté.

A la fin du seizième siècle, après l'installation d'un évêché à Saint-Omer, le nom du *Prévôt* fut remplacé par celui de rue de *l'Evêque* et de *l'Evêché*, que la Révolution trouva très spirituel de transformer en rue des *Menteurs*, pour lui donner en 1795 le nom définitif de rue des *Tribunaux*.

Il n'y a rien de spécial à dire sur cette rue puisque l'histoire et la description du bâtiment de l'ancien Evêché, qui ont été données ailleurs¹, n'entrent pas dans le cadre de cette étude.

Le coin *ouest* de la place Victor Hugo était occupé par la maison de la *Clef Noire*, la « Noire Clef » comme disent les textes du xiv^e au xvii^e siècle. Je trouve enfin, en suivant la rangée de maisons vers Sainte-Aldegonde, les enseignes de la *Plume* alias *Plume d'Autruche* (1527-xviii^e siècle), du *Limaçon* (1523-1652), de *l'Escalope* (1380-1780), que le *presbytère* de l'église Sainte-Aldegonde séparait de la maison de *Saint-Georges* (1390-1780), appelée aussi au xiv^e siècle le *Loup*, le « Leu ». Puis venaient *l'Aigle d'Or* (1388-1695), la *Double*

1. Cf. Bull. Soc. Ant. Mor., T. VI, p. 45, et XIII, p. 20.

Croix (1401-1570) ou *Double Croix Noire*, qu'il ne faut pas confondre avec celle qui était sur le Grand Marché, enfin l'*Eschequier* (1385-1404) près de l'église.

L'immeuble qui était au dix-huitième siècle au numéro 19 actuel de la place, portait alors l'enseigne de l'*Eperon Royal*, indicatrice d'un magasin d'armurier. Un bel éperon en fer forgé qui ornaît la devanture et y est resté encore pendant une partie du dix-neuvième siècle, a été enfin recueilli par le Musée de la ville dont il orne une des vitrines.

L'hôtellerie de l'*Aigle d'Or* n'était pas renommée seulement au quinzième siècle, comme on l'a vu plus haut, elle avait conservé sa vogue à la fin du dix-septième. C'est là que descendit en 1661 le « sérénissime et très illustre Albert-Casimir, né prince de Bassarie, en la Pologne Inférieure, Podolie, Volonie, etc... » C'est de là que le sérénissime écrit des lettres éplorées au Magistrat de Saint-Omer, lettres heureusement conservées dans nos Archives¹, dépeignant sa détresse et sollicitant un subside. La première semble être restée sans réponse; elle est suivie d'une autre supplique demandant à l'autorité échevinale de faire rendre à la malheureuse Altesse sa femme qui lui a été

1. Ces lettres ont été publiées par M. de Lauwereyns de Roosendaele en 1882 dans ses « *Curiosités historiques des Archives de Saint-Omer* », p. 62, Saint-Omer, Fleury-Lemaire 1882.

ravie (!) pendant une courte absence qu'il avait faite de son hôtel, et qu'on a enfermée au couvent des Religieuses Repenties de Sainte-Marie-Madeleine!!! Malgré les magnifiques sceaux dont les lettres étaient couvertes, le Magistrat paraît bien n'avoir pas eu la naïveté de s'apitoyer sur ce malheur touchant. Ses prédécesseurs avaient pourtant été plus humains. En 1418, ils avaient donné 110 sols au *prince de Valachie en Grèce (sic)*, qui avait également perdu ses Etats; en 1421 *le duc de la petite Egypte*, passant par la ville avec sa bande, avait reçu trois couronnes d'or¹, plus deux mailles pour payer les frais de baptême d'un enfant, fils du hasard et de la Bohême. En 1445, un comte des *sept châteaux en Hongrie*, se voit gratifié d'une aumône de six livres².

C'étaient des secours opportuns que l'on accompagnait d'une invitation au bénéficiaire de quitter la ville et d'aller chanter ailleurs. Pourquoi l'Echevinage de 1661 aurait-il été moins généreux pour le chevalier de Bassarie et... d'industrie qui l'implorait d'une façon si touchante?

Nous n'avons aucune trace de la réponse qu'il fit aux suppliques, non plus que du sort de la pauvre femme internée au couvent des Repenties. Peut-on au moins supposer qu'on aura pris les mesures de police nécessaires pour éviter un exploit scandaleux du personnage et assurer d'abord à l'hôte de

1. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., XXVII, p. 423.

2. Compte de l'Argentier 1444-45, f° 90 v°.

l'Aigle d'Or le remboursement des dépenses faites par les voyageurs ?

Deux enseignes, *Saint-Antoine* (1583) et *l'Hermite* (1610), sont encore signalées sur le Vieux Marché, mais sans indication de l'endroit où elles se trouvaient.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, la fontaine monumentale qui a été appuyée en 1757 contre le chevet de l'église de Sainte-Aldegonde est l'œuvre du sieur Nezot, ingénieur du Roi à Saint-Omer ; les ornements sculptés sont de l'artiste Bronchorst, de Bergues, sauf les six vases dûs au ciseau de Chiflart, maître sculpteur à Saint-Omer. Ceux-ci ont été remplacés récemment.

Il ne faudrait pas quitter le *Vieux Marché* sans adresser un souvenir et un regret à *l'Enfant à la Gaufre*, jolie statue en bois du seizième siècle qui servit longtemps, et encore pendant une grande partie du dix-neuvième siècle, d'enseigne à la pharmacie qui se trouvait au n° 20 de la place.

Dans la pose originale et plaisante que lui avait donnée l'artiste, cet enfant aux cheveux bouclés, au visage angélique, absorbé par le soin de manger une grande gaufre qu'il tient de ses deux mains¹, avait dû servir d'enseigne de pâtissier ; il devint le point de mire des enfants et des passants. Trop légèrement attaché au socle qui le retenait, il disparut un jour, ou plutôt une nuit, dérobé probablement par un de ses admirateurs.

1. V. la reproduction. Mém. Soc. Ant. Mor., XXX, planche 41, p. 504.

Gentil enfant ! Es-tu allé garnir le grenier d'un antiquaire ou orner la collection de quelque Américain ? Es-tu parti pour les régions inconnues d'où l'on ne revient pas et où est allée te rejoindre la Joconde ?

Les contemporains de cette enseigne ont relaté plusieurs souvenirs qui y ont trait, et particulièrement, celui de la composition de vers latins donné par un professeur d'humanités aux élèves du Collège et ayant pour sujet « l'Enfant à la Gaufre ». Parmi les compositions fournies par les jeunes latinistes et dont quelques-unes se remarquaient par de longues amplifications, le devoir primé fut le plus bref, il se composait d'un seul vers :

« *Tu qui semper edis dic mihi quando bibes !* »

Le pâté de maisons actuellement construit entre les rues Sainte-Aldegonde, Henri Dupuis, des Deux Cantons et la place Victor Hugo était occupé par l'église de Sainte-Aldegonde, l'un des plus beaux monuments religieux de la ville, dont il restait, lors de la Révolution qui la démolit, des parties du xiv^e siècle, agrandies considérablement au commencement du xvi^e et une belle flèche également du xvi^e que renversa un ouragan en 1800. Le clocher renfermait un carillon renommé. Du monument il ne reste que des souvenirs : un dessin d'E. Wallet et la silhouette du plan en relief de 1758. Du mobilier, on a conservé quelques épaves disséminées çà et là, telles les boiseries et confessionnaux transférés en l'église du Saint-Sépulcre, sculptés par les sculpteurs

audomarois Piette, à qui l'on doit le buffet d'orgues de notre église Notre-Dame; la chaire transportée en l'église de Guînes, les orgues en celle de Nielles-Ardres, quelques tableaux en l'église Notre-Dame, une des cloches en l'église de Quiestède, etc.

Cette église était, paraît-il, la plus ancienne de celles de la ville, après les deux églises érigées par saint Omer à saint Martin et à la Vierge. Elle fut construite à l'extrémité du lieu dit *Sainte-Aldegonde*, qui s'étendait entre la porte Sainte-Croix et la porte Boulénisienne sur le territoire de la paroisse de Longuenesse. Au moment de cette fondation, il n'y avait pas encore les fortifications qui ont plus tard coupé en deux la seigneurie, en enclavant une partie dans les murs, et en laissant la plus grande en dehors.

Une question peut se poser sur la corrélation chronologique entre les origines de la seigneurie, de la paroisse et de la famille de Sainte-Aldegonde. Cette question n'est pas moins obscure que toutes celles qui ont trait à l'origine de notre ville, d'autant plus que les imaginations des écrivains divers n'ont pas manqué de se livrer aux dissertations les plus inattendues sur ce sujet. Un de nos historiens¹ en est même arrivé à dire que la famille de Sainte-Aldegonde était unie par le sang à la sainte de Maubeuge, qui vivait, on le sait, au milieu du septième siècle et que c'est un de ses membres, venu dans notre ville, qui aurait gardé ce nom

1. Cf. *Manusc. 809*, Biblioth. de Saint-Omer.

pour lui et ses descendants, et l'aurait donné à l'église et à la terre !

On peut plus raisonnablement supposer que le souvenir de la sainte ayant amené dans notre pays une dévotion en son honneur a été la cause directe du nom donné à la terre. Le siège primitif de cette dévotion a-t-il été l'endroit où fut plus tard l'église ou y a-t-il été transféré après coup ? C'est ce qu'aucun texte ne nous révèle et qu'il serait intéressant de savoir.

Toujours est-il que cette terre dut avoir été inféodée par le Comte de Flandre à un vassal du château de Saint-Omer qui aura pris, ainsi que cela est fréquent aux XI^e et XII^e siècles, comme nom patronymique le nom de sa seigneurie et l'a transmis à ses descendants.

Par ce fief, la famille de Sainte-Aldegonde a toujours eu un droit de patronat sur l'église. C'est du reste un Jean de Sainte-Aldegonde qui contribua à la reconstruction du monument en 1515. Ce droit de patronat est affirmé jusqu'au XVIII^e siècle dans les rapports et dénombrements servis par les propriétaires de la seigneurie¹.

Les rues entourant l'église ne portaient pas de noms, c'était l'*âtre* ou *cimetière* de Sainte-Aldegonde. On sait qu'avant 1785, date de création, à l'entrée de la route des Bruyères, du premier cimetière commun, les cimetières étaient autour des églises, et même à l'intérieur, car les personnes

1. Cf. *Manusc.* 804, Biblioth. de Saint-Omer.

notables obtenaient de choisir leur sépulture sous le sol de la nef, des chapelles et même du chœur, suivant leur importance. Le tour des églises, qui étaient toutes isolées à Saint-Omer, était donc occupé par le cimetière. On l'appelait l'âtre, on dirait aujourd'hui l'enclos ; mais le mot *âtre*, « l'att' » était encore usité, il y a cinquante ans, dans le langage populaire.

Celui de Sainte-Aldegonde s'étendait jusqu'à la face nord de la petite rue des *Deux-Cantons*. La construction des immeubles postérieurement à la destruction de l'église n'a pu se faire sans ménager l'issue des maisons qui s'y trouvaient et a abouti à la formation de cette ruelle qui a été prise comme ligne de démarcation à cet endroit des cantons nord et sud de la ville.

Lors de la Révolution, la rue de Sainte-Aldegonde reçut pour la première fois un nom, celui de rue du *Point du Jour*. Avant cette époque, j'y relève la maison du *Ratquin* (1476-1780).

○ Nous avons vu que la rue Saint-Venant actuelle s'est appelée anciennement de l'*Estival* et du *Four*. A côté de son débouché, vis-à-vis le portail de l'église, on relève l'*Hostel des Béghines* (1420-1526), la *Cauche* (1377), et la maison de *Royaumont* (1436-1623). La maison de *Royaumont* était en 1436 une taverne et appartenait en 1453 à David de Sainte-Aldegonde. Elle donnait sur la petite ruelle *Pelet*, que je trouve en 1498 appelée ruelle de *Royaumont*. Cette petite ruelle irrégulière qui conduisait au rempart est restée longtemps sans nom ; ce n'est qu'en 1865

qu'elle fut baptisée officiellement *Pelet*, nom qui sur la plaque municipale a été orthographié, on ne sait pour quelle raison, *Pellet*. Le personnage qu'on a voulu honorer ainsi est Robert Pelet, écuyer, docteur en médecine, issu de noble famille, qui, après avoir tenu un rang honorable à Hesdin où il avait été échevin et mayeur, vint s'installer à Saint-Omer en 1603 et rendit par son art des services à la ville lors de l'épidémie de peste de 1604¹.

Immédiatement après la ruelle, du côté de l'église Notre-Dame, la rue Henri Dupuis actuelle était barrée par la porte d'accès à l'enclos du Chapitre. Cette rue a été appelée *Notre-Dame* pendant le dix-neuvième siècle. Primitivement sans nom (c'était dans sa première partie l'âtre de Sainte-Aldegonde, puis l'enclos de la Collégiale) elle est connue au dix-huitième siècle sous le nom de rue du *Calvaire* et, sous la Révolution, rue de la *Vertu*.

Il avait d'abord été décidé de l'appeler dans cette dernière période, rue de *Lille* ou de la *Gloire*, mais le Conseil Général de la Commune décréta, dans une délibération du 17 mai 1793, « que cette rue « du Calvaire est trop isolée et d'une trop petite « importance pour mériter de porter le nom d'une « ville dont les habitans par la résistance la plus « vigoureuse avoient contribué pour beaucoup à « sauver la patrie... » En conséquence on lui enleva

1. Cf. Bull. Soc. Ant. Mor., XII, p. 361.

ce nom pour lui substituer, dans une intention ironique, celui de la *Vertu*.

L'*Enclos de la Collégiale* était donc fermé et limité : au nord, par la porte dont il vient d'être parlé, et la porte qui barrait la rue des Tribunaux à l'endroit où elle s'élargit et commence le mur du Palais de Justice (ancien évêché) ; à l'est, par une porte qui fermait l'extrémité ouest de la rue actuelle de l'Evêché ; au sud, par une porte qui fermait l'entrée de la place Sithieu, et au sud-ouest par la petite porte encore existante en haut de la rue de l'*Echelle*, ancienne rue du *Pas de la Mule*.

A l'intérieur, c'était le cloître de la Collégiale ; il n'est question ni de noms de rues ni de juridiction civile. Nous avons même à ce sujet trace de curieux procès relatifs à des maisons limitrophes construites à cheval, pourrait-on dire, sur les deux juridictions. Certain chanoine du x^e siècle, singulièrement processif, voulut supprimer, dans un de ces immeubles qu'il habitait rue du Prévôt (des Tribunaux), une issue qui s'ouvrait sur la partie de sa maison en deçà de la porte de l'enclos (c'est-à-dire du côté de la place), et y substituer une sortie donnant quelques mètres plus loin et de l'autre côté de cette porte, directement sur l'enclos. Il se rendait donc ainsi, par un simple travail de maçonnerie effectué à son immeuble, enfermé dans l'enclos, tandis qu'il en était antérieurement dehors. Grand fut l'émoi de l'échevinage qui vit, dans cette combinaison, un moyen frauduleux de soustraire

une maison à son autorité; et il avait tellement raison que le procès, où l'on épuisa tous les degrés de juridiction ¹, se termina par un arrêt de Parlement, homologué par le roi Louis XI, ordonnant au Chapitre et au chanoine de faire rétablir la porte d'entrée de la maison sur la partie dépendant de la ville.

Il y avait, au moment de la Révolution, trente maisons dans l'enclos. Ce n'était pas trop pour loger les chanoines, les employés et les services qui dépendaient de l'église, y compris le bâtiment à usage d'école. J'ai publié ailleurs ² une liste de seize de ces maisons qui avaient reçu des noms dont dix étaient des noms de saints; les autres portaient des appellations plus banales, telles : *l'Etoile*, *la Rose*, *le Purgatoire*, etc...

Au pied de la Cathédrale, près du petit portail nord-ouest, se trouvait, dans une maison appelée *le Chapitre*, le Cellier, réserve de vins à l'usage du Chapitre, d'autant plus importante qu'elle était soustraite à la taxation des droits divers ou « accises » que percevait la ville sur les boissons. Au dix-huitième siècle, ces privilèges avaient disparu; la maison était un simple cabaret. Elle fut brûlée en 1702 et rebâtie après.

Bien entendu, la Révolution fit disparaître le cloître, brisa les barrières, profana l'église, vendit nationalement les maisons et baptisa les rues. La

1. Bull. Soc. Ant. Mor., XII, p. 967.

2. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., XXX, p. 120.

place que nous appelons le *Parvis Notre-Dame* devint la *place de la Raison*.

En dehors de l'église et de l'Evêché, il ne nous reste, comme vestiges du cloître et des maisons claustrales, que la porte qui fermait le haut de la rue de l'*Echelle* et l'intéressant encadrement, de style Renaissance, qui orne l'entrée de la maison, actuellement n° 6 de la rue Henri Dupuis. Ce joli motif sculpté¹ présente cet intérêt particulier que les décors d'ornementation sont fouillés exclusivement dans de la brique.

En revenant à l'est du Vieux Marché, nous trouvons le débouché de la rue de l'*Ecusserie*.

On a émis l'hypothèse que le mot *Ecusserie*, donné à cette rue, tirait son origine d'un atelier monétaire où l'on fabriquait des « écus », que cet atelier était celui créé en 1488 par un édit de Charles VIII, enfin qu'il pourrait bien avoir été à la maison du « Mont d'Or », enseigne qui figure encore en cul-de-lampe sur la maison portant actuellement le n° 3 de la rue.

Cette assertion me paraît bien hasardée ; en effet il semble établi d'une part que cet atelier établi en 1488 n'a jamais fonctionné ; d'autre part, le mot *Ecusserie* appliqué à cette rue se rencontre dans les textes bien avant cette date et dès le xiv^e siècle. Enfin les monnaies qu'on a frappées à Saint-Omer

1. On le trouve reproduit dans les Mém. Soc. Ant. Mor., XXX, p. xxx, pl. iv.

remontent au moins au xiv^e siècle et n'étaient pas des écus. D'ailleurs, il est bien plus vraisemblable de penser que la rue s'est appelée de l'*Ecusserie* parce qu'elle était le centre des « armuriers escu- ciers », comme on a vu les cloutiers dans la rue de la *Clouterie*, comme on verra les orfèvres dans la rue de l'*Orfèvrerie* (rue des Epéers), les fourreurs dans la *Bontemantelstraet* (rue du Manteau fourré, actuellement rue de Valbelle), les charrons dans la rue de la *Caronnerie au Brule* (rue d'Arras)¹.

Le nom « *rue Sainte-Croix Haute* » a été appliqué aussi à cette rue simultanément avec celui de l'*Ecusserie*, et la dénomination *rue des Républicains* lui fut dévolue par l'administration révolutionnaire.

A l'entrée, on trouvait à droite, c'est-à-dire sur la face ouest, la maison de la *Tête d'Argent* (1316-xviii^e siècle), voisine du *Ciel Bleu*, qui figura parmi les enseignes du Vieux Marché; suivaient immédiatement le *Mont d'Argent* (1780) qu'il ne faut pas confondre avec le *Mont d'Or* qui était en face; le *Miroir* ou *Miroir d'Or* (1613-1780), le *Blan Moine* (1489-1780), le *Petit Saint-Antoine* (1780). Plus loin, nous trouvons l'hôtellerie de la *Rouge Cauche*

1. On ne peut davantage insister sur l'hypothèse de l'origine du mot *Ecusserie* dans le vieux verbe *escuisser*, fendre le bois, trouvée vraisemblable par M. Derheims à cause du voisinage du *Marché au Bois*. Cet auteur devait pourtant savoir que la rue s'appelait ainsi depuis le xiv^e siècle, tandis que la dénomination « *Marché au Bois* » n'est appliquée à la place qu'au xviii^e.

appelée aussi le *Bas Rouge* (1330-1780), séparée par une maison de celle du *Papegay* ou *Verd Papegay* (1583-1780); la *Roche* (1382-1753) qui appartenait en 1388 à « Leurens de le Vakestraet, vairier », l'hôtellerie des *Trois Rois* (1382-xviii^e siècle) où l'on a conservé de l'ancienne façade une niche du xv^e siècle : les trois Rois Mages qui y ont été mis vers 1860 ont été refaits par M. Legris, sculpteur à Saint-Omer; à côté, les *Petits Trois Rois*, puis l'*Aigle Rouge* (1769) faisant face à l'ancienne rue des *Sœurs Grises* (rue Caventou actuelle), et l'hôtellerie du *Pot* (1390-1630) formant le coin de la rue actuelle de l'Evêché, qui a pris longtemps le nom de cette enseigne, ou, en flamand, *Pot Straet*.

En face de la façade du Pot, à l'autre coin de cette petite rue était la maison de l'*Anneau d'Or* (xiv^e-xviii^e siècle) appelée quelquefois par déformation l'*Agneau d'Or*, qui appartenait au dix-huitième siècle au sr Desmons, d'où la dénomination que l'on rencontre parfois de rue *Desmons*, appliquée à la rue du Pot. Plus bas, à côté de la place Sithieu, il y avait au xviii^e siècle le cabaret du *Mont de Sithieu*.

Enfin on trouve encore de ce côté de la rue les maisons de la *Bourse d'Or* (1580-1623) et le *Patinet d'Argent* (1557-1588).

Sur l'autre face, côté est, la première enseigne que l'on rencontre à partir du Vieux Marché est le *Mont d'Or* (1567-xviii^e siècle) qui, d'après certains auteurs, a donné pendant quelque temps son nom à cette partie de la rue de l'Ecusserie; puis le *Chief*

S^t Louys (1625), *l'Eschekier* (1381-1545) et le *Blanc Chapon* (1526-1623).

L'hôtellerie du *Cat Sauvage* (1366-1624), formait le coin sud de la rue des Epéers, à l'endroit où se trouve actuellement une statue de saint Nicolas dans une niche du xvii^e siècle qui ne lui était pas destinée et a dû recevoir primitivement une statue de la Vierge, une de nos « Madones des Rues » qui étaient assez nombreuses dans les carrefours de la ville.

Plus bas, au coin de la rue des Sœurs Grises (rue Caventou), l'hôtellerie de la *Ville de Bruges* (1588-1775), qui conserve encore actuellement cette enseigne, puis le *Blecque* ou *Bloque* (1507-1753) « attenante aux Sœurs Grises ».

En dehors de cette énumération, je puis encore citer les enseignes suivantes, qui étaient bien dans la rue de l'Ecusserie, mais que je ne sais où placer au juste, faute d'indication précise : la *Lune* (1387), la *Licorne* (1562), le *Mortier d'Or* (1683) et le *Verd Tapis* (1760-1787).

Les rues des *Epéers* et *Caventou* seront parcourues plus tard, avec le haut de la rue Saint-Bertin.

La place *Sithieu* (*sic*) est l'ancienne place *Châtelaine*, appelée ainsi dès le xiii^e siècle, parce qu'elle se trouve au pied de la *Motte Châtelaine*, siège de l'ancien château, et berceau de la ville.

Disons de suite que le mot *Sithieu*, maintenu sur la plaque municipale, est une déformation irration-

nelle du mot *Sithiu*, seule forme que l'on rencontre dans les textes et que j'emploierai désormais. Le mot *Sitdiu* est également une variante toute fantaisiste tendant, semble-t-il, à chercher dans un calembour l'étymologie du mot.

La Motte Châtelaine est dite aussi dans les textes *Borgh*, *Bourg*, et l'ancien château est dénommé dans une charte de 1242 *Vetus Capitolium*.

L'histoire du *Vieux Château* se confond avec celle des origines de notre ville. Je ne puis donc m'y arrêter sans consacrer à ce sujet quelques développements.

On sait que l'origine de la ville (qu'il ne faut pas confondre avec l'origine de nos institutions communales dont il a été parlé à propos de la Halle Echevinale), est la donation faite vers 640, par un seigneur du nom d'Adroald, à saint Omer, évêque de Thérouanne, de son domaine (villa) de *Sithiu*. Omer fait construire sur la colline une église dédiée à saint Martin (ce fut l'origine de Saint-Martin hors la porte Boulenisienne, dont il a été parlé plus haut), puis une autre dédiée à la Sainte Vierge, à l'endroit où fut plus tard la Collégiale. Au même moment¹, le saint évêque accueille trois moines de l'abbaye de Luxeuil, Bertin, Momelin, Ebertram, et leur donne un terrain à *une lieue environ au nord de Sithiu*, pour fonder un monastère. Ce fut le *Vetus Monasterium*, à l'endroit où est actuellement Saint-

1. Cf. Abbé O. BLED. *Regestes des Evêques de Thérouanne*. Edition de la Soc. Ant. Mor., 1902.

Momelin. En 648, Omer fait céder par Adroald à Bertin et ses compagnons, pour y bâtir une église en l'honneur de Saint-Pierre, une partie de la donation qu'il avait reçue précédemment : c'est l'origine de l'abbaye de Saint-Bertin ou monastère d'en-bas. Mais la difficulté de vivre dans un terrain aussi marécageux devait faire rechercher pour les moines, dans le voisinage immédiat, un endroit plus élevé, plus sain, et pouvant servir de cimetière aux religieux. Omer, voulant favoriser l'abbaye, commence avec Bertin la construction du monastère d'en haut et, vers 661, lui en fait donation définitive avec l'église dédiée à la Vierge et ses dépendances.

Voilà donc l'abbaye propriétaire des deux, et même des trois monastères ; mais le *Vetus Monasterium* était abandonné en attendant qu'il devienne prévôté de *Saint-Momelin* (localité qui conserva le nom de *Vieux Moustier*) ; le monastère d'en haut devint de son côté plus tard la Collégiale.

Mais, pour revenir au sujet, c'est-à-dire à l'origine de la ville, il résulte de ce qui vient d'être résumé, qu'aux premiers siècles de son développement, Sithiu était sous la suzeraineté directe de l'abbé. C'est sous ses ordres que se font les premiers travaux de défense, et que s'organise la résistance aux invasions des Normands ; et, quand l'agglomération qui s'est formée autour du monastère est assez forte pour justifier la création d'un marché, dont on constate l'existence en 874, c'est encore l'abbé qui en touche les revenus.

Au dixième siècle, la prospérité croissante de cette fondation religieuse excita la convoitise du Comte de Flandre Bauduin qui fit d'abord assassiner l'abbé Foulques, auteur, pour une grande part, de cette prospérité, puis se fit donner l'abbaye par concession royale. Ses successeurs la gardèrent jusqu'à ce que, d'usurpation en usurpation, ils soient arrivés à limiter la justice de l'abbé au territoire de l'enclos *d'en bas*, et à le déposséder du reste de l'agglomération. Un acte de 1056 sanctionne cette délimitation.

On ne sait rien de précis sur la date de construction de l'ancien château. Il est évident, d'après ce qui vient d'être dit, que le châtelain devait être l'abbé, s'il fut antérieur au dixième siècle; et la chose est vraisemblable, car les moines et les habitants dont cet endroit était le refuge et l'asile contre les ravages de la nature (inondations) et des hommes, durent songer à fortifier cette partie et y élever un château à l'abri desquels ils puissent s'abriter. Si donc l'on admet également que la Motte Châtelaine sur lequel il était bâti et qui est, on le sait, une motte factice, remonte au neuvième siècle, c'est également l'abbé qui la fit dresser.

Toujours est-il qu'il paraît avéré à présent que le château est postérieur au fameux Adroald, lequel ne semble pas avoir eu de résidence seigneuriale à Sithiu. Dans l'acte, probablement apocryphe d'ailleurs, que nous connaissons, il date sa donation à saint Bertin d'*Ascio villa dominica*, nom qu'on a essayé sans grande vraisemblance, de tra-

duire par Aix, mais qu'il est plus prudent de laisser indéterminé. On a dit d'ailleurs très justement que la *villa Sithiu* était, non une bourgade, mais un *domaine rural* composé d'un plateau correspondant à la partie haute de la ville et de marécages qui l'entouraient.

Quant à la question de savoir s'il y eut un temple païen à l'endroit des églises érigées par saint Omer, elle est du domaine de la légende ; les éléments nous manquent pour en discuter la valeur historique ; il n'y a donc pas lieu de s'y arrêter.

Après l'usurpation de Bauduin, c'est le comte de Flandre qui exerce le pouvoir législatif suprême sur le bourg de Sithiu, et commande, par ses officiers, le *castrum* qu'avait avant lui l'Abbé. En 1042, apparaît la première mention d'un *châtelain héréditaire*, qui le supplée dans les pouvoirs militaires et de juridiction.

Les premiers châtelains des XI^e et XII^e siècles habitèrent effectivement le château et y tinrent eux-mêmes leur cour féodale. Mais, dès le XIII^e siècle, l'ancienne châtellenie, en tant que fief dominant relevant du Comte de Flandre, s'est fondue peu à peu dans le *Bailliage* : d'une part surgit le Bailli représentant directement le Souverain dans son autorité civile, judiciaire et militaire ; d'autre part demeurent les Châtelains héréditaires, représentants exclusifs des droits féodaux de la châtellenie dans la ville et banlieue. C'est alors que le Comte fait bâtir le château de l'Esplanade, dont il a été parlé précédemment.

Il reste aux châtelains de leur ancienne puissance des droits utiles, impôts, prestations et banalités qui forment le revenu de leur seigneurie. Ils continuent de posséder l'ancien château, siège de leur fief, que le bailli n'avait pas alors à sa disposition. Mais ils s'éloignent peu à peu de la ville, pour remplir leurs devoirs de vassaux et suivre leurs princes dans les guerres et expéditions diverses. Dès lors ils délèguent leurs droits ou les vendent pour se procurer des ressources. A côté d'eux, grandit la commune, qui, recevant des privilèges directement du Comte, acquiert son autonomie ; le Châtelain devient étranger à son organisation, et, au lieu de son ancienne suzeraineté sur tout le territoire, il est réduit à la possession d'un fief particulier, le fief de la *Motte*, dit aussi de la *Motte Châtelaine* ou du *Bourg* qui forme, au milieu de la ville, autour du château, une enclave sur laquelle seule il exerce désormais juridiction et autorité.

Mais, en 1386, ce fief tout affaibli est réuni à la Couronne, et la Couronne y délègue un lieutenant qui prend le nom d'*officier châtelain* ou *bourgrave*, et exerce son office pour le compte du prince.

Même après la réunion à la Couronne, la Motte Châtelaine continue à servir de siège à la juridiction féodale des *Francs Alleux* qui y tenait ses assises trois fois l'an¹. Les francs alleux en Artois étaient des terres qui, n'étant ni nobles ni roturières, étaient exemptes de toutes redevances sei-

1. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., XXV, p. 133.

gneuriales; elles n'obligeaient les propriétaires qu'à des rapports et dénombrements et à un service de plaids qui s'exerçaient soit en matière de juridiction gracieuse (saisines, dessaisines, hypothèques), soit en matière de juridiction contentieuse et criminelle dans l'étendue de leur ressort.

Le *bourgrave*, dont il vient d'être parlé, n'est plus qu'un fonctionnaire subalterne qui dépend du Bailli. Etabli, avant tout, pour la conservation et la perception des droits dépendant de la châtelainie, il exerce en plus certaines fonctions judiciaires pour le compte du bailli; il est enfin *officier fiscal* à l'échevinage, chargé de poursuivre le recouvrement des amendes prononcées pour le Magistrat.

Dans cette déchéance, il lui reste l'ancien château, appelé la maison du *Bourg*, sur la Motte Châtelaine, résidence bien humble qui ne nous rappelle aucun souvenir architectonique intéressant, mais qui continue à être en dehors de la juridiction de l'échevinage.

Et encore, cette résidence, il ne l'a pas pour lui seul et doit la partager avec des voisins, et quels voisins! Dès le xv^e siècle, on y constate l'installation d'une prison à l'usage commun du Bailliage et de l'Echevinage. Un texte précis de 1438¹ nous dit que cette prison était à l'usage des criminels et des malheureux prisonniers que l'on soumettait à la

1. Cf. Arch. de la Chambre des Comptes de Lille. Série B, Registre 7482, f^o 93 v^o.

question et que l'on *géhina*t (géhiner : mettre à la torture). D'autres textes de 1416 et 1417¹ nous apprennent que, par une attention délicate, les chambres de la prison étaient désignées sous des noms idylliques : l'*ancolie*, la *violette*, la *douce chambre*, la *treille*. C'est charmant ! Combien cela devait égayer la résidence du pauvre bourgrave !

Quand le barbare usage de la question s'affaiblit, le local servit encore de prison. D'autre part, l'office de bourgrave, de plus en plus annihilé, fut supprimé d'abord provisoirement à la fin du xviii^e siècle, puis définitivement en 1712. En 1761, les ingénieurs du Roi construisirent un bâtiment neuf, à usage exclusif de prison, et qui, bien que prison du Bailliage, servit en même temps de prison militaire. C'est la massive construction que l'on voit encore aujourd'hui.

Au xviii^e siècle, le souvenir de l'ancienne grandeur a bien disparu. La place Châtelaine est devenue la place *Pipette*, du nom de la fontaine qui y fut construite en 1626 et reconstruite en 1828, telle qu'elle existe aujourd'hui. Une épithète plus prosaïque encore l'attendait, indicatrice du commerce qui s'y faisait : au commencement du xix^e siècle, elle n'est plus connue que sous le nom de *Marché aux Veaux* ! C'est complet !

1. Cf. Inventaire sommaire des Archives de la Chambre des Comptes de Lille, T. IV ; et Arch. de Saint-Omer, Comptes de l'Argentier 1415-16 et 1416-17. Cf. Bull. Soc. Ant. Mor., VIII, p. 733.

Dans la rangée de maisons qui en formaient la face nord, l'une d'elles a reçu le nom de *Pot Lavoir* (1401), devenu *Pot Laurier* au XVIII^e siècle. Les enseignes de la face est vont être relevées ci-après avec celles de la rue Sainte-Croix.

La rue *Sainte-Croix Basse* allait de la place Châtelaine à la porte Sainte-Croix. Elle s'est appelée aussi rue des *Vairiers* (1369-1415) ou des *Fourreurs* (1518) : mais ces noms étaient employés simultanément avec celui de *Sainte-Croix* que je trouve appliqué depuis 1319. La Révolution lui choisit le nom de « *Sans-Culottes* ».

La maison qui formait le coin de la rue Gambetta nous est connue sous le nom de *Saint-Christophe* (1344-1736) ; elle s'est dédoublée en *Grand* et *Petit* Saint-Christophe, et a même donné son nom au XV^e siècle à la fontaine qui était en face et est plus souvent dénommée *Pipette*. A côté, la maison les *Louchettes* était habitée en 1384 par Simon de Haffrenghes, l'un des premiers représentants de la famille de ce nom qui s'est étendue beaucoup à Saint-Omer, surtout au XVII^e siècle.

Plus bas, la maison de l'*Arbre d'Or* (1576-XVIII^e siècle) précédait le débouché de la petite rue actuelle *Saint-Charles*, qui est très ancienne, car elle reçut successivement et simultanément les différents noms de *Malhof* ou *Malove* (1323-1489), nom d'un lieu dit et ancien fief dans la banlieue de St-Omer; de la *Pesterie* (1319-1515), alias *Pecstraet* (1446) qu'il semble inutile d'expliquer plus longuement ; au XVII^e siècle, de *Fafa*, du nom, paraît-

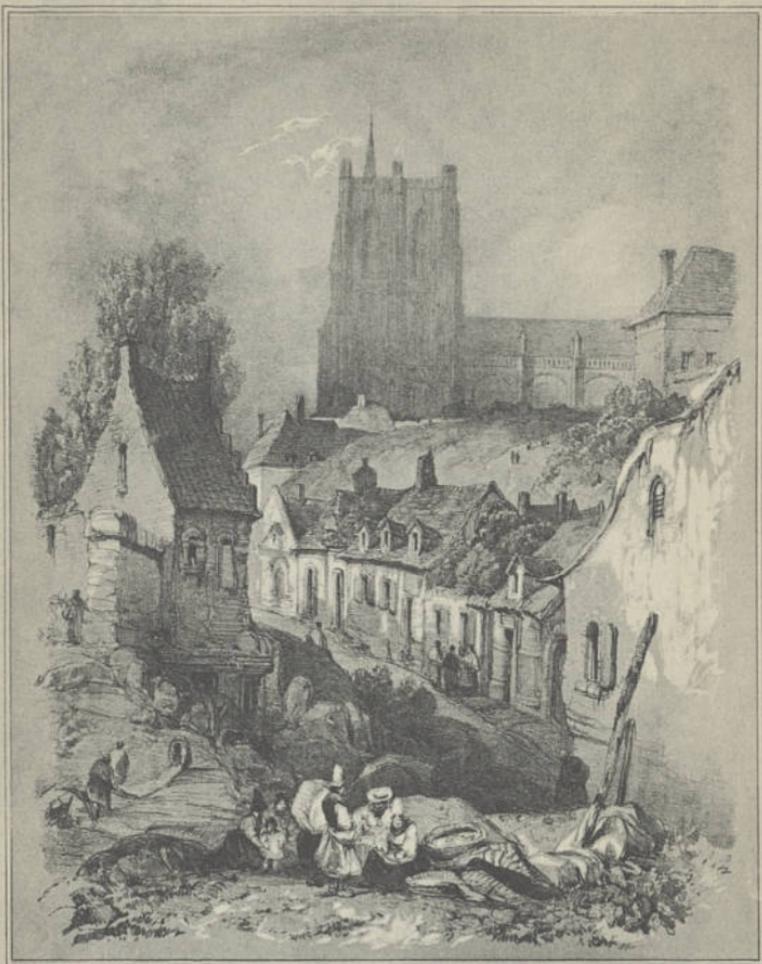
il, d'un particulier appelé *Fava* qui y avait sa maison ; enfin, au XVIII^e siècle, de *Piette*, nom de la famille des sculpteurs renommés à Saint-Omer à cette époque, qui laissèrent dans la région bon nombre d'œuvres importantes (en particulier, le buffet d'orgues de l'Eglise Notre-Dame) soit dans les églises, soit dans les maisons particulières¹. Les Piette, dont la maison d'habitation donnait sur la rue Sainte-Croix, en dessous de la ruelle, avaient leurs ateliers donnant sur la ruelle même. L'héritage, voisin de cette maison et formant le coin sud de la rue Piette était, en 1764, le cabaret de la *Soucoupe*. Les maisons du *Ciseau d'Or* (1640), de *Sainte-Croix* (1490), de la *Lence* (1757), des *Quatre fils Aymon* (1554), et le *Tigre* (1545-1708), n'ont pas encore dévoilé leur emplacement précis dans cette partie de la rue Sainte-Croix.

Dans le pâté de maisons compris entre le bas de cette rue et le rempart courait parallèlement une petite ruelle ou impasse que l'on relève encore sur le plan du cadastre du commencement du XIX^e siècle ; elle était dénommée vulgairement le *Courgain*.

De l'autre côté, près de la porte, s'ouvrait la rue du *Bourg*, qui longeait le bas de la partie occidentale de la Motte Châtelaine ou du Bourg. Elle nous est connue au XVII^e siècle sous le nom de rue des *Pieds de Saint Omer*.

L'origine de ce nom bizarre ? Une légende mi-

1. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., XXXI, p. 443.



Drawn by J. Stokvis from a sketch by J. B. Stokvis.

Engraved by J. Stokvis.

VIEW FROM THE RAMPARTS OF ST OMER.

A. Goussier del. J. Stokvis sculp.

La Rue du Bourg vers 1820.

raculeuse, rapporte¹ le chroniqueur Deneuille, curé de Sainte-Aldegonde au commencement du XVIII^e siècle. Saint Omer, dit-il, se trouvant un jour mêlé *incognito* à la foule qui se pressait *autour du château du charitable seigneur Adroald* (sic) fut reconnu et, voulant se dérober à une ovation que lui préparaient Adroald et ses acolytes, disparut aux yeux de tous sans laisser d'autres traces que « les vestiges de ses pieds pour preuve qu'il avoit esté dans ce lieu ». Adroald, ne voulant pas perdre ces vestiges précieux, fit mettre des pierres pour en conserver le souvenir et « on croit, par une tradition vulgaire, que ces mêmes pierres sont encore dans une rue de la paroisse de Sainte-Aldegonde ». Derheims et d'autres écrivains locaux, qui ont répété cette légende, identifient la rue des « Pieds de St Omer » avec la rue Sainte-Aldegonde elle-même, ce qui est absolument contraire aux mentions formelles des anciens textes. L'erreur ne modifie en rien d'ailleurs la valeur de la légende. Ne pourrait-on, en effet, montrer dans n'importe quelle rue de la ville des pierres d'Adroald, aussi authentiques que dans la rue du Bourg?

Resterait à savoir si cette légende n'a pas été inventée après coup de toutes pièces par Deneuille, qui en était bien capable. Il serait en effet beaucoup plus simple, mais malheureusement moins pittoresque, de penser que la rue du Bourg se

1. Cf. *Manusc. 809*, Biblioth. de Saint-Omer.

trouvant *au pied* de l'église collégiale nommée, on le sait, Saint-Omer, fut dénommée rue « *au pied de St Omer* », et que l'expression « *les pieds de St Omer* » est une locution déformée mais qui a néanmoins pour objet de marquer la situation de la rue par rapport à l'église.

Quoi qu'il en soit, cette rue ne rappelle aucun autre souvenir intéressant. A peine peut-on dire encore qu'une de ses maisons fut choisie en 1734 pour servir de logement au bourreau de la ville, qui précédemment logeait sur la place Suger.

La *porte Sainte-Croix*, l'une des plus anciennes portes de la ville, puisqu'elle fut certainement comprise dans la première enceinte de Sithiu, donnait accès au faubourg Sainte-Croix, qui eut son importance avant le quinzième siècle, mais se dépeupla depuis peu à peu et fut définitivement supprimé après le siège de 1638. C'est dans ce faubourg que fut fondé, au commencement du XIII^e siècle, le couvent des Franciscains ou Cordeliers, qui, après avoir été brûlé en 1303, et reconstruit sur place, fut définitivement démoli en 1477 pour l'agrandissement des fortifications, après quoi ces religieux furent autorisés à s'établir en ville.

La porte elle-même est célèbre dans nos annales par l'attaque tentée, en 1594, par les Français commandés par le duc de Longueville, et la résistance victorieuse des troupes de la garnison et des milices urbaines. Des récits détaillés¹ et deux

[1. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., X, p. 117.

curieux bas-reliefs commémorèrent cet événement : ces derniers sont heureusement conservés dans notre Musée.

Après cette époque, la porte subit des vicissitudes : plusieurs projets de reconstruction qu'atteste un magnifique plan du commencement du dix-septième siècle, n'aboutirent qu'à des réfections partielles interrompues d'ailleurs par les événements. Le siège de 1638 la fit fermer : elle resta encore néanmoins accessible aux cavaliers mais non aux voitures, et les projets de travaux continuèrent à dormir jusqu'à la prise de la ville par les Français en 1677. Cette fois Louis XIV la supprima définitivement.

Il est superflu de remarquer que cette fermeture causa un préjudice considérable au quartier : la rue Sainte-Croix, si passagère auparavant, et qui avait vu se dérouler à plusieurs reprises des cortèges de Souverains et Gouverneurs faisant leur entrée dans leur bonne ville, devint une sorte d'impasse d'où la propreté et la salubrité se retirèrent peu à peu pour en former une des voies les plus pauvres de la ville. Nos contemporains ont pu d'ailleurs se rendre compte du changement contraire qui s'est produit, quand le démantèlement de 1893 a ouvert de nouveau cette voie, fait se reconstituer à nouveau et comme par enchantement l'ancien faubourg, et ramené l'animation des promeneurs et des commerçants venant d'une partie de nos campagnes environnantes.

III. Quartier du Brule Rues Gambetta, Thiers et d'Arras

Je limite ici le quartier du Brule par les rues *Sainte-Croix, Gambetta, Thiers, Sainte-Claire* et *d'Arras*. Souvent les textes englobent dans le « Brule » la partie basse des rues qui vont de la rue Gambetta vers la rue Saint-Bertin : mais, pour ne pas couper ces rues en deux, je les renvoie au prochain chapitre.

L'origine du mot Brule serait-elle, comme on l'a dit le mot *Bruhl*, marécage ? Si l'on s'attache à l'orthographe, la chose serait au moins douteuse, car le lieu dit « Brule » n'a jamais été écrit ainsi, mais à vrai dire on n'a pas trouvé jusqu'ici d'étymologie plus vraisemblable.

La rue *Gambetta* actuelle s'appelait au quatorzième siècle rue du *Brule* ou du *Vieux Brule*. Dans ses deux extrémités, on la dénommait *rue du Haut Brule* ou le *Haut Brule* depuis la place Sithieu jusqu'à la place de l'Etat, *rue du Bas Brule* ou le *Bas Brule* depuis la rue Notre-Dame de Patience jusqu'au tournant voisin de la rue des Béguines.

A partir du dix-septième siècle, le nom de rue du *Brule* ou du *Nouveau Brule* fut réservé exclusivement à la rue d'Arras qui s'appelait précédemment rue des *Carons* ou de la *Caronnerie au Brule*, et la rue du *Vieux Brule* reçut différentes dénominations suivant les tronçons auxquels elles

s'appliquaient : le Haut Brule, jusqu'à la rue du Lycée, devint au milieu du xvii^e siècle la rue des *Ursulines*, à cause du couvent qui vint s'établir dans la rue des Conceptionnistes en 1626; plus loin, ce fut la rue des *Classes des Jésuites*, puis rue des *Récollets* jusqu'à la rue des Béguines : enfin, la dernière partie faisant retour d'équerre vers la rue Saint-Bertin fut la rue du *Collège Français* ou du *Collège Saint-Bertin*, puis vers la Révolution rue de *l'Equerre*.

Les deux parties du milieu furent englobées pendant cette dernière période sous le nom de rue de *l'Instruction*, tandis que la partie haute (rue des *Ursulines*) était baptisée rue de *la Patrie*.

Enfin les quatre tronçons n'eurent plus au xix^e siècle qu'une seule dénomination : rue des *Classes*, puis *Gambetta*.

On a vu que la première maison de cette longue artère était la maison de *Saint Christophe* qui formait le coin sud de la place Sithieu. Démolie au dix-huitième siècle, elle n'était plus qu'un terrain vague.

Une grange séparait cette maison de l'ancien refuge des Dames de l'abbaye de Sainte-Colombe de Blendecques, qu'un texte de 1397 appelle *maison des Nonnains de Blendekes*¹, mais qui fut abandonnée au commencement du xvii^e siècle par ce couvent pour l'installation plus grande qu'il prit au bout de la rue de Courteville à l'emplacement actuel de la maison des Dames de Sion.

1. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., XXX, p. 400.

Près de là s'ouvrait la rue de *Lombardie*, appelée ainsi dès la fin du XIII^e siècle du nom des Lombards qui vinrent résider à Saint-Omer et s'installer dans ce quartier : on en retrouve la trace depuis le XIII^e jusqu'à la fin du XVI^e siècle. On sait que cette tribu avait monopolisé dans les différentes villes le commerce de l'argent (tables de prêts) ; ils n'étaient pas très populaires, et même ils furent chassés momentanément en 1483 comme usuriers : mais les Souverains les protégeaient et intéressaient l'Echevinage à cette protection qui se manifestait encore, en 1567, par des exonérations d'impôts ; on voit également qu'entre 1430 et 1440¹ la ville leur octroie à plusieurs reprises des présents de vins pour encourager leur venue.

Dans cette rue était la résidence des *Sœurs Noires* ou *Conceptionnistes*, fondée à Saint-Omer dès le XII^e siècle et dont le couvent, devenu depuis la Révolution à la disposition de l'autorité militaire, a conservé des vestiges intéressants (du XVI^e siècle) du cloître et de la chapelle. Ces religieuses furent d'abord nommées *filles du pain pour Dieu*, en flamand *Broetommegodes*, dénomination qui indiquait bien qu'elles qu'étaient à travers la ville en faveur des indigents qu'elles secouraient : plus tard, elles se firent *garde-malades*, et obtinrent, en 1377, le tiers-ordre de saint François, avec la qualification de *Sœurs Noires* qui valut à la rue à partir du XVI^e siècle le nom de rue des *Sœurs*

1. Registres de l'Argentier de Saint-Omer.

Noires. En cette qualité, elles soignaient les pestiférés et devinrent l'objet de la vénération publique. Enfin, en 1676, le pape Clément IX leur conféra l'ordre régulier de saint François avec le nom de *Conceptionnistes* qu'elles conservèrent jusqu'à la Révolution.

En face, une nouvelle Communauté s'érigea en 1626, c'est le couvent des religieuses *Ursulines* que vint fonder, avec deux compagnes, Mlle de Mailly-Mametz, d'une noble famille du pays. Les bâtiments s'étendaient jusqu'à la rue du Griffon et le rempart : l'on voit encore au-dessus d'une vaste porte cochère l'écu en losange à *trois maillets* de la fondatrice, et les anciennes ancras du mur voisin forment le millésime 1627. En dehors de ces souvenirs, les vestiges architectoniques sont beaucoup moins importants que ceux de la maison des *Conceptionnistes*.

En suivant la rue Gambetta, l'on arrive à la rue du Griffon qui paraît n'avoir été qu'un flé-gard conduisant au rempart et fermé par une porte. A ce titre, il n'est pas indiqué sur la plupart des anciens plans ¹. Le nom de *Griffon* est l'enseigne d'une maison de la rue d'Arras qui donnait par derrière sur ce flé-gard; mais je trouve aux *xiv^e* et *xv^e* siècles ² des mentions d'une « ruelle de la *Petite Lombardie* », que l'on peut identifier

1. Il est sur celui de Belin de 1695, publié en 1868 par M. F. de Monnecove.

2. Cf. *Mém. Soc. Ant. Mor.*, XXX, p. 263.

avec notre rue du Griffon et cet ancien flépard fermé, puisque ce sont les mêmes maisons qui y sont attenantes, le *Paon* et le *Blanc Lévrier* d'une part voisines du *Griffon* en la rue d'Arras, l'*Arbalète* et la *Gerbe d'Or* d'autre part que nous rencontrons précisément en cet endroit.

Cette maison de l'*Arbalète* (1388-xviii^e siècle) formait le coin est de la ruelle et de la rue du Haut-Brule (Gambetta); son emplacement est bien déterminé puisqu'elle est indiquée faire face à la rue appelée actuellement du Lycée. Elle était suivie des maisons de la *Garbe* (*Gerbe*) ou *Gerbe d'Or* (1319-xvi^e s.), et du *Rastel* (1391-xviii^e s.) formant le coin de la rue d'Arras.

Dans la rangée de maisons formant la face nord de la rue, je relève les enseignes de la *Bataille Saint-Michel* (1383-1481), du *Trou Glissoir* (1719) devant les Ursulines, du *Flayel* (1391-1463), de *Saint Martin* (1408-1453), du *Pot Crapeux* (1767) et du *Marteau d'Or* (1764), siège de l'imprimerie de François-Dominique Fertel, imprimeur de Monseigneur l'Evêque, et fils de Martin-Dominique qui était déjà renommé dans cette industrie au commencement du xviii^e siècle, et habitait rue des Epéers.

A la place de l'enseigne actuelle des *Trois Jets d'eau*, était une école de jeunes filles tenue par les Sœurs Grises de la rue des *Sœurs Grises* (*Caventou*) dont l'établissement communiquait par derrière.

Peut-être est-ce là aussi, mais rien n'est moins certain, que l'on peut placer la maison au *Bon En-*

fant ou des *Bons Enfants* (1374-1427), dont la situation est indiquée rue du Brule ou du Vieux Brule, côté nord. Cette maison tirait vraisemblablement son nom de celui d'un propriétaire membre de la famille Bon Enfant, famille échevinale très influente au commencement du xiv^e siècle. Nous trouvons plus loin d'autres maisons des Bons Enfants dont le nom a une origine différente.

De l'autre côté de la rue du Lycée, après la maison formant le coin, se trouvaient l'*Escu d'Or* (1377-1392), la maison de la *Belle Croix au Brule* qui appartenait en 1377 à sire Jean de Wissocq. Devenue au xvi^e siècle le refuge du Vicomte de Fruges, elle fut achetée en 1614 par les Jésuites Wallons qui l'annexèrent à leur collège, ainsi que la maison du *Cornet d'Or* (1564-1605).

On connaît l'histoire de l'établissement des Jésuites¹, fondé en 1566 dans une maison formant le coin est de la rue de la *Luresse*, c'est-à-dire la rue *au Vent* actuelle, qui se continuait alors en ligne droite jusqu'à la rue Gambetta. Cette maison avait été achetée par Gérard d'Haméricourt, évêque de Saint-Omer et abbé de Saint-Bertin, à Jehan Dambricourt et demoiselle du Bois, sa femme, qui l'avaient acquise eux-mêmes de Jehan de Croy, comte de Rœulx. Quand les Jésuites achetèrent les

1. Cf. *Les Origines du Lycée de Saint-Omer*, par l'Abbé G. DELAMOTTE et M. J. LOISEL. Calais. 1910. — *Histoire des Evêques de Saint-Omer*, par le Chanoine BLEU. Mém. Soc. Ant. Mor., XXVI, p. 394.

maisons à l'ouest de la rue de la Luresse, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, ils obtinrent de bâtir un passage au-dessus de cette voie pour relier les deux parties de leur établissement. Enfin, en 1654, ils obtinrent de la fermer complètement et d'en annexer le terrain à leur établissement qui prit alors les proportions considérables que l'on voit encore aujourd'hui.

Avant l'établissement et l'extension du séminaire des Jésuites Anglais, l'espace compris entre les Jésuites Wallons et la *rue Notre-Dame de Patience* (des *Cordeliers*) comprenait des maisons particulières parmi lesquelles je relève la *Lanterne* (1384-xvii^e siècle) et l'*Esturgeon* (1344-1469).

Du côté sud, à partir de la rue d'Arras que j'abandonne à présent pour y revenir plus loin, on trouvait d'abord quelques maisons indéterminées dont une est appelée *la Rose* en 1580, puis la maison de *Saint Laurent* qui formait le coin de la place de l'Etat et servit de maison de refuge à l'abbaye des Prémontrés de Licques jusqu'au commencement du xvi^e siècle, date où elle fut acquise par sire Jacques de Croix, et la maison de refuge transférée dans la rue Saint-Bertin.

La place de l'Etat s'appelait jusqu'au xvi^e siècle soit place du *Vieux Brule*, soit place du *Camp* ou du *Campion* du nom d'une maison qui s'y trouvait. On la nommait aussi place *devant l'Etat*, rivière que recouvre la rue Thiers actuelle, puis *place de l'Etat*, et, au xviii^e siècle, à la suite de la fondation du séminaire, *place du Séminaire*.

On trouve, depuis le xiv^e siècle jusqu'au milieu du xv^e, mention d'un moulin qui s'y trouvait dans la partie basse, près de la rivière, et portait le joli nom *Cost vre lore* ou *Cost Verloren*, en français « perd-sa-peine », que porta quelquefois également la ruelle qui y conduisait de la rue d'Arras.

Enfin le coin est de la rue Gambetta était occupé par la maison de refuge des religieux de Bergues-Saint-Winoc qui fut achetée en 1593 des deniers de la succession de Jean Six, évêque de Saint-Omer, pour fonder un séminaire épiscopal. La maison voisine, appartenant au sr de Nédonchel, fut acquise également et annexée à la nouvelle fondation en 1596. Le vaste bâtiment du dix-septième siècle est encore conservé : il sert aux services d'Etat-Major et de Recrutement. Sur le mur de la chapelle, les aneres de la construction marquent encore la date d'érection de la partie nord, 1605 ; et, à l'angle de la place, se voit un écusson élégant au-dessous duquel se lisait une inscription aujourd'hui effacée, *Collegium Sancti Audomari*, 1605.

Attenant au séminaire, se dresse le pavillon de Saint-Sébastien qui fut construit en 1721, et sert aujourd'hui de caserne de gendarmerie : mais, avant la construction du bâtiment, il en était séparé par une ruelle qui est bien indiquée encore sur certains plans : peut-être est-ce celle que des textes du xiv^e siècle appellent rue du *Lupart* (Léopard), ou du *Nonnain*, du nom de deux enseignes qui se trouvaient alors à cet endroit.

A la fin du xv^e siècle, les Archers contraints de

vendre aux Pauvres Clarisses¹ le jardin qu'ils possédaient entre le cimetière de Saint-Sépulcre et la Reperstraet (rue de Courteville), acquirent, pour s'y installer, la maison Lambert-Demol avec le vaste terrain où sont actuellement la Caserne de Gendarmerie et les magasins de la Manutention. C'est là qu'on les voit établis pendant le xvii^e siècle et le commencement du xviii^e, jusqu'à l'acquisition faite par la ville en vue de construction de casernes. C'est de là que vient le patronage de Saint-Sébastien donné au pavillon créé en 1721.

Après leur départ de ce quartier, les Archers s'établirent dans un immeuble formant le coin des rues actuelles de l'Arbalète et des Archers. On sait qu'ils avaient en outre pour leurs exercices un jardin en dehors de la porte du Brule.

La rue actuelle de la *Manutention* nous est connue depuis le xiv^e siècle jusqu'au xvii^e sous le nom de rue du *Veau* ou du *Veel*, en flamand *Calverstraet*. J'y relève la maison du *Veel* ou en flamand *Calf* (1386-1410), près de la rivière, et, dans le haut, à l'entrée, un cabaret à l'enseigne de l'*Image de Sainte Claire* (1760) dont l'origine s'explique bien par la situation de la rue qui conduisait au couvent des Riches Claires ou Urbanistes. Une enseigne « à la petite Sainte-Claire » existe encore à cet endroit.

La rue du *Veau* a porté à la fin du xvii^e et au xviii^e siècles le nom de rue des *Baraques* ou *Casernes de Saint-Venant*, rappelant les baraques et caserne

1. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., XXXI, p. 396.

qui ont été construites sur le terrain, où fut depuis la manutention militaire, acquis aux archers. Rappelons que le nom de Saint-Venant est celui du commandant des Compagnies qui furent appelées à y loger.

En continuant la rue Gambetta au-delà des rues de Notre-Dame de Patience et de la Manutention, on ne rencontre plus au nord que le fond de l'immense couvent des Récollets que nous retrouvons sur la rue Saint-Bertin. Cette maison, qui s'était accrue des maisons et jardins se trouvant derrière l'installation primitive, occupait toute la superficie qu'entourent les rues Notre-Dame de Patience, Saint-Bertin et Gambetta, c'est-à-dire plus que le double du Collège Saint-Bertin actuel. La rue d'Haméricourt n'existait donc pas : elle a été percée depuis la Révolution.

La partie qui termine la rue Gambetta par un retour d'équerre vers la rue Saint-Bertin formait une rue distincte nommée du *Way* ou de la *Vigne*, plus tard, du *Collège* : nous la retrouverons en parcourant la rue Saint-Bertin.

En reprenant l'autre face de la rue, je rencontre, après la rue de la *Manutention*, le cabaret du *Panier Fleury* (1756), puis la rue des *Blanches Manches* qui s'est primitivement appelée rue du *Barisel* (1376-1575), ensuite de la *Blanche Manche*, du nom d'une brasserie qui se trouvait au bas de cette voie près de la rivière de l'Etat. Lors de la fondation, en 1561, du collège Saint-Bertin, non loin de cette rue, l'on remarqua que l'habillement des jeunes élèves

comportait un morceau de drap blanc cousu sur la manche, d'où la dénomination de « Blanches Manches » qui leur fut appliquée. Dès lors, le langage populaire fit subir au nom de la rue une déformation et le transforma en rue « *des Blanches Manches* » au lieu « *de la Blanche Manche* ». A cette même époque et à cette transformation correspond également le changement du nom de la brasserie *de la Blanche Manche* qui fut désormais dénommée *les Bons Enfants*. Or, nous savons et nous verrons plus loin que, d'ancienne date, le collège des Pères Chartreux qui se tenait à l'Hôpital Général actuel était la maison « *des Bons Enfants* ». On peut présumer que c'est par analogie que l'on voit surgir pour les élèves du collège de Gérard d'Haméricourt cette nouvelle dénomination qui servit également de nouvelle enseigne à la brasserie.

Cette maison *des Bons Enfants* fut acquise en 1681 par la ville pour loger sept capitaines avec leurs chevaux¹.

La rue qui nous occupe contenait une maison *au Barisel* (1388) située également contre la rivière, et que je soupçonne être cette même maison qui plus tard s'appela *Blanche Manche*, puis *les Bons Enfants*. L'immeuble voisin s'appelait *Bleue Maison* (1388-1426).

Après la rue *des Blanches Manches* se trouvait, au bout de la rue du *Bas-Brûlé*, une maison dite de

1. Cf. PONSIGNON. *Le Logement des Gens de Guerre à Saint-Omer*. Paris, H. Ch. Lavauzelle 1911, p. 107.

l'*Estenele* ou des *Estenalles*¹ (1394-1570) où le Magistrat logeait en 1545 une mère *alleresse* ou sage-femme.

La rue des *Béguines* nous est révélée dès le XIV^e siècle sous le nom de *Beghinestrael* (1385-1425) alias *Kempstrael* ou *Quenstrael* et, sous la Révolution, de rue des *Sabotiers*. L'installation des Béguines à Saint-Omer est trop ancienne pour que nous puissions retrouver des textes relatifs à leur fondation. Il y avait plusieurs Béguinages dans la ville, et un règlement curieux du XV^e siècle en a été retrouvé². Celui de la rivière de l'Etat était appelé « le grand couvent des Béguines »³, nous connaissons encore les Béguines de Malevaut, hors la porte du Haut-Pont, et la maison des Béguines sur la rivière d'Er-bostade⁴. Mais il faut remarquer, en outre, que l'on désignait par extension sous le nom de Béguines les sœurs du Tiers-Ordre, dont il y avait plusieurs communautés dans la ville, telles les Sœurs Noires de Lombardie avant leur agrégation à l'obédience régulière, les Sœurs Grises de la rue Caventou actuelle, les Sœurs de S^{te} Marguerite, les Sœurs de S^{te} Catherine de Sion. De même nous voyons que les frères du Tiers-Ordre sont appelés Béguinars⁵.

1. *Etenelle*, tenaille, pince. (Cf. *Dictionn. de Godefroy*),

2. FRÉDÉRICQ (Paul). *A propos du Règlement des Béguines de Saint-Omer (1428)*. Bull. Académie Royale de Belgique, 3^e série. T. XXXIV, n^o 7, p. 121.

3. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., XXX, p. 243 : texte de 1381.

4. Mém. Soc. Ant. Mor., XV, p. 150, n^o 201 et p. 167, n^o 239.

5. Mém. Soc. Ant. Mor., XXX, p. 34.

Pour revenir au Grand Couvent de la rue des Béguines, les Archives nous apprennent qu'en 1525, le Magistrat acheta un jardin derrière cette maison pour en faire un cimetière des pestiférés, et mit aussi des malades dans le couvent. Les Béguines demandèrent à soigner elles-mêmes les pestiférés, mais, après l'avoir fait pendant quelque temps, renoncèrent à continuer leurs services. Le Magistrat mit alors d'autres religieuses dans la maison qui fut dès lors appelée uniquement *hôpital Saint-Adrien* et demeura affectée aux pestiférés pendant les XVII^e et XVIII^e siècles ¹. Il ne semble pas que la peste ait apparu à Saint-Omer dans le courant du XVIII^e siècle ; le couvent perdit donc son utilité : en 1723 et en 1750 on accorde aux fabricants et aux tondeurs de draps la jouissance des terrains et des maisons qui constituaient cet établissement. Les bâtiments ont été modifiés avec les changements de destination : il n'en reste plus que le souvenir historique. L'ancien cimetière Saint-Adrien est encore marqué par la place qui réunit la rue Thiers au Marché aux Bestiaux, et un plan de la ville, levé par Chiffard et Lemez en 1828, indique encore sous le nom de place *Saint-Adrien* toute la partie nord-est du Marché-aux-Bestiaux.

C'est sur cette place appelée « Pate Saint Adrien » (*sic* en souvenir de l'ancien cimetière), qu'habitait Catherine Damiens, sœur de Robert-François Da-

1. Cf. L. DESCHAMPS DE PAS. *Les Etablissements hospitaliers de Saint-Omer*.

miens. C'est là que le fameux régicide vint loger trois jours le 10 juillet 1756, ainsi que le rapportent les pièces de son procès ¹.

Parallèlement à la rue des Béguines et aux rues précédentes descendaient encore de la rue du Bas Brule deux ruelles aujourd'hui supprimées mais qui sont encore tracées sur le plan de Deventer. L'une était l'ancienne *Nollartstraet*, qui est encore appelée en 1545 « *rue des Frères Nollars* » ². Elle renfermait en 1379 une maison dite *de la Ligneresse* et donnait issue dans le bas, du côté de la rivière de l'Etat, à une ruelle (qui n'est d'ailleurs indiquée sur aucun plan), dite de *Louches*, ainsi appelée du nom d'un ancien propriétaire, Wautier de Louches. Dans cette ruelle était la communauté des frères Nollards fondée au xiv^e siècle dans une maison donnée en 1331 par un bourgeois de Saint-Omer « *Jakemes Foukiers* » à la table des pauvres de la paroisse Saint-Jean en vue d'une fondation charitable.

Ces religieux faisaient vœu de pauvreté, et devaient être, comme les Sœurs Noires de Lombardie, *broot omme gode* (prient leur pain pour Dieu) ³. C'étaient des frères Alexiens suivant la règle de S^t Augustin, ils se consacraient au soin des malades et des indigents, enterraient les pestiférés, etc..... On ne sait au juste à quelle époque cette

1. *Pièces du procès Damiens*. Paris 1757. Tome I, p. 27.

2. Cf. *Mém. Soc. Ant. Mor.*, XXX, p. 192.

3. Cf. *Mém. Soc. Ant. Mor.*, XV, p. 89.

communauté fut dissoute dans notre ville : on vient de voir en tout cas que la mention des frères Nollards au Brule se retrouve encore en 1545.

Certains textes ambigus semblent avoir confondu cette fondation avec celle que nous trouverons plus loin des Frères du Tiers-Ordre de St-François auprès de l'église Saint-Jean. Je crois qu'il ne faut pas se laisser prendre à cette confusion et que l'on peut très bien supposer simplement que les frères du Tiers-Ordre ont quelquefois été appelés par extension Nollards. D'ailleurs les textes du xiv^e siècle sont bien nets : la maison des Nollards a été fondée dans une ruelle du Bas Brule auprès de la rivière de l'Etat, et la maison sise en la petite ruelle au nord de l'église Saint-Jean était occupée alors par des frères du Tiers-Ordre de St-François. Chacune de ces deux institutions était encore au siège de sa fondation au commencement du seizième siècle, c'est-à-dire à une époque contemporaine du texte ambigu des Chartes de Saint-Bertin. Je crois qu'il n'y a pas eu ailleurs un second établissement des Nollards.

L'autre rue voisine de la rue des Béguines portait aux xiv^e et xv^e siècles le nom de *Knapestraet*.

De ces deux voies¹ l'une était entre les rues des

1. Je ne puis vraiment dire laquelle on peut vraisemblablement identifier avec la *Knapestraet*, laquelle avec la *Nollarstraet*. Dans tous les textes dépouillés jusqu'ici je ne trouve rien de précis : à peine pourrait-on trouver un indice dans un passage d'une charte de Saint-Bertin de 1362 : « en la rue derrière le Way près de l'iretage de le taule des

Blanches Manches et des Béguines et ne fut bouchée qu'à la Révolution. Aux xvii^e et xviii^e siècles elle nous est connue sous le nom de la *Houblonnière*, car elle bordait un terrain où les pères Cordeliers ou Récollets entretenaient une houblonnière (1634).

La seconde était dans le prolongement de la partie de la rue Gambetta qui fait un retour d'équerre vers la rue Saint-Bertin, tronçon qui est appelé au xiv^e siècle, rue du *Way* : le prolongement en est quelquefois appelé rue derrière le *Way* et contenait une *maison de Wisque* (1396-1411). La fondation du collège de Saint-Bertin par Gérard d'Haméricourt à l'endroit de l'hôpital Saint-Louis actuel l'a englobée, ce qui explique que l'on ne la trouve plus sur les plans du dix-septième siècle.

Avant de quitter la rue Gambetta, je dois mentionner encore les maisons de l'*Evêque* ou des *Trois Evêques* (1386-1447), du *Buisson* (1419-1451) et du *Castelet* (xvi^e siècle) dans le Haut Brule ; celle de la *Cuve* (1393-1424) et de la *Tanghe* (1410) dans le Bas Brule, dont je n'ai pu, faute d'indications précises, marquer l'emplacement.

povres de l'église saint Jehan ». Si l'on pense que cet héritage de la Table des pauvres de Saint-Jean est celui où furent installés les Nollards on pourrait dire alors que la *Nollarstraet* fut la ruelle englobée à la fin du xv^e siècle dans le Collège de Gérard d'Haméricourt.

Université de Lille III

9, Rue A.-Argoet - 59-Lille

La rue *Thiers* et la rue *Sainte-Claire* recouvrent actuellement l'ancienne rivière, qui, alimentée par les sources des fossés, aujourd'hui comblés, des fortifications et un fossé dérivé de la Haute-Meldyck, entrant en ville par une petite porte d'eau un peu à l'est de la porte d'Arras. Dans la première partie de son parcours, c'est-à-dire derrière la rue d'Arras actuelle, elle s'appelait, au *xiv^e* siècle, rivière de *Bomitour* ou *Bomintour*, nom d'une tour des remparts voisine de la porte du Brule. Arrivée à la rue *Sainte-Claire*, elle se divisait en deux bras : l'un obliquait à gauche vers la place de l'Etat, puis coulait le long de la rue *Thiers* actuelle, continuant directement son cours au bas de l'hôpital *Saint-Louis*, de la rue du *Jardin* et du couvent des *Ursulines*, et se jetait, près de l'entrée de la rue des *Chats*, dans le bras de l'*Aa* qui longe la rue des *Moulins*. C'était l'*Etat* ou *Stat*. L'autre bras suivait la rue *Sainte-Claire* actuelle, et, à son débouché sur le *Marché-aux-Bestiaux*, remontait vers la rue *Thiers* se joindre au premier. C'était le « *Vieux Etat* » ou *Oulstat* appelé plus récemment *rivière Sainte-Claire*. Le vieux mot *Stat* (du latin *stare*) implique l'idée de quai, lieu de déchargement, qui s'applique bien ici. C'est donc par extension et corruption que le mot *Estat* a été appliqué au cours d'eau lui-même.

Le *Vieil Etat* a été couvert en 1832 : l'*Etat* lui-même l'a été au dix-huitième siècle entre les rues d'Arras et de la *Manutention*, au dix-neuvième, dans la seconde partie.

L'on conçoit facilement quel aspect différent de celui d'aujourd'hui devaient présenter ces deux voies, la rue Thiers particulièrement, surtout au moment où des bateaux arrivaient y débarquer des marchandises. A chacune des ruelles descendant de la rue Gambetta correspondait un pont portant la même dénomination : nous trouvons ainsi le pont de la *Blanche Manche*, le pont du *Veel*, le pont des *Nollards*; le pont de *Bois*, à côté de la maison des *Lys*; enfin le pont dénommé en flamand *Knapestræt*. *brigge* (1357) au bas de la *Knapestræt*.

Le quai de l'*Etat* était animé par diverses industries qui se servaient de la rivière, brasseries, salines, teintureries de draps, tanneries, etc... On l'a appelé aussi au XIV^e siècle « *Stat des Poissonniers* ». C'était probablement le centre de cette corporation ; j'y relève d'ailleurs des maisons où l'on faisait sécher les harengs : on les appelait les maisons « *herengheresses* » (1324), les *Sorissoires* (1412-1736) ou *Sourissiennes*, le *Hareng* ou *petit Heren* (1526-xviii^e siècle).

A partir de la rue des Blanches Manches jusqu'à son débouché dans la rue des Moulins, l'*Etat* porte quelquefois aux XIV^e et XV^e siècles la dénomination de *Vieuse Taintelerie* qui indique bien la présence des teinturiers de draps, et que l'on peut opposer à la nouvelle « Taintelerie » que nous trouverons plus loin à la rivière d'Erbostade (rue actuelle Edouard Devaux). La partie qui a été couverte au XVIII^e siècle a reçu à cette époque le nom de rue *Sainte-Claire* ou du *Faucon* (1736 et suiv.), du nom

de la saline nommée le *Faucon d'Or* qui s'y trouvait (xviii^e s.). On y voit aussi en 1747 une maison du *Plat d'Elain*. Au xix^e siècle, le nom de rue du *Faucon* a été étendu à toute l'étendue qui s'est appelée depuis quarante ans rue Thiers. Enfin, on a vu précédemment que le tronçon qui relie la place de l'Etat à la rue d'Arras a reçu quelquefois l'appellation du moulin *Cost Verloren* qui était voisin.

Le *Vieil Etat* est connu aussi avant la Révolution sous le nom de *flégard Sainte-Claire*; ce n'est qu'au xix^e siècle que le nom de rue du Faucon ayant prévalu pour la rue précédente, le mot *rue Sainte-Claire* a remplacé ici celui de *flégard*. Mais le nom de la patronne du couvent voisin avait des relents de fanatisme trop accentué pour les Citoyens de 1793, et le nom intérimaire de rue *Simonneau* (nom d'un maire d'Etampes tué en bon patriote dans l'exercice de ses fonctions en 1792) servit à cette voie de passe-port à travers les jours de la Terreur. En tout cas, l'importance de ce bras de rivière semble avoir été de tout temps moins grande au point de vue commercial que celle que j'ai parcourue d'abord: c'est à peine si on y relève au xiv^e siècle une maison nommée l'*Eylant* qui était entre les deux cours d'eau.

Est-il besoin de remarquer que, depuis les récents travaux, l'alimentation de ces rivières a été obstruée ou détournée, et qu'elles n'existent plus qu'à l'état d'égoûts où l'eau claire n'arrive que dans une proportion infime?

Je reviens à la rue d'Arras que j'ai renvoyée, en raison de son importance, à la fin de ce chapitre. On a vu plus haut que le nom de cette voie était rue du *Brule à Carons*, des *Carons* ou de la *Caronnerie au Brule* jusqu'à la fin du seizième siècle. A partir de ce moment, de nouveaux noms ayant été adoptés pour la grande artère parcourue précédemment (rue Gambetta), la rue des Carons devint rue du *Nouveau Brule*, puis du *Brule*. Pendant la Révolution, le nom de *Lille* ou de la *Gloire*, qui avait d'abord été destiné à la rue du *Calvaire* (rue Henri Dupuis), lui fut définitivement attribué. On sait que cette appellation patriotique était destinée à commémorer le dévouement des trois cents volontaires Audomarois qui allèrent le 1^{er} octobre 1792 au secours des Lillois assiégés par les Autrichiens.

Ainsi que son nom l'indique, elle était, dès le xiv^e siècle, et peut-être antérieurement, le centre de la corporation des charrons. Avant 1566, elle conduisait en ligne droite à la porte du *Brulé*, puis de là au quartier du *Colhof* qu'il fallait traverser avant de sortir de l'enceinte fortifiée. En 1566, l'on démolit le *Colhof* et l'on déplaça l'issue de la ville pour la reporter un peu à l'est de l'ancienne porte à l'endroit où on l'a connue avant le démantèlement de 1893. Le compte de ces travaux, qui est conservé aux Archives du Nord, nous fait connaître que la dépense s'éleva à 6238 livres. Le tronçon de rue oblique qui fut percé à cette occasion prit le

nom de la voie qu'il prolongeait : ce n'est que depuis le démantèlement qu'il fut dénommé *Saint Michel* en souvenir du patron de l'ancienne paroisse du Colhof. Par contre, l'issue ménagée sur le rempart à l'emplacement de l'ancienne porte du Brule a porté depuis le xvii^e siècle le nom de *porte Saint-Michel*.

Nous avons vu que la maison formant le coin ouest des rues *Gambetta* et d'*Arras* portait l'enseigne au *Rastel* (1391-xviii^e s.) qui a été démolie en 1830. (Elle avait été renouvelée et sculptée en 1600). Je trouve ensuite *la Rose* (1388-1580), l'hôtellerie du *Blanc Lévrier* (1392-1695), le *Grand* et le *petit Griffon* (1447-1780), nom que porte encore la ruelle qui passe par derrière ; le *Cygne* ou *Blanc Cygne*, qui se trouvait au coin d'une petite ruelle conduisant au rempart et qu'un texte de 1540 appelle *Sainte Omerenghe*. Puis venait l'*Hôpital de l'Ecoterie*, un des plus anciens, peut-être le plus ancien établissement hospitalier de la ville, qui, en 1427, fut mis sous la direction des sœurs qui tenaient l'hôpital Saint-Louis alors en la maison du *Cheval d'or* plus bas et sur la face opposée de la rue. Les deux établissements continuèrent à coexister. L'hôpital de l'Ecoterie, d'abord succursale, devint la maison principale : au seizième siècle, la maison du *Cheval d'or* ne servait qu'en cas d'excédent de malades, spécialement lors des épidémies. Enfin, en 1653, elle fut donnée en location et abandonnée (nous verrons plus loin ce qu'elle devint), et l'ancienne Ecoterie devint le seul

siège de la maison. On ne l'appelait plus au dix-huitième siècle, qu'hôpital *Saint-Louis*. On sait que c'est en 1823 que cet établissement fut transféré en l'immeuble qu'il occupe aujourd'hui, qui est l'ancien collège Saint-Bertin.

Plus bas, l'on rencontre la maison du *Rouge Capel* (1376), la *Rouge Treille* (xv^e siècle) devenue, à partir du seizième siècle, la *Ville d'Aire* (1567-1702); le *Caudron* (1421-1425), le *Cariot* (1425-1531), la *Couronne d'Or* (1379-1712), la *Fierte* (1544), le *Gayant*, alias la *Gayolle* (1415-1543).

La ruelle *Saint-Louis* semble bien être tracée sur d'anciens plans : le nom qu'elle porte s'explique naturellement par le voisinage de l'hôpital Saint-Louis transféré à la fin du xiv^e siècle du faubourg hors la porte Boulénisienne en la maison du Cheval d'Or.

Sur le côté est, on relève, au coin de la rue du Haut Brule (Gambetta) la *Pomme d'or* (xviii^e s.), puis la *Poulouche* (1504-1571), les hôtelleries de la *Treille d'Or* (1566-xviii^e s.), de la *Platè Bourse* (1582-1763), suivie de la *petite Platè Bourse* (1612-1703), devenue au xviii^e siècle la *Ville de Lille* : enfin, au coin de la rivière de l'Etat, le *Blanc Pignon* (1695-xviii^e s.).

Plus bas, s'alignaient la *porte de Lampernesse* (1358-1394), l'*Enfer* ou *Infer* (1379-1480), le *Haubregon* (1389-1524), la *Natte* (1400-1524) et le *Cheval d'Or*.

La maison du *Cheval d'Or* fut donnée en 1367 par Catherine, veuve de Jehan de la Fontaine, à l'hôpital Saint-Louis alors situé dans la paroisse de Saint-Martin-hors-les-murs. Les religieuses de cet

établissement virent leur maison pillée et brûlée dans les dernières années du XIV^e siècle : elles se retirèrent alors dans l'immeuble qui leur avait été donné.

Le *Cheval d'Or* servit également d'asile en 1477 aux Frères Mineurs ou Cordeliers dont le couvent bâti *extra muros* près de la porte Sainte-Croix fut démoli par suite de l'extension des fortifications. Ils s'y retirèrent en attendant la construction de leur couvent en la rue Saint-Bertin.

Au XVII^e siècle, l'hôpital Saint-Louis fut réuni à celui de l'Ecoterie, cette maison fut dès lors louée puis abandonnée. En 1697, une ordonnance royale mit les administrateurs de l'Hôpital S^t Louis en possession des biens de la Maladrerie qui se trouvait *extra muros* et avait été démolie : on songea dès lors à utiliser la maison du Cheval d'Or, qui, réparée, servit de nouveau d'hôpital et fut desservie par des filles de la Charité. L'administration révolutionnaire y installa des infirmières, mais, au bout de quatre ans, cette gestion aboutit à une situation financière des plus obérées, et l'hôpital fut fermé.

C'est là que fut établi en 1820 un *Mont de Piété* qui fonctionna jusqu'en 1873.

En-dessous du *Cheval d'Or*, venaient l'*Ange Blanc* ou *Ange Gabriel* (1408-1623), puis la brasserie du *Singe d'Or* (1562-1716).

La maison *Hazebrouck* servit jusqu'au XVII^e siècle de refuge à l'abbaye de Saint-Augustin-lez-Thérouanne; on la trouve encore indiquée sous le nom de ce couvent dans le plan de Titelouze de 1630 :

ce fut quelques années plus tard que les religieux allèrent s'installer dans la maison qui est le n° 46 actuel de la rue Saint-Bertin. La maison qu'ils quittèrent semble être celle qui fut acquise par les Chartreux au commencement du dix-huitième siècle pour y établir leur refuge (n° 54 actuel), après qu'ils eurent cédé en 1699 à l'évêque de Saint-Omer leur maison des *Bons Enfants* de la rue Saint-Sépulcre qui devint l'Hôpital Général. Le joli tympan en bois que l'on voit encore sur cette maison¹ porte la date de 1714 et, au centre, un médaillon de saint Bruno : c'est encore une œuvre des sculpteurs Piette.

Enfin, je trouve la maison du *Chat d'Or* (1542), du *Coquelet* (1423-1529), de l'*Eschekier* (1464-1557), le *Blan Lion* (1527-1591), et, près de la porte, la brasserie de *Saint-Michel* (1590 et suiv.), la *Grande* et la *petite Toison d'Or* (1583-1764).

Avant le démantèlement, l'on voyait encore, attenante à l'arcade qui tenait la place de l'ancienne porte du Brule, la maison de l'infortuné *Monbailly*, condamné et exécuté pour parricide en 1770, puis reconnu innocent et réhabilité en 1772 : il est superflu de rappeler à quel degré cette lamentable méprise a défrayé la chronique de notre ville à la fin du XVIII^e siècle. Cette maison a disparu avec le percement de la rue à travers les anciennes fortifications.

1. Il est reproduit dans les *Mémoires Soc. Ant. Mor.*, XXX, p. 416.

Ainsi que je l'ai fait précédemment pour les autres rues, je donne ici l'énumération des enseignes dont l'emplacement exact n'a pu encore être déterminé. Ce sont l'*Annonciation Notre-Dame* (1427-1464), *Arques* (1589), les *Carons* (1581-1616), l'*Escu de Flandre* (1408), la *Fauchille* (1453-xviii^e s.), la *Fontaine d'Or* (1408-1762), la *Fleur de Lys Blanche* (1623).

A signaler enfin la *Tête de Bœuf* qui se voit encore à l'entrée d'une maison de commerce de la rue Saint-Michel (n° 2 actuel). Cette sculpture en bois semble bien être du xviii^e siècle.

Ainsi qu'il a été dit dès le début, la quartier au-delà de la rue d'Arras fera l'objet d'un chapitre spécial à la fin de ce travail.

IV. Centre de la Ville

Les quatre grandes rues parallèles

et les rues adjacentes

A) Rue Saint-Bertin

La grande artère qui reliait les deux anciennes abbayes, la Collégiale et Saint-Bertin, n'a pas cessé (sauf pendant la Révolution) de porter le nom du célèbre monastère à qui la ville est redevable d'une grande part de sa prospérité. Cette dénomination remonte donc jusqu'au treizième certainement, et peut-être même jusqu'au douzième siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où l'usage a commencé de désigner les principales voies de communication par des noms.

Elle ne semble pas avoir varié davantage dans son tracé, réserve faite bien entendu des emprises d'héritages particuliers que l'alignement moderne tend à faire disparaître. Pendant la Révolution, la partie haute reçut le nom de rue de l'*Egalité* jusqu'à la rue des Bleuets, la partie basse, rue de la *Convention*.

Comme aujourd'hui, elle se terminait dans le haut par une petite place que l'on a appelée parfois place de la *Belle Croix*, du nom de la croix de pierre qui, jusqu'à la Révolution, en ornait le centre, à l'endroit où l'on a élevé, vers 1860, la fontaine actuelle qui figure un enfant jouant avec un cygne, laissant échapper l'eau de son bec.

La maison qui faisait face à cette place entre les rues des Epéers et Caventou était à l'enseigne du *Sermon* (1394-xvii^e siècle).

La *Belle Croix* et la maison du *Sermon* doivent à l'historien de la Morinie Malbrancq et à ses interprètes une origine quasi-légendaire.

En 959, dit Malbrancq dans le livre VII, publié en 1647, de son *de Morinis et Morinorum rebus*¹, une pluie de sang désola le pays : elle se manifestait par l'apparition de petites croix couleur de sang qui se répandaient partout sur les vêtements. A la même époque, une épidémie de lèpre dite « *elephantiasis* » ravagea notre ville et atteignit même l'abbé de St-Bertin Ragenold ou Reginald.

Ces événements jetèrent un émoi indescriptible

1. *Tornaci*, T. II, p. 564.

dans la population. L'évêque de Thérouanne ordonna un jeûne et une procession générale. Celle-ci se fit solennellement. Quand le défilé arriva en haut de la rue St-Bertin à un endroit où on éleva depuis une croix de pierre, le prélat monta dans une chaire adossée contre une maison faisant face à la rue, et adressa à la foule un sermon vibrant, tout de circonstance, pour l'exhorter à la pénitence et à la prière.

Il est piquant, j'oserais même dire comique, de lire dans ce bon Malbrancq le sermon *in-extenso*, assaisonné de son latin alambiqué, tout comme s'il l'avait entendu lui-même.

Eh bien ! quelle que soit l'apparence fantaisiste de ce récit, le fond n'en est pas moins très probablement conforme à la vraisemblance historique : il nous montre une fois de plus que si le P. Malbrancq était passé maître en l'art de broder, les éléments mêmes de son œuvre s'appuient sur des documents qu'il a vus et qui pour la plupart sont perdus. Ses sources historiques sont certes de valeur très inégale et parfois ne sont que de simples légendes, néanmoins nous pouvons présumer, malgré l'absence de références, qu'elles ont existé.

Le présent récit en est une preuve, car il s'appuie sur un témoignage du x^e siècle qui nous est parvenu, le Cartulaire dit de Folquin, qui nous certifie¹ l'existence de l'épidémie de lèpre qui attei-

1. *Chartularium Sithiense*. Edit. GUÉRARD, p. 151.

gnit l'abbé de Saint-Bertin, le phénomène de la pluie de sang, la procession de pénitence et le sermon de l'évêque de Théroouanne, c'est-à-dire tout ce qui fait le fond de la narration de Malbrancq.

Que les faits se soient passés en réalité tels qu'ils sont décrits, nous ne pouvons l'affirmer, mais nous pouvons être assurés qu'une légende a dû se former et se perpétuer autour du récit de Folquin, se manifestant par le souvenir qu'en ont évoqué les chroniqueurs.

D'ailleurs, cette pluie de sang qui a paru si extraordinaire à nos prédécesseurs et à Malbrancq lui-même, ne nous étonne plus autant : c'est un phénomène météorologique expliqué et que les savants ont relevé de temps à autre en certaines régions : il n'est peut-être pas impossible qu'il se soit produit à cette époque.

M. de Laplane a greffé sur ces événements terribles le spectre de la terreur de l'an mil¹, et l'imagination romantique de nos ancêtres de 1830 en a dressé des tableaux dramatiques. C'est à frémir et à remercier la Providence de nous avoir mis au monde quelques années plus tard !

Nous savons malheureusement (ou heureusement !) que les terreurs de l'an mil n'ont existé que dans l'imagination des chroniqueurs qui les ont inventées plusieurs siècles après l'échéance fatale, et qu'on peut les reléguer sans scrupule au rang des vieilles lunes.

1. Cf. *Mémorial Artésien*, 31 mai 1862.

Quant à la corrélation entre la manifestation religieuse de 959 et l'origine de la Belle Croix, elle est plus douteuse. Cette Belle Croix, sur laquelle le texte de Folquin est muet, n'était pas du tout du x^e siècle et contemporaine de la mission, ainsi que l'ont dit Deneuille¹ et, après lui, MM. Piers et de Laplane. « *Ubi modo lapidea crux erecta est* », dit Malbrancq, ce qui signifie clairement que son érection est relativement récente par rapport à l'événement. Il est très vraisemblable qu'elle ne remontait pas au-delà du xiv^e siècle (du xiii^e peut-être), et, même si l'on admet que ce monument a été élevé en commémoration de la station de 959, il faut avouer que les auteurs précités, qui se sont manifestement inspirés de Malbrancq, ont singulièrement élargi le sens du texte latin.

Cette Belle Croix n'était d'ailleurs pas la seule de la ville, nous en trouverons dans la *Grosse Rue*, dans la *Tenne Rue* et dans la *Reperstraet*. Nous avons rencontré également plus haut une maison de la *Belle Croix* dans la rue Gambetta vis-à-vis la rue d'Arras. C'était autrefois l'usage d'ériger des croix aux principaux carrefours : le choix d'un de ces carrefours n'était-il pas bien indiqué en haut de la rue Saint-Bertin ?

Enfin la maison faisant face à la rue a porté certainement depuis le xiv^e siècle, c'est-à-dire près de deux siècles avant Malbrancq, le nom de *maison du Sermon*. Je crois bien que l'image de la chaire

1. *Manusc. 809* de la Biblioth. de Saint-Omer, II, p. 564.

richement ornée appliquée à une maison est une invention toute gratuite de Malbrancq, mais la légende du sermon et de la station de pénitence existait certainement : il n'est pas étonnant qu'elle ait donné l'idée de l'enseigne au propriétaire d'une maison si bien située pour la recevoir, ce qui n'implique d'ailleurs en aucune façon la certitude que le sermon ait eu lieu à cet endroit. Ce serait, d'après Folquin, sur la limite des deux monastères d'en haut et d'en bas « *in interstitio duorum monasteriorum* ». Où était au juste cet *interstitium* ?? Encore une fois, je ne vois ni dans ce texte ni dans les autres que nous possédons, aucun élément qui nous permette de reconstituer avec cette sérénité et cette assurance si imperturbables qu'ont apportées certains auteurs, les détails précis de faits qui se sont passés avant le onzième siècle, c'est-à-dire à une époque presque « préhistorique », pourrait-on dire, pour nos annales locales.

Aussi ne puis-je m'empêcher une fois de plus de terminer cette trop longue digression par un point d'interrogation ?

Sur la face nord de la rue *Saint-Bertin*, nous trouvons, vis-à-vis la rue du Lycée, la *Corne de Cerf* (1328-1451), les *Orgues* (1373-1628), puis le *Coquelet* (1393-1674), le *Raynewart* (1396-1447), le *Serpent* (1386-1425), la *Grande* et la *petite Affique* (1360-1484), le *Bullel* ou l'*hôtel de Bullel* (1392-1484), la *Harpe* (1384-1527).

Plus bas, au coin de la rue du Poirier, était, dès

le seizième siècle, la maison du *Limozin*, dont les celliers étaient inféodés en 1623 à Rolland de Croix, sgr de la Mowarderie. La maison contient une cave spacieuse avec voûtes et colonnes qui semble remonter au XIII^e siècle : et on ne peut s'étonner de trouver qu'il y eut là des celliers renommés. La maison formant l'autre coin possédait aussi des caves analogues qui ont été refaites au XIX^e siècle. La présence de vestiges architectoniques aussi importants a donné naissance à une légende qui plaçait en ces immeubles une maison des Templiers dont les deux parties étaient reliées par une arcade surplombant l'entrée de la rue du Poirier. Malheureusement, nul texte ne permet de supposer qu'il y ait eu à Saint-Omer un établissement de cet Ordre : cette hypothèse ne s'appuie donc sur aucune preuve.

Le vaste hôtel qui suit était occupé au XVIII^e siècle par la famille Liot d'Englegatte, et, auparavant, par la famille de Berghes. Par testament du 6 novembre 1651, Chrétienne de Berghes, veuve de M. de Torcy, exprima le désir que cet immeuble, lui provenant de son père, le seigneur de Boyeffles, fût attaché à une communauté religieuse. En exécution de cette volonté, la marquise de Lisbourg, nièce de la testatrice, sollicita du Magistrat l'autorisation d'y établir des *Carmélites* (c'était, paraît-il, ainsi qu'on appelait les Carmélites en Flandre) : mais le Magistrat opposa à cette demande une fin de non-recevoir absolue, basée sur sa volonté de limiter l'extension des biens de main-morte qui

avaient déjà absorbé une proportion trop considérable des principaux quartiers de la ville¹.

Le cimetière de Saint-Denis s'étendait le long de la rue Saint-Bertin jusqu'à l'alignement du chevet de l'église. Dès 1723, les marguilliers furent autorisés à donner en arrentement une partie du terrain faisant front sur la rue Saint-Bertin : six maisons y furent construites. Aucun souvenir à relever sur ces immeubles de création relativement récente : on pourrait peut-être rappeler, quoique déjà publié, le chronogramme macabre (chaque ligne donne la date 1723) qui ornait l'entrée de l'une d'elles, reconstruite depuis (n° 32 actuel) :

hIC fVIt CaDaVerVM qVies
hanC MortVI CeDVnt VIVIS

Un auteur a pu écrire en 1833 que la fontaine massive reconstruite en 1832 à l'entrée de la place Saint-Denis était le « premier monument moderne dont l'art puisse s'applaudir dans notre cité ». Qui s'en douterait aujourd'hui ?

En dessous de l'âtre de Saint-Denis, je ne trouve que la maison de la *Hulote* (1388-1396) avant d'arriver à la rue des *Bleuets*, ancienne rue de la *Truie qui file* ; plus bas, la maison du *Crauel* ou *Crauwel* (1363-1477) et la *Croix* (xviii^e siècle) au coin de la rue de l'Œil.

Un peu plus loin, à la place de la grande maison portant actuellement le n° 60, était, depuis la fin

1. Cf. Archives de Saint-Omer. *Table des Délibérations du Magistrat*, p. 677, d'après deux registres perdus.

du xvi^e siècle, le refuge de l'abbaye des *Prémontrés de Saint-Augustin-lez-Thérouanne*, qui était auparavant, ainsi qu'il a été dit plus haut, en la rue d'Arras.

La maison suivante servit, aux xvii^e et xviii^e siècles, également de maison de refuge aux *Jésuites Anglais de Watten* : c'est là que fut établi en 1793 le *siège du district*. Enfin, celle qui forme le coin ouest de la rue du Tambour est désignée depuis le xiv^e siècle (1393) sous l'enseigne du *Tambour*. Une charte de l'abbaye de Saint-Bertin de 1513¹ nous apprend que cet immeuble appartenait *jadis* aux religieuses de Ravensberghe (de l'ordre des Bénédictines Cisterciennes résidant à Outhof, sur Merckeghem, Nord), dont le refuge fut l'objet de nombreuses mutations à Saint-Omer. Nous le retrouverons en effet dans la rue du Jardin, puis dans la Grosse-Rue.

La maison du *Tambour* fut achetée en 1705 par l'évêque de Saint-Omer, Mgr L. A. de Valbelle, pour y fonder l'œuvre de la « *Charité du Bouillon* »², desservie par des filles de la Charité qui distribuaient des secours aux pauvres et aux malades et reçurent du peuple l'appellation de « *Sœurs du blanc bouillon* ».

Après la rue du Tambour, les maisons ne sont plus indiquées d'une façon aussi précise, mais je

1. Cf. *Chartes de Saint-Bertin*. Edit. HAIGNERÉ et BLED, n^o 3844.

2. Cf. *Mém. Soc. Ant. Mor.*, XXIX, p. 450.

trouve encore sur la face nord de la rue les enseignes du *Porcq sauvage* (1561), de *Ste-Catherine* (1585), et, plus bas, le *Putel* (1378-1485).

Au numéro 68 actuel se voit encore un ancien chiffre dans un cartouche orné : il n'est pas hors de propos de rappeler à ce sujet que le numérotage des rues a été plusieurs fois changé. Ce n'est qu'en 1768, conformément à une ordonnance échevinale, que l'on place pour la première fois des numéros au-dessus des portes : auparavant on ne distinguait les maisons que par les noms des propriétaires ou des enseignes qui les ornaient. Le présent exemple d'ancien numéro subsistant encore taillé dans la pierre n'est d'ailleurs pas isolé. J'aurais pu en citer un au n° 18-20 de la rue Thiers. Il y en a encore d'autres disséminés dans la ville : je n'ai pas cru intéressant de les relever.

Sur la face sud de la rue, on voyait, en partant de la Belle Croix, l'hôtel de la *Porte d'Or* qu'on ne trouve guère avant le dix-huitième siècle et qui a subsisté jusqu'à la fin du dix-neuvième. C'est approximativement sur cet emplacement que devaient être les anciennes maisons du *Martel* ou *Martelet* (1375-1531), et de la *porte de la Rochelle* (1308-1395). Cette dernière, dont il n'est même plus fait mention au xiv^e siècle, semble bien avoir été nommée ainsi en souvenir des relations importantes qui ont existé alors entre notre ville et plusieurs localités importantes de la Charente pour le commerce des vins. Je trouve ensuite le *Vanekin* (1391-1395), le *Grand* et le *petit Miroir* (1450-1566), puis, au coin

de la rue au Vent, la maison de l'*Arbalète* (1385-1714), qui, au milieu du dix-huitième siècle, a pris le nom de *Queue de Vache*.

Au coin est de la rue au Vent, on relève, au XVIII^e siècle, le cabaret du *Cheval Noir*; plus bas, au n^o 37 actuel, la maison qui fut acquise au XVI^e siècle par les religieux de Licques quand ils vendirent, ainsi qu'on l'a vu plus haut, leur ancien refuge de la rue du Vieux Brule. La maison qui suit a été habitée au XVIII^e siècle par la famille Enlart, des seigneurs de Guémy, dont plusieurs Membres occupèrent des charges échevinales à Saint-Omer. Il semble que c'est approximativement à cet emplacement que fut la maison nommée « le Vieu Saint » (1410-1441).

L'hôtel actuel de la Sous-Préfecture était aux XVI^e et XVII^e siècles l'habitation de la famille de Lens, des seigneurs de Blendecques : on l'appelait en conséquence l'hôtel de *Lens* et de *Blendecques*. Plus bas, les maisons des sgrs de *Regnauville* (famille Du Bois de Fiennes) et du comte de *Fressin* (famille de Créquy), ayant appartenu à la comtesse du Rœux (femme d'Eustache de Croy, grand bailli de la ville en 1573) furent acquises en 1592¹ par les Jésuites Anglais qui vinrent y établir leur séminaire. Ce dernier immeuble s'étendait jusqu'à la rue du *Vieux Brule* (*Gambetta*) ; quant à la maison du sr de Regnauville, c'est celle que l'on trouve dans des textes antérieurs appelée *Averhoud* (1538-

1. Cf. Abbé BLED. *Les Jésuites Anglais à Saint-Omer*. Bull. Soc. Ant. Mor., VIII, p. 546.

1580), du nom de la famille qui la possédait ; et, plus anciennement, le *Pot* (1391-1500). Les destinées du Collège Anglais, devenu en 1793 Hôpital Militaire, ont été retracées ailleurs¹. Elles sont rappelées sur l'inscription surmontant la porte d'entrée.

De l'autre côté de la rue de Notre-Dame-de-Patience s'étendait le couvent des Récollets, un des plus importants de la ville, qui occupait, outre l'emplacement du collège actuel Saint-Bertin, celui de la rue d'*Haméricourt* qui n'était pas percée, et du pâté de maisons qui suit jusqu'à l'intersection des rues Saint-Bertin et Gambetta.

Fondé, ainsi qu'il a été dit précédemment, en 1238, près de la porte Sainte-Croix, le couvent des Cordeliers fut démoli définitivement en 1477. Après un séjour de quelques années en la maison du Cheval d'Or, rue du Brule (rue d'Arras), ces religieux obtinrent de s'établir en la maison et héritage de *Mernes* que leur donnait Marguerite d'Angleterre, douairière de Bourgogne. Mais ils eurent quelques difficultés avec le Magistrat qui ne voyait pas sans anxiété l'extension des biens de main-morte. Il n'autorisa définitivement leur installation qu'à la condition qu'ils y bâtissent front à rue deux maisons qui puissent fournir leur contribution au guet, car c'était là une des préoccupations de l'échevinage.

En 1637, la réforme des Récollets fut appliquée

1. Cf. Abbé BLED. *Les Jésuites Anglais à Saint-Omer*. Bull. Soc. Ant. Mor., VIII, pp. 546 et suiv.

aux religieux, et, depuis cette époque c'est sous ce nom qu'ils furent désignés.

Des dépendances considérables complétaient leur installation du côté est de l'immeuble qui renfermait en particulier une brasserie. On a vu d'autre part que du côté de la rivière de l'Etat une houblonnière dépendait également de l'établissement.

En continuant la rue St-Bertin étaient, au coin est du débouché de la rue Gambetta, le cabaret de l'*Hermitage* (1719), puis l'hôtellerie de la *Rouge Maison* (1555-1634). Je rencontre encore, après la rue du Jardin, les enseignes du *Blanc Ram* (1410-1417) qu'il ne faut pas confondre avec celle qui sera signalée dans la Tenne Rue (rue de Dunkerque), de *Saint Julien* (1410-1425), et du *Gril* (1425) ; puis, après l'impasse du *Chapelet*, la maison du *Chapelet* (1422-xviii^e siècle) qui en formait le coin est ; les *Trois Fillettes* (1492-1545) ; *Saint-Pierre* (1418), et l'*Espagnol* (1507) : cette dernière enseigne n'étant qu'un jeu de mots sur le nom du propriétaire, Estienne Spaignolle.

Les maisons suivantes n'ont pu trouver dans cette énumération une place précise : la *Machue* (1322), le *Castel* (1375), le *Tilleul* (1380), la *Forge* (1379), le *Cauderon* (1380), le *Rostier* (1394), le *Recq* (1545), et l'*Eschequier* (1374-1450) qu'il ne faut pas confondre avec l'enseigne qui a donné son nom à la rue de l'*Eschequier* (du Lion Blanc).

Devant l'entrée de l'Abbaye, ou du moins devant le pont qui marque cet emplacement, la rue Saint-

Bertin se termine en s'élargissant par une sorte de place qui était appelée le *wez* de St-Bertin, à cause du gué ou abreuvoir qui se trouvait à cet endroit. C'est près de là qu'on relève, en 1286, le long de la rivière, une maison dite « *maison de pierre* ». Nous verrons plus loin que cette appellation a été appliquée à plusieurs maisons de la ville, en particulier au refuge de l'abbaye de Clairmarais, rue du Quartier-de-Cavalerie.

Parmi les rues qui aboutissaient à la rue Saint-Bertin, la première à citer en partant de la partie haute est la rue des *Epéers* qui, descendant de la rue de l'Ecusserie, forme la jonction directe entre la place Victor Hugo et la rue Saint-Bertin, et, à ce point de vue, a toujours été très passagère.

Elle nous est connue depuis le treizième siècle sous le nom de l'*Orfèvrerie* « *auri fabrorum vicus* » (1263), et les plus anciens textes nous font connaître que déjà alors elle était habitée par des orfèvres. A la fin du quinzième siècle, on lui donna aussi le nom de rue du *Heaume*, du nom d'une enseigne au *Heaume d'Or*; enfin, dès le commencement du dix-huitième, elle devient la rue des *Epéers*: ces deux noms font assez supposer que les orfèvres de jadis ont fait place aux fabricants d'armes et qu'ils voisinaient avec les Ecussiers de la rue de l'Ecusserie.

Cette enseigne du *Heaume d'Or* (1452-1596) se trouvait au coin sud de la rue de l'Ecusserie à l'endroit où se trouve actuellement une statue de saint

Nicolas dans une niche du xvii^e siècle. En face, à l'autre coin de la rue, était l'hôtellerie du *Cat sauvage*, dont il a été parlé plus haut dans la rue de l'Ecuserie ¹.

On remarquait au nord l'enseigne de la *Ville de Paris* qui fut l'objet d'une concession spéciale de l'échevinage à Nicolas Titelouze (1591). Cette maison servit au dix-huitième siècle à usage de manufacture de draps. Puis venaient la *Cauche d'Or* (1584) et la *Petite Mer* (1570) aboutissant toutes deux par derrière à l'hôtellerie de la *Mer* qui se trouvait en la Grosse Rue. Plus loin, l'*Image de Saint Bertin* fut le siège de l'imprimerie de Dominique Fertel dans la première partie du dix-huitième siècle. Les ouvrages sortis de ses presses portaient comme marque au *Grand Saint Bertin* ou l'*Image du Grand Saint Bertin*, avec la figure caractéristique du Saint représenté voguant sur les flots agités du Sinus Itius dans une barque conduite par un ange qui le fait atterrir à l'endroit même où devait être, suivant la volonté divine, fondé le monastère. On a vu plus haut que le successeur de Dominique Fertel, François-Dominique, habita, dans la seconde moitié du xviii^e siècle, en la rue du *Haut Brule (Gambetta)*, à l'enseigne du *Marteau d'Or*.

Les enseignes du *Martelet d'Or* (1531-1601) et de la *Blanche Manche* (xiv^e siècle-1628) ² se trouvaient

1. C'est par erreur qu'il a été imprimé à la page 71 que l'hôtellerie du *Cat Sauvage* se trouvait à cet endroit. C'est « en face » qu'il faut lire.

2. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., XXXI, p. 277.

encore sur la face nord de la rue près de la jonction avec la rue Saint-Bertin.

Sur la face sud, l'on trouve les maisons de l'*Ecole* (1489-1623) et des *Maillets d'Or* (1383-1550) : cette dernière dépendait en 1383 du fief de Guillaume de Mametz, dit *Maillet*, et tirait donc vraisemblablement son nom d'un jeu de mots sur le nom de ce seigneur.

La rue comprenait encore les maisons de la *Fontaine Saint-Pierre* (1575-1704) et du *Ciseau d'Argent* (1761).

La seconde voie qui descend de la rue de l'Ecuserie vers le haut de la rue Saint-Bertin est la rue *Caventou* ; mais, avant de commémorer le souvenir du grand chimiste, elle reçut plusieurs dénominations différentes dont la plus ancienne est rue des *Feutriers* ou du *Feutre*, en flamand *Vel-trestraet* (1318-1484), nom qui nous rappelle que la corporation des fabricants de feutre, avant d'être incorporée dans celle des drapiers, en fut indépendante, au moins avant le seizième siècle.

Les Sœurs Grises du Tiers Ordre de St-François, établies en 1479 sur la face sud de cette rue, lui donnèrent ensuite leur nom qui fut maintenu jusqu'à la Révolution, remplacé alors par celui de la *République* et repris au dix-neuvième siècle.

Le terrain occupé par le couvent s'étendait assez loin et même jusqu'à la rue Gambetta où un immeuble servait aux religieuses d'école pour jeunes filles. Nos archives communales contiennent encore un acte de donation qui leur fut faite en 1559 d'une maison en la rue « du Feutre ».

Ces religieuses étaient déjà appelées au quinzième siècle les « grises sœurs du tiers ordre »¹. Elles constituaient une des multiples associations de religieuses qui, établies en ville avant le quinzième siècle, suivaient la règle du Tiers-Ordre. C'étaient en quelque sorte des Béguines. Les Sœurs Grises semblent néanmoins avoir suivi une règle moins rigoureuse que les Sœurs Noires de Lombardie, plus tard Conceptionnistes ; en tout cas elles n'obtinent et ne sollicitèrent jamais l'agrégation à un ordre régulier. Elles soignaient les malades, instruisaient les enfants et furent plusieurs fois réquisitionnées par le Magistrat pour suppléer dans les hôpitaux les religieuses hospitalières devenues insuffisantes.

Au dix-septième siècle, on appela communément en France *Sœurs Grises* les filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul dont l'Ordre venait d'être fondé. On voit qu'il ne faut pas les confondre avec les religieuses qui portaient ce même nom à Saint-Omer.

Une enseigne au *Temple* existait en cette rue en 1628.

D'après un texte de 1609, la partie basse qui confinait à la rue Saint-Bertin aurait porté aussi le nom de rue du *Blanc Lévrier*, du nom d'une maison voisine qui donnait aussi sur la rue du *Filé* (du Lycée).

1. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., XXX, p. 24.

Cette rue du *Lycée* reçut comme premier nom celui de *Simon Houghe* ou *Sire Simon Hoghe* depuis le commencement du quatorzième siècle jusqu'au début du seizième : c'était le nom d'un propriétaire d'importants héritages dans cette rue, qui, au xiv^e siècle, était qualifiée « *ruelle* » et était, de fait, loin d'avoir l'importance qu'elle a acquise depuis que la rue de la *Luresse* (rue au Vent prolongée jusqu'à la rue Gambetta) fut fermée à la circulation. Quand les Jésuites obtinrent de boucher la partie basse de la rue de la *Luresse*, le Magistrat, par une délibération de 1615, leur imposa l'obligation d'élargir à leurs frais la rue du *Filé* « pour y pouvoir faire passer deux chariots ».

Dès le quinzième siècle jusqu'au début du dix-septième, l'on voit apparaître le nom de rue du *Filé*. L'achèvement, en 1629, de l'église du Collège des Jésuites Wallons fut l'occasion de l'appeler rue *des Jésuites* : la Révolution en fit en 1792 la rue de la *Liberté*.

En haut de cette voie, côté ouest, l'on relève d'abord la maison du *Blanc Lévrier* (1574-1633) qui était, en 1622, le siège de l'imprimerie Seutin. Les impressions sorties de cette maison portaient le nom de l'enseigne, soit en latin « *Canis Venaticus* », ou, en flamand « *in den Witten Hazewint* ». Je me demande si l'enseigne *Hazekin* ou *Hannekin* (1393) que je trouve au quatorzième siècle dans cette rue n'est pas une corruption de ce dernier mot et ne s'applique pas à la même maison. Un héritage voisin prit au dix-septième siècle l'enseigne de la

Levrette. Plus loin était le *Bar* (1366-xv^e siècle). A l'est, l'on voyait en haut la Maison d'*Engleterre* (1392-xvi^e s.), suivie du *Four* (1388-1483), puis du *Moulin* (1383).

Enfin, l'on trouve les héritages suivants dont l'emplacement resté indéterminé : *Saint Jacques* (1377), l'*Escu de France* (1453), la *Galer* (1489), et le cabaret de l'*Horloge* (1610-xviii^e siècle).

En la rue du Filé était le siège d'un fief nommé la seigneurie du *Filé* appartenant au xviii^e siècle à la famille de Peneranda ¹. Comme les autres fiefs sis dans la ville même, cette seigneurie consistait en rentes ou droits réels assignés sur certains héritages.

La délibération du Magistrat dont il a été parlé ci-dessus, relativement à l'obligation pour les Jésuites d'élargir la rue du *Filé*, leur imposa en outre celle d'ouvrir une ruelle « de dix pieds de large jusqu'au portail de leur nouvelle église ». C'est la partie de la rue au Vent qui fait retour d'équerre vers la rue du Lycée et qui ne date que de cette époque, puisque cette rue se continuait auparavant jusqu'à la rue Gambetta dans l'axe de la place de l'Etat.

Elle s'est appelée primitivement rue ou ruelle *Saint-Denis* (1379-xvi^e siècle), nom qu'elle partagea d'ailleurs avec la petite rue qui est encore dénommée ainsi : on la trouve encore sous les noms de *Jacob Lescot* (1497), de *Mesghem* (xvi^e s.), de la

1. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., IX, p. 133 et suiv., et XXV, p. 20 et suiv.

Luresse ou *Louresse* (1543-xviii^e s.) (*Loeresse*, *Louresse* : femme qui tient un bureau de placement de domestiques) ; du *Parloir des Jésuites* (commencement du xviii^e s.), car elle conduisait aux dépendances du Collège Wallon ; enfin rue *au Vent* (milieu du xviii^e s.) nom qui lui a été maintenu.

Dans l'extrémité sud, cette rue était terminée par la maison de M. de Rames et celle des religieuses hospitalières de Saint-Winoc, qui furent rachetées par les Pères Jésuites à la fin du seizième siècle. On a vu que ces religieux obtinrent d'abord de jeter une arcade au-dessus de l'extrémité de la rue, à la condition que les voitures puissent passer au-dessous, puis en 1654 de la boucher complètement et d'englober dans leur collège le terrain jusqu'à l'alignement du mur de la façade nord de leur nouvelle église qui avait été achevée en 1629.

En face de la rue *au Vent* s'ouvre la rue du *Poirier*, dont le nom, contrairement aux rues précédentes, est resté immuable depuis le quatorzième siècle (au moins 1380), avec cette remarque toutefois que la dénomination constante est dite en flamand *Peereboomstraet* : c'était le nom d'une enseigne formant le coin est de cette rue et de la Grosse-Rue, enseigne qu'on trouve également citée à la fin du quatorzième siècle.

Dès le dix-septième, une enseigne « *au Petit Poirier* » a été sculptée sur une façade de la partie ouest de cette rue, n° 3 actuel. Elle existait encore dans la première moitié du dix-neuvième siècle.

N'est-il pas regrettable que, sous prétexte qu'elle était détériorée, le propriétaire n'ait pas pris le souci de la faire restaurer ?

On a cherché naturellement à trouver dans cette rue des poiriers phénoménaux qui justifient le nom de l'enseigne. On en cita un abattu en 1810 : mais, quelle que fût sa vétusté, on ne pouvait tout de même pas le faire remonter jusqu'au quatorzième siècle. Heureusement, on en avait un autre sous la main, c'est un poirier planté par saint Bertin lui-même. Celui-là au moins était assez vieux : malheureusement il ne lui manquait, paraît-il, qu'une chose, c'est d'être en la rue du Poirier. Les auteurs qui se sont déclarés en mesure d'affirmer son existence nous ont précisé qu'il se trouvait à l'emplacement de la place Saint-Jean : de sorte, qu'en fin de compte, le poirier contemporain de la première enseigne du *Peereboom* semble bien jusqu'à présent ne pas nous avoir livré les secrets de son histoire.

La rue *des Bleuets*, qui n'était anciennement qu'une étroite ruelle, tire, on le sait, ce nom de l'institution de bienfaisance fondée en 1685 par un chanoine de Saint-Omer, François du Chambge, pour l'éducation de douze pauvres enfants orphelins. La maison qui prit de suite de l'extension fut appelée hôpital des Bleuets à cause du vêtement uniforme de couleur bleue que portaient les enfants. Elle se trouvait du côté est de la rue. Vendue nationalement lors de la Révolution et achetée par un sieur Delehay, apothicaire, elle passa en des

maines successives, devint un moment l'asile des Petites-Sœurs des Pauvres, puis en dernier lieu fut incorporée dans le couvent des Carmélites (actuellement Institut Joyez).

Le plus ancien nom donné à la rue des Bleuets fut *ruelle des Tisserands*, ou de la *Place des Tisserans* (1382) ou, en flamand, rue de *le Weberplache* (1404), parce qu'elle conduisait à la place de ce nom. Au xvi^e siècle, on la voit nommée rue de « *la Truye quy fille* », désignation d'une maison qui s'y trouvait à la même époque. Au dix-septième siècle, elle devint rue *du Caltre*, du nom de l'établissement qui servait à l'inspection des draps fabriqués à Saint-Omer, avant leur mise en vente et leur plombage préalable : cette maison se trouvait à l'emplacement de l'immeuble qui forme l'angle sud de la petite ruelle qui conduit à l'église Saint-Denis : une mention, qui nous indique le Caltre en cet endroit au quatorzième siècle¹, nous fait penser que le siège n'en avait pas changé depuis son institution.

Depuis la fin du dix-septième siècle, les dénominations des *Bleuets* et du *Caltre* ont été adoptées, soit concurremment, soit alternativement.

Outre la maison de la *Truie qui file* dont il a été déjà parlé, on ne peut mentionner dans cette rue que l'enseigne de « *l'Allebarde* » (1755). Celle qui formait l'angle de la Grosse Rue sera citée plus loin.

1. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., XXX, p. 462.

La rue *Monsigny* a porté depuis le treizième siècle le nom de *place des Tisserands*, en flamand *Wewerplache* ou *Wevreplache*. Dès 1644, on la désigne sous le nom de *Marché* ou *Place aux Chevaux*. A la même époque, la possession, par des membres de la famille de Croix, sgrs d'Ecou, d'un hôtel sur la face sud de cette place la fit appeler *place d'Ecou*, ce qui était d'autant plus justifié que plusieurs membres de cette famille ont occupé dans notre ville d'importantes fonctions échevinales.

Le nom de rue *Monsigny* est moderne : il honore à juste titre le nom du célèbre musicien né à Fauquembergues en 1729 ; il sert encore à désigner, outre la place ci-dessus, le tronçon de rue qui relie la rue de l'Œil à la place Saint-Jean. Ce tronçon n'a jamais eu dans d'anciens titres d'autre nom que celui de rue *Saint-Jean* ou de « rue par où l'on va de la rue de l'Œil à l'atre Saint Jean », et, comme les autres ruelles débouchant sur la place se sont appelées également *rue Saint-Jean*, on a distingué celle-ci en l'appelant *rue Saint-Jean Haute*.

La rue de l'Œil a conservé et conserve encore son ancien nom qui n'a jamais varié, mais qui a subi tant de déformations que l'on a pu se demander à quel sens précis il se rapporte. En collationnant les plus anciens textes, on constate que la première forme est l'*Oliestraet* (dès 1333), qui littéralement signifie bien *rue de l'Huile* : les autres formes *Leuliestraet* (1387), *Hœuille* (1643), *Olle* (1444), et *Oeil* sont des corruptions variées qui ont

pu dérouter les chercheurs. C'est donc avec vraisemblance que l'on a pu supposer que ce quartier était un centre du commerce des huiles à St-Omer. Maintenant, sous quelle forme se faisait ce commerce et de quelle importance était-il ? C'est ce qu'aucun autre texte ne nous a dévoilé jusqu'à présent.

Un écrivain local, M. Eudes, a relevé en 1834¹ un chronogramme sur une maison de cette rue qui devait servir de cabaret en 1720, à en juger par le texte de l'inscription qui contenait une dédicace à Bacchus. C'est le seul souvenir que l'on conserve des maisons de cette rue, avec celui de l'importante imprimerie qu'y tint la famille Chanvin dans la première partie du XIX^e siècle.

En revenant à la rue Saint-Bertin, il nous faut remonter un peu pour retrouver la rue de *Notre-Dame de Patience* qui débouche sur le côté sud entre les anciens établissements des Jésuites Anglais et des Récollets. Ce nom était celui de la petite statue qui avait été placée par les religieux Récollets à l'angle de leur couvent sur la rue de St-Bertin à la suite de l'établissement, dans leur église, de la Confrérie de Notre-Dame-de-Patience, qui fut autorisée par les Vicaires Généraux de Saint-Omer le 8 septembre 1660.

L'ancien nom de cette rue était *Hogherecstraet* (1393-1410) ou, en français, rue des *Hautes Liches* (1381-1476) : elle contenait alors un héritage appelé

1. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor., 2^e partie, p. 44.

les Hautes Liches. Ensuite, l'arrivée des religieux en fit la rue des *Cordeliers* puis des *Récollets*, que la Révolution changea en rue des *Barbets*.

Ainsi qu'il a déjà été dit, la rue *Gérard d'Haméricourt* n'a été percée qu'après la Révolution, car elle était entièrement englobée dans le couvent des *Récollets*.

La rue du *Tambour* qui débouche plus bas au nord de la rue Saint-Bertin tire son nom de l'ancienne maison du *Tambour* dont il a été parlé précédemment dans le parcours de la rue St-Bertin. Elle s'est appelée d'abord *ruelle Saint-Jean* (1392-1580). Après la fondation de l'œuvre du Bouillon en la maison du *Tambour*, on la trouve quelquefois sous la dénomination de rue des *Sœurs de Charité*; enfin, un plan de 1782 lui donne le nom de *Bayonne*.

En face, s'embranchent la partie de la rue Gambetta perpendiculaire à la rue Saint-Bertin : on l'appelait anciennement rue du *Way* (1362-xvi^e s.) ou de la *Vigne* (1454-1545). La construction, en 1561, du collège Saint-Bertin par Gérard d'Haméricourt sur l'emplacement de l'Hôpital Saint-Louis actuel eut pour première conséquence, ainsi qu'on l'a vu plus haut, de boucher la rue qui descendait dans l'axe de cette voie vers la rivière de l'Etat puis, pour seconde, d'amener le changement du nom de l'ancienne rue du *Way* qui devint la rue du *Collège* ou du *Collège Saint-Bertin*. J'ai déjà eu l'occasion de dire que, lors de la Révolution, cette voie, avec la dernière partie de la rue Gambetta actuelle, forma la rue de l'*Equerre*. Outre le cabaret de

l'Hermitage, qui y formait en 1717 le coin de la rue Saint-Bertin, je trouve à l'autre extrémité la maison de la *Blanche Notre-Dame* (xvi^e siècle).

Le Collège *Saint-Bertin* fut fondé le 1^{er} mars 1561¹ sur la maison de refuge des religieuses de l'abbaye de Ravensberghe achetée à cet effet par l'Abbé de Saint-Bertin. Cette maison fut agrandie peu à peu et finit par absorber tout le terrain occupé par l'hôpital Saint-Louis avant sa récente extension. Quant aux religieuses de Ravensberghe qui avaient déjà quitté la maison du Tambour pour ce refuge, nous les retrouverons plus tard en la Grosse Rue (rue Carnot).

D'après l'acte d'acquisition, la maison de refuge de Ravensberghe avait son entrée sur la rue de *Scoenrewic*, à côté d'une statue de la Vierge dite *Blanche Notre-Dame de Scoenrewic*. C'était le plus ancien nom de la rue qui devint rue du *Jardin Notre-Dame*, puis du *Jardin*, après la fondation par Mgr Blasœus en 1615 de la maison de *Notre-Dame du Jardin*² pour l'éducation de jeunes filles de condition pauvre. Cette institution était logée dans le grand local qu'occupait, après la Révolution, le couvent des Ursulines, et s'agrandit alors de terrains provenant de l'abbaye de Saint-Bertin. Je relève encore en 1385 dans cette rue un héritage appelé le *Pot de Saint-Omer*.

1. Cf. *Histoire du Collège Saint-Bertin*, par M. l'abbé BLED. Arras 1895. (Extr. de l'Annuaire du Diocèse d'Arras, en 1896).

2. Cf. *Mém. Soc. Ant. Mor.*, XXVI, p. 407.

Au delà du pont qui traversait la rivière de l'Etat, et qui porta successivement les noms de *Scoenrewic*, de *Mondicourt* ou du *Jardin Notre-Dame*, était un jardin signalé par des textes du xvi^e siècle sous le nom de jardin de *Mondicourt* du nom du propriétaire, M. de Beauffort, seigneur de *Mondicourt*. Cette propriété allait jusqu'à la rue des Chats, et c'est sur ce terrain qu'a été construit au dix-neuvième siècle (sous le second Empire) un lavoir public aujourd'hui supprimé : au dix-huitième, ce n'étaient déjà plus que des terrains vagues ou jardins appartenant à des particuliers ; on y voyait aussi une blanchisserie.

Pendant la Révolution, la rue du Jardin fut appelée de la *Concorde*.

Plus bas, dans la rue Saint-Bertin, s'ouvre encore l'*Impasse du Chapelet* qui a conservé son vieux nom, car c'est là l'ancienne rue du *Chapelet*, alias du *Cappelet*, des *Capetes* ou des *Chapelles*, qui nous est connue ainsi depuis le commencement du quinzième siècle. Elle allait jusqu'à la rivière de l'Etat et tirait son nom de la maison du *Chapelet* qui formait le coin de la rue St-Bertin. Les diverses formes données à ce mot semblent bien nous indiquer que le mot *Cappelet* a été employé ici pour *Capellette*, petite chapelle.

Antérieurement au quinzième siècle, nous voyons, dès 1314, mention d'une ruelle appelée en flamand *Zeverinstraet* qui semble être celle qui s'est appelée ensuite ruelle du *Chapelet*.

Enfin, parallèlement et plus bas encore s'ouvrait,

dans l'axe de la rue du Lion Blanc, la *Paielstraet* ou *Paielle Straet* qui s'embranchait au coin où est actuellement la dernière maison de la rue Saint-Bertin et allait en ligne directe jusqu'à la rivière de l'Etat. La première partie n'avait qu'une face qui existe encore aujourd'hui et regardait l'entrée de la rue des Moulins et l'abreuvoir, dit autrefois le *gué*, le *wez* ; la seconde partie traversait un pâté de maisons et a été absorbée par les dépendances de la maison du Jardin Notre-Dame.

Indépendamment du quai de la rivière de l'Etat qu'on appelait, on le sait, à cet endroit, la « Vieuse Taintelerie », il y avait, pour relier les trois rues, *Paielle Straet*, du *Chapelet* et *Scoenrewic*, une ruelle citée par certains anciens textes qui en général ne lui donnent pas de nom. Seules, deux Chartes de Saint-Bertin nous signalent une *Madocstraet* (1294-1330) qui semble correspondre à cette petite voie, mais cette indication est très ancienne, et, après le commencement du seizième siècle, il n'en est plus fait mention.

Comme la rue des *Moulins* sera parcourue ultérieurement avec le quartier de l'*Isle* et de l'abbaye de St-Bertin, il ne nous reste comme rue adjacente à la rue Saint-Bertin que la rue du *Lion Blanc*.

Au quatorzième siècle, elle s'est appelée rue de l'*Echiquier* (de l'*Eschequier*), en flamand *Stacques-traet* (1378-1548), du nom d'une maison qui s'y trouvait à la même époque. Dès la fin du seizième siècle, elle s'est appelée rue de *St-Momelin* du nom d'une brasserie qui occupait (1510-1616) le coin de

l'impasse qui garde encore ce nom ; puis suivirent les noms de la *Pecquerie* (1692-1760) et, depuis le dix-huitième siècle, du *Blanc Lion*.

Outre la brasserie de *Saint-Momelin*, on trouvait sur le côté est les brasseries de *Saint-Christophe* (1512 et suiv.), de *Saint-Jean* (1609-1787), du *Blanc Lion* (1548-1759), cette dernière attenante à celle du *Winkay* qui donnait sur la place de ce nom à l'extrémité de la Grosse Rue Basse (rue Faidherbe). Enfin la maison du *Noble d'or* (1548) complétait les enseignes de ce côté.

A l'ouest de la rue était le refuge des dames Cisterciennes de l'abbaye de Woëstine, sur Renescure, qui semble avoir été là d'ancienne date (xv^e siècle) et y est resté jusqu'à la Révolution. A la place de cet immeuble a été installé récemment le local d'une école enfantine : l'entrée, qui dessert actuellement une maison voisine (n^o 9), laisse encore voir les traces d'une ancienne niche sculptée.

La rue *Franklin* relie la rue du Lion Blanc à la place Saint-Jean. Comme la rue du Tambour et la rue Monsigny basse, qui aboutissaient également à la place, elle s'est appelée rue de *Saint-Jean* ou de *St-Jean-Baptiste* : on y relève en 1553 une maison appelée *le Petit Crédit*. Le nom actuel est dû à l'administration révolutionnaire qui, au moins cette fois, en a admis un qui n'eût pas des allures emphatiques et fanatiques : aussi a-t-il été conservé.

Nous verrons plus loin, à la rue Allent, que ce ne fut pas le seul hommage rendu dans notre ville à l'inventeur du paratonnerre, et qu'un habitant

notable de la ville avait fait, quelques années auparavant, un essai de l'invention qui demeura célèbre dans nos annales.

La place *Saint-Jean* était, on le sait, le cimetière ou l'âtre de l'église de ce nom érigée au douzième siècle à l'emplacement d'une chapelle dont la fondation se trouve dès lors être tellement ancienne qu'il devient impossible d'en préciser la date. L'église fut démolie au moment de la Révolution.

Les chroniqueurs nous montrent à cet endroit et avant le dixième siècle un verger, une montagne, des arbres et un poirier planté par saint Bertin lui-même, arbre qui vit les invasions des Normands, fut l'objet et le témoin de nombreux pèlerinages et de prodiges non moins extraordinaires.

Nous avons lu des récits attendrissants nous montrant le grand Saint venir en ce milieu charmeur se livrer à ses méditations et se reposer à l'ombre de son poirier.

Malheureusement il n'en reste plus rien ! plus rien non plus de la montagne ! rien qu'un souvenir lointain qu'estompent encore des brumes de légende ! La transformation infligée à la place Saint-Jean est certes bien regrettable, non tant à cause de la forme et de la destination du monument qui a remplacé l'église, car on ne peut contester l'utilité d'une école des Beaux-Arts, voire d'une salle de Concerts, et, d'autre part, ce monument, tout banal qu'il se présente, n'est après tout ni plus mal ni mieux qu'un autre ; mais, parce que les murs de cette construction sont un témoin durable et gênant

de la dépravation de goût encore bien peu éloignée de nous, qui ne regarda pas à démolir ce qui restait de l'église Saint-Bertin, c'est-à-dire du monument le plus intéressant de la ville, pour employer les matériaux à construire en 1835 cette salle de Concerts, sans oublier notre Hôtel de Ville, sur lequel je préfère d'ailleurs ne pas avoir à revenir.

Une maison sur le côté nord de la place portait en 1348 (était-ce un souvenir de l'ancienne chapelle qui précéda l'église?) le nom de *la Chapelle*. Une autre qui se dresse au milieu de la face sud porte des ornements et clefs de fenêtres représentant sainte Cécile et des attributs musicaux qui semblent remonter au dix-huitième siècle ; mais ces souvenirs ne sont pas en réalité aussi anciens : cette maison ne date que de 1831.

b) *Grosse Rue*
(*Rues Carnot et Faidherbe*)

La grande artère centrale qui, sous les noms actuels de rues *Carnot* et *Faidherbe*, descend de la place Victor Hugo jusqu'à la place du Viquai, nous est connue d'ancienne date (dès le XIII^e siècle) sous le nom de *Grosse Rue*. La *Grosse Rue haute* correspondait à notre rue Carnot, et la *Grosse Rue basse* à la rue Faidherbe. Tout en conservant ce nom jusqu'à la Révolution, elle reçut néanmoins, au dix-huitième siècle, d'autres dénominations, soit, pour la partie haute, rue de la *Grosse Pipe*, à cause de la fontaine qui était adossée au Couvent

des Dominicains (entre les rues Alphonse de Neuville et Omer Pley), du *Commandant*, à la suite de la construction en 1749 d'un hôtel destiné à loger le Commandant de la place, maison portant actuellement le n° 33 ; du *Gouvernement*, à la suite de l'acquisition faite par la ville, en 1680, au seigneur de Robecque et Morbecque, de l'hôtel (musée actuel) destiné au Gouverneur de la ville. Pendant la Révolution, cette même partie fut nommée rue de la *Constitution*, et, au dix-neuvième siècle, alternativement rue du *Commandant* et rue *Royale*.

La partie haute de la *Grosse Rue basse* a été désignée aux XIII^e et XIV^e siècles sous le nom de *Marché au Filé* ou *Marché au Fil*. La dénomination de rue *Sainte-Marguerite*, provoquée par le voisinage de l'église de ce nom, a été jusqu'au dix-huitième siècle réservée à la rue du *Marché aux Pourceaux* (rue actuelle de l'Arbalète) : ce n'est qu'au milieu de ce dix-huitième siècle qu'on l'appliqua à la Grosse Rue Basse, et ce nom lui fut conservé pendant la plus grande partie du dix-neuvième, après que la Révolution l'eut appelée *rue de la Victoire*.

En parcourant la face *nord* de cette rue, nous trouvons en haut, en partant de la place Victor Hugo, la maison de la *Cuisine*, *Kuigine* (1385-1409), près de celle du *Chevalier au Cygne* que l'on a rencontrée sur le *Vieux Marché*. Elle était suivie des *Cartiaux* alias *Créteaux* (1374-1409), du *Dey* (1382-1392), du *Bezant d'or* (1384). La maison du

Gouverneur (emplacement du Musée communal) habitée au milieu du xv^e siècle par Robert de Montmorency, prince de Robecque, fut achetée à la fin du dix-septième siècle par la ville à ses descendants. La ville la revendit en 1766 à la Vicomtesse de Fruges qui fit bâtir l'hôtel que l'on voit encore aujourd'hui, et qui, confisqué pendant la Révolution, servit de local à l'administration du District, puis à la Municipalité. L'emplacement qu'il occupe n'a pas toujours été aussi étendu : et, en particulier, le coin de la rue du Plomb était occupé en 1591 par une maison distincte que l'on appelait *Saint-Michel*.

A l'autre coin de la rue du Plomb était la maison ou « hostel » du *Plonc* qui a donné son nom à la rue. Dès le quinzième siècle, on adopta l'enseigne du *Cardinal* qui n'était qu'un jeu de mots sur le nom de *Guillaume le Cardinal*, propriétaire de l'immeuble à la fin du quatorzième siècle. Le nom en est resté jusqu'au dix-huitième siècle. La maison suivante a été, dès le dix-septième siècle, dénommée *au Petit Cardinal* et a reçu une enseigne sculptée figurant le buste d'un cardinal, enseigne qui existe encore, mais a été déplacée de la façade sur laquelle elle se trouvait primitivement¹.

La maison de l'*Auwe*, en français *Oie* (1386-1489), précédait celles du *Pot* (1386-1623) appelée également le *Soufflet*, le *Grand et le Petit Soufflet* (1392-

1. Elle se trouve reproduite dans les Mém. Soc. Ant. Mor., XXX, p. 56.

1623), puis le *Chaudron* (1523-1601) et l'*Ancre* (1389-1523). Entre ces deux dernières maisons s'ouvrait l'ancienne ruelle de l'*Ancre* dont il sera parlé plus loin.

Au coin des rues de Valbelle et Carnot était la *fontaine des Six-Pipes*, qui a été récemment réduite à une « pipe » ; et, plus bas, une autre fontaine complètement supprimée au commencement du XIX^e siècle, la *Grosse Pipe*, qui a donné aux XVII^e et XVIII^e siècles son nom à une partie de la Grosse Rue, et était, dès le seizième siècle, adossée au couvent des Dominicains.

Ce couvent, établi dès 1479 entre la Grosse Rue et la Liste Rue basse (rue Allent), y occupait un vaste terrain : les dépendances s'étendaient jusqu'au dessous de la rue Omer Pley actuelle qui y était englobée, et aurait même compris les maisons qui s'alignaient dans cette partie basse de la rue Carnot, si le Magistrat n'avait limité l'amortissement des terrains acquis par les religieux et ne leur avait imposé l'obligation de bâtir sur la rue des habitations à l'usage de séculiers qui fournissent leur contribution au guet. C'est ce qui avait été fait pour les religieux Récollets, ainsi qu'on l'a vu précédemment, et ce qui eut lieu également pour les Pauvres Clarisses quand elles s'installèrent dans le quartier de la paroisse du Saint-Sépulcre.

La maison qui forme l'angle est des rues Carnot et Omer Pley avait donc été bâtie au XVIII^e siècle par les Dominicains sur un terrain qui leur appartenait ; elle fut louée par eux en 1788 à Jacques-

Antoine-Léonard Dupont, Secrétaire du Roi et Commissaire des Guerres, qui s'en rendit définitivement adjudicataire en 1792 (par acte du 20 février) après la dispersion des religieux. On sait que les deux filles de ce Léonard Dupont avaient épousé, l'une Lazare-Nicolas Carnot, lieutenant du Génie, plus tard membre de l'Institut ; l'autre, Claude-Marie Carnot, également lieutenant, plus tard inspecteur général du Génie. Or, c'est à Saint-Omer, dans la maison paternelle où Marie-Jacqueline-Sophie Du Pont, épouse de Lazare-Nicolas Carnot, vint séjourner en 1801, et que naquit le 6 avril de cette année, son fils Lazare-Hippolyte, qui fut, on le sait, le père du président de la République¹.

Plus bas dans la Grosse Rue, se trouvait la maison du *Merswin* (1318), en français *Porc de mer* (1385-xviii^e siècle) : cet héritage fut encore l'objet d'une donation aux religieux Dominicains et menacé par conséquent d'être incorporé dans le couvent. Nous savons que c'est vers 1650 qu'ils en annexèrent le jardin, et laissèrent la maison elle-même à l'usage de particuliers conformément aux prescriptions du Magistrat.

1. Cf. *Les Carnot et Saint-Omer (1789-1889)*, par L. DE LAUWEREYNS DE ROSENDAËLE. Saint-Omer. Imp. du *Mémorial Artésien*, 1889, 63 p. in-12. Il pourra paraître étonnant que cet auteur n'ait pas connu l'indication exacte de la maison natale de Lazare-Hippolyte Carnot, renseignement qu'il lui eût été facile de recueillir, et qui d'ailleurs a été depuis publié dans un article du *Mémorial Artésien* du 10 avril 1909.

Au coin de la rue Guillaume Cliton était la maison de la *Collecte*, par déformation *Colette* (1665-xviii^e s.), ainsi nommée parce que c'était là que se faisait la collecte des fermes de la ville. Pourquoi la maison de la *Collecte* fut-elle au milieu du xviii^e siècle nommée *l'Imparfaite* ? C'est ce que je n'ai pu encore découvrir.

De même qu'aujourd'hui quelques maisons faisant suite à la rue Guillaume Cliton et front sur la rue Carnot sont comprises dans celle-ci jusqu'au coin de la rue Faidherbe, de même autrefois ces maisons faisaient partie de la Grosse Rue et constituaient, pourrait-on dire, une troisième face à la petite place formée par l'élargissement de la rue à cet endroit. Celle qui formait le coin de la rue Faidherbe actuelle s'appelait le *Pignon de Dieu* (1665-1705) ; elle était suivie, vers le nord, du *Mont de Cassel* (xviii^e siècle) et de la *Ville de Dunkerque* (1766-1775).

Mais, plus anciennement, il y avait là une *Belle Croix* dite, dès le quatorzième siècle (1341), « Belle Croix en la Grosse Rue » et qui devait être au milieu de la chaussée comme celle de la rue Saint-Bertin : elle est encore signalée dans des textes du milieu du xvi^e siècle, mais je ne la relève sur aucun document du xvii^e, d'où je conclus qu'elle devait avoir disparu à cette époque.

Dans la *Grosse Rue basse*, je ne trouve, sur la face nord, que l'enseigne de *l'Ecu de France* avant d'arriver à l'église Sainte-Marguerite. On sait que c'était là une des paroisses les plus importantes de

la ville ; elle comprenait le quartier flamand, c'est-à-dire le bas de la ville et les faubourgs : c'est ce qui explique que beaucoup d'anciens actes paroissiaux y étaient rédigés en langue flamande. La silhouette du monument avec sa belle flèche de la fin du xiv^e siècle nous est connue seulement par le plan en relief de 1758. Le cimetière ou *âtre* s'étendait assez loin et comprenait, outre l'emplacement de la place actuelle Sainte-Marguerite, le pâté de maisons construit depuis jusqu'à la rue des *Ecoles*. De même que le Magistrat permit au dix-huitième siècle de construire sur l'âtre de Saint-Denis des maisons en façade sur la rue Saint-Bertin (v. plus haut, p. 115), de même on en édifia sur le cimetière de Sainte-Marguerite. C'est alors, en 1720, que fut construit, sous les auspices de Mgr de Valbelle, l'établissement des Frères de la doctrine chrétienne qui est occupé actuellement par une école communale.

Sur la partie nord-est de cette place donnait le couvent de Sainte-Marguerite occupé par des religieuses du Tiers-Ordre. Fondé en 1388, il s'étendait jusqu'aux rues du Quartier de Cavalerie et de l'Arbalète : c'est sur ce terrain qu'a été percée, après la Révolution, la rue qui relie la place Ste-Marguerite à la rue du Quartier de Cavalerie ; appelée d'abord rue *Neuve-Sainte-Marguerite*, elle changea ce nom en 1865 pour celui de rue de *Clairmarais* en souvenir du refuge de l'abbé Clairmarais qui se trouvait en la rue du Quartier de Cavalerie près de son débouché.